



**HAL**  
open science

# Les pocheurs de livres liturgiques parisiens, de part et d'autre de la Révolution

Laurent Guillo

► **To cite this version:**

Laurent Guillo. Les pocheurs de livres liturgiques parisiens, de part et d'autre de la Révolution. 2019.  
hal-02483989

**HAL Id: hal-02483989**

**<https://hal.science/hal-02483989>**

Preprint submitted on 18 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les pocheurs de livres liturgiques parisiens, de part et d'autre de la Révolution

Laurent Guillo

1. Le contexte .....	1
2. Jean-Bruno Peaucellier (1748 - 1811) et ses travaux .....	3
3. Jacques-Guillaume Bonnisselle (1748 - 1833) et ses travaux.....	15
4. Charles Berthot (1742 - après 1821) et ses travaux.....	22
5. Jean-Denis Chandora (1780 - 1844) et ses travaux.....	39
6. Quelques autres : Cousin, Piorette, Binet, Martin et Brunard .....	51
7. Le matériel .....	59
8. Le métier et la clientèle.....	60

## 1. Le contexte

Pour la copie des livres liturgiques, le pochoir est un procédé assez ancien, qui a déjà fait l'objet de quelques études historiques et techniques depuis les années 1930<sup>1</sup>. Son application dans ce domaine (en sus d'autres domaines de prédilection que sont l'affiche, les cartes à jouer et l'ornementation des manuscrits) s'explique par sa capacité à résoudre des problèmes spécifiques. En effet, le livre de chœur liturgique a souvent un format imposant (*in-folio*, voire *in-plano*), qui nécessite de tracer des notes et des lettres de grandes dimensions, lisibles de loin par les chantres qui se tiennent debout devant le pupitre. Si la typographie en noir et rouge s'applique parfaitement à cet usage, elle ne peut être rentable que pour un tirage de plusieurs centaines d'exemplaires, alors que pour les livres de chœur disposés sur des lutrins, un ou deux exemplaires suffisent. La gravure, quant à elle, se heurte à la difficulté de graver des notes bien noires (le trait est plus facile à tracer que l'à-plat). Avec la copie manuscrite, la régularité du tracé ne peut être acquise que par des copistes professionnels dont la main est très sûre, et avec des calames très larges dont l'encre est malaisé. Reste le pochoir, qui permet d'obtenir une belle régularité de la ligne (l'usage de la règle et des traits de construction y est fréquent) et des couleurs noire ou rouge très homogènes quand la brosse est bien utilisée. Le résultat

---

<sup>1</sup> Citons notamment : Eva J. O'Meara, « Notes on stencilled choir-books », *Gutenberg-Jahrbuch* 1933, p. 169-185 ; Helmut Rosenfeld, « Der Gebrauch der Schablone für Schrift und Kunst seit der Antike und das schablonierte Buch des 18. Jahrhunderts », *Gutenberg-Jahrbuch* 1973, p. 71-84 ; Alberto Rodrigues, « Die Schablonendrucke des Paters Thomas Bauer in der Stadtbibliothek Mainz », *Gutenberg-Jahrbuch* 1973, p. 85-99. Si ces trois études analysent surtout des sources liturgiques allemandes des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, on trouve également deux études sur des sources françaises : Jean Vézin, « Le graduel exécuté au XVII<sup>e</sup> siècle pour Notre-Dame de Paris », *Scriptorium* 23 (1969), p. 352-361 et Marie-Luce Boschiero-Trottman, *Le chant dans les monastères cisterciens de l'Europe francophone (1521-1903) : enquête sur les livres de chœur imprimés et manuscrits* (Thèse de doctorat de musicologie, Université François-Rabelais de Tours, 2014).

peut être d'une beauté parfaite, avec un procédé peu cher à mettre en œuvre et ne nécessitant pas de gros matériel. Si le premier traité français sur la question mentionne expressément les livres d'église<sup>2</sup>, ce n'est pas un hasard.

Ainsi, dans la production des livres liturgiques français (et au-delà) des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, le pochoir tient légitimement sa place aux côtés de la copie manuscrite et de la typographie (la gravure étant quasiment inexistante ici). Cette place est mineure mais constante, et plus le format du livre est imposant plus le pochoir est utilisé. Il n'existe aucun recensement des livres liturgiques français de cette époque conservés dans les bibliothèques et les archives du territoire, mais les sondages qui ont pu être faits ici ou là montrent que les livres pochés y sont souvent présents, du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans les dépôts nationaux autant que dans territoriaux, tant au nord de la Seine (Cambrai, Beauvais, Mons, Soignies...) que dans le midi (Tulle, Rodez, Mende, Ganagobie...), des volumes pochés ont longtemps dormi en attendant qu'on les décrive et qu'on les étudie. Par ailleurs, les travaux de Marie-Luce Boschiero-Trottman montrent clairement l'attachement des couvents cisterciens à cette technique, soucieux à juste titre de la correction de leurs livres.

Dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des fabricants de pochoirs proposent au public des boîtes contenant plusieurs polices finement découpées dans du laiton<sup>3</sup>. Des clercs ou des laïcs se procurent ainsi le matériel nécessaire pour pocher des livres – et certains constateront plus tard qu'il n'y a pas de métier si simple qu'il ne puisse être mal fait... Les livres pochés à cette époque sont de qualité fort inégale et beaucoup ne sont pas signés. Toutefois, quelques noms ressortent qui permettent d'esquisser la vie et l'œuvre de quelques pocheurs assez productifs. C'est l'ambition de cette étude d'explorer ce milieu et cette production à Paris et dans ses environs, durant la cinquantaine d'années qui entoure la Révolution.

Cette période voit l'Église être plusieurs fois secouée. Le 12 août 1789, le Comité ecclésiastique de l'Assemblée constituante est installé, fort de 15 puis de 30 membres, pour gérer les « affaires du clergé ». Le 2 novembre les biens du clergé sont nationalisés, et le 12 juillet 1790 l'Assemblée vote la Constitution civile du clergé, qui entraîne la suppression des chapitres et des communautés religieuses. En conséquence, plusieurs centaines de maîtrises sont supprimées et des milliers de chantres ou d'instrumentistes se trouvent privés d'emploi<sup>4</sup>. Il faut attendre la signature du Concordat (13 juillet 1801) pour que des maîtrises puissent graduellement se reconstituer, en nombre bien moindre et avec des moyens très réduits, dans un cadre cette fois administratif et non clérical. Les enquêtes qui sont faites au début du XIX<sup>e</sup> siècle montrent que bénévolat et le mécénat suppléent alors, en partie, à une pénurie générale de musiciens et de moyens. On verra plus bas dans quelle mesure ces événements ont pu influencer la production des livres liturgiques.

Cette étude doit beaucoup à l'aide des personnes suivantes : Guillaume Avocat, Nathalie Berton, Christine Bouvet, Jean-Christophe Candau, Marion Chevalier, Marie Cornaz, Cécile Davy-Rigaux, Claude-Laurent François, Sylvie Granger, Fabien Guilloux, Philippe Guy, Jean-Christophe Hanss, Jean-Yves Haymoz, Juliette Jestaz, Eric Kindel, Roland Lacharpagne, Marie-Hélène de La Mure, Yan-

---

<sup>2</sup> Gilles Filleau des Billettes, *Imprimerie de livres d'église, écriteaux ou sentences, &c.* Chicago NL : Wing MS Oversize Z4029.225, p. 166-189. Texte édité dans Eric Kindel, « The description of stencilling by Gilles Filleau des Billettes : transcription and translation », *Typography papers* 9 (2013), p. 66-86. La synthèse proposée par Claude-François, « Les écritures réalisées au pochoir », Yves Perrousseau (dir.), *Histoire de l'écriture typographique : le XVIII<sup>e</sup> siècle, tome I/II*, Méolan-Revel, 2010, p. 48-77, emprunte beaucoup d'exemples au domaine liturgique.

<sup>3</sup> Ces fabricants de pochoirs (tels Béry, Hertelle, Malo...) sont étudiés par Eric Kindel.

<sup>4</sup> C'est justement l'objectif du projet Muséfrem d'élaborer la prosopographie de ces musiciens, en explorant des archives générées par ces décrets. Voir <https://musefrem.hypotheses.org/> et <http://philidor.cmbv.fr/Publications/Bases-prosopographiques/MUSEFREM-Base-de-donnees-prosopographique-des-musiciens-d-Eglise-en-1790>.

nick Lemaire, Christian Le Saulnier, Christian Maurel, Jean-Paul C. Montagnier, Philippe Ploix, Nathalie Rollet-Bricklin. Qu'elles en soient toutes sincèrement remerciées.

## 2. Jean-Bruno Peucellier (1748 – 1811) et ses travaux

### Biographie

Il naît le 6 octobre 1748 à Grandvilliers (Oise)<sup>5</sup>, fils de Pierre Peucellier (1722-1797), *magister* de la paroisse, et de Geneviève Daroux. Son père avait commencé sa carrière comme maître d'école de diverses paroisses, puis devint basse-contre à la cathédrale Notre-Dame de Senlis (Oise). Jean-Bruno est tonsuré le 5 avril 1763. Il va chercher femme à Reims, se mariant le 1<sup>er</sup> juin 1770 en la paroisse Saint-Pierre avec Anne Marguerite Agnès Cousin, âgée de 22 ans, fille d'Henri, contrôleur au Bureau général des aides de cette ville, et de feu Marie Madeleine Bailliot. Le 30 mars 1772, il est recruté par le chapitre de la cathédrale Notre-Dame de Senlis en qualité de basse-contre en remplacement de Denis Lesserre. Un mois plus tard, le chapitre le nomme maître de latin des enfants de chœur.

C'est en 1773 qu'on a les premières traces de ses travaux d'écriture, puisque le 19 avril le registre capitulaire révèle que « MM. les archivistes nous ont fait rapport qu'ils sont convenus avec les Srs Peucellier [père et fils] deux de nos basses contres que lesdits Peucellier copieroient l'inventaire ou registre de M. Pluyette pour le prix et somme de cent une livres quinze sols ». Et le 29 novembre, les chanoines leur font verser 117 lt pour avoir achevé cette copie et « et y avoir ajouté une table alphabétique, ladite copie sera reliée et mise aux archives ». Le 19 septembre 1774, Peucellier fils perçoit 6 lt 5 s pour avoir fait un livret destiné à la ponctuation, et le 31 octobre suivant les chanoines lui accordent encore 50 lt « pour avoir racommodé le psautier, le graduel et antiphonier de l'église de Chamant et avoir copié l'office du st nom de Jesus ».

Peucellier s'installe à Paris en 1778. Les almanachs musicaux le disent chantre basse entre 1779 et 1783 à la paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois ; en avril 1788 il fait partie des « acteurs chantans dans les chœurs » lors des représentations d'*Arvoire et Evelina* de Sacchini à l'Académie royale de musique. La même source le signale en 1788 comme professeur de musique vocale et en 1789 comme basse chantante, toujours à Saint-Germain-l'Auxerrois.

C'est peu après son arrivée que Peucellier se lance dans l'activité de copie au pochoir. En 1779 et 1780, il copie d'abord une collection de six messes polyphoniques de Jean-Marie Rousseau<sup>6</sup>, à laquelle s'ajoute une messe de Claude Hermant de Saint-Benoist<sup>7</sup>. Celles de Rousseau avaient toutes été gravées auparavant, à Paris ou à Bruxelles. De ces messes, on possède maintenant un total de 13 exemplaires, pas toujours complets mais typique d'une petite production dont on possède d'autres exemples, comme à Beauvais avec le pocheur J. Pécheux.

Peu après la copie de ces messes, Peucellier entreprend de copier de volumineuses liturgies sur parchemin pour l'évêché de Chartres. Elles s'inscrivent dans un projet de révision des livres liturgiques du diocèse entrepris par Jean-Baptiste-Joseph de Lubersac, évêque de Chartres depuis 1780<sup>8</sup>.

<sup>5</sup> AD Oise, BMS Grandvilliers 1718-1767, vue 348. Jean-Bruno Peucellier ayant été employé dans des églises de Senlis, sa biographie a été explorée dans le cadre du projet MUSEFREM pour le département de l'Oise. Sa notice (n° 543053) n'étant pas encore publiée, ses principaux éléments m'ont été communiqués par Mme Sylvie Granger en février 2019, que je remercie pour cette faveur. Les actes cités sans source sont à rechercher dans cette fiche.

<sup>6</sup> Sur Jean-Marie Rousseau, maître de chapelle à Arras, Beaune, Beauvais et Tournai, on consultera avec profit sa fiche sur la base MUSEFREM. On y trouve plusieurs actes en rapport avec l'édition et la vente de ses messes.

<sup>7</sup> Même chose sur ce compositeur, qui étudie à Notre-Dame de Paris, puis travaille à Orléans, Chartres et surtout à Vannes.

<sup>8</sup> Sur la vie et le rôle de M<sup>gr</sup> de Lubersac, voir Jacques Lacour, « Livres liturgiques de Monseigneur de Lubersac, évêque de Chartres (1780-1791) », *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* 29 (1984), p. 161-232.

Fort du privilège obtenu le 23 mai 1780 par son prédécesseur Pierre Augustin Bernardin de Rosset de Fleury pour l'impression des livres d'usage du diocèse<sup>9</sup>, l'évêque et le chapitre peuvent nommer cette année-là des commissaires chargés de cette tâche. Les travaux commencent avec la révision du bréviaire, qui est publié en 1782 par Claude Simon à Paris, adapté du *Bréviaire de Paris* de 1736 avec quelques différences et l'ajout des offices des saints du diocèse et de la dédicace de la cathédrale. Il est suivi la même année par un *Supplementum breviarii* contenant les rubriques générales et les communs. En 1782 toujours commencent la révision du missel et celle du processionnal. Le missel et le missel des défunts paraissent en 1782 tandis qu'un marché est passé en avril 1783 pour la fourniture des processionnaux. L'impression des *Epistolae et evangelia... à Missali carnotensi excerpta* se fait en 1782 encore, dans le même caractère que le missel, et le 26 juin est prise la décision de faire copier quatre antiphonaires pour le chœur :

Du mardy 26 juin 1782. – M. Verchere un de Messieurs commis à l'œuvre a dit qu'il convenait faire travailler aux livres du chœur suivant le nouveau breviaire, et a demandé si la compagnie veut qu'ils soient en parchemin ou en vélin et a mis sur le bureau des modèles de caractères d'un musicien de Paris [Peaucellier] qui offre ses services pour cet ouvrage ; a ajouté ledit sieur qu'il serait à propos de faire faire quatre pupitres pour mettre devant les musiciens de façon qu'ils ne fussent plus obligés de quitter leurs places pour chanter les antiennes et répons, et de faire faire en conséquence quatre antiphoniers. – Renvoyé à la prudence de Messieurs de l'œuvre pour faire travailler aux livres de l'Eglise en parchemin suivant le caractère convenable, M. Verchere prié d'aller à Paris à ce sujet ; lesdits sieurs autorisés à supprimer les gros pupitres et d'en faire poser deux de chaque côté et de faire faire quatre antiphoniers. [AD Eure-et-Loir : G 333, f. 519r].

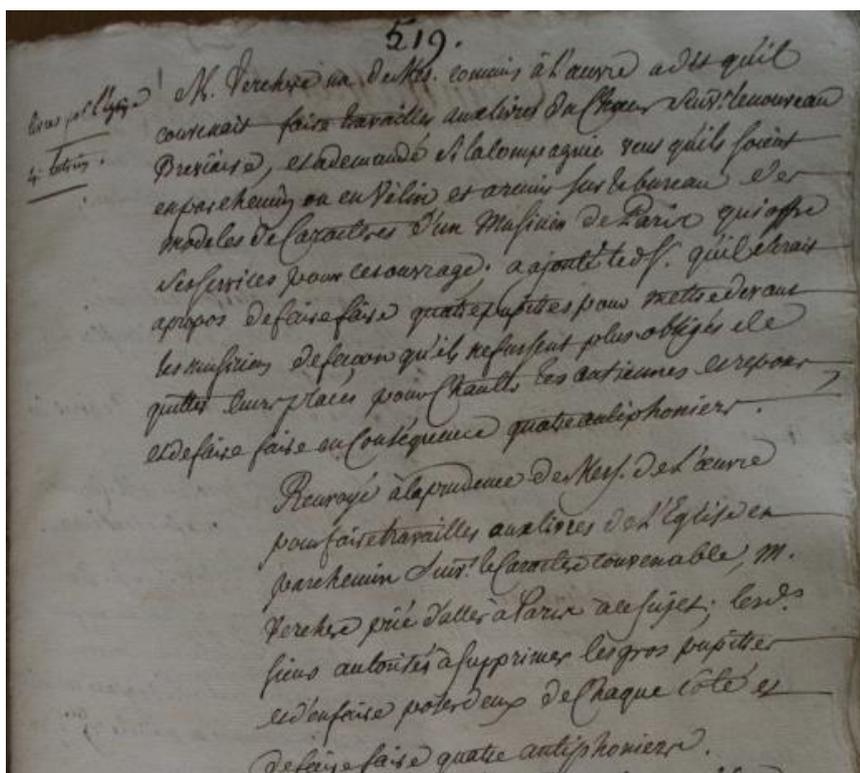


Fig. 1 – Délibération capitulaire de Notre-Dame de Chartres pour faire copier quatre antiphoniers. AD Eure-et-Loir : G 333, f. 519r. Cliché L. Guillo.

<sup>9</sup> Ce privilège est transcrit le 30 mai 1780 sur le registre de la Communauté des imprimeurs et libraires de Paris (Paris BnF (Mss.) : Français 21968, p. 307-308, n° 373).

Deux traités sont passés les 3 et 4 juillet 1782 avec un parcheminier et avec Peaucellier :

Du lundy 8 juillet 1782. – M. Verchere a remis sur le bureau les doubles des sousings faits à Paris les 3 et 4 juillet 1781 entre lui comme député du Chapitre et les sieurs Hebert marchand parcheminier, et Paucellier musicien de l'église de St Germain de l'Auxerrois, concernant le marché et les conventions au sujet des livres de chant du nouveau bréviaire. – Lesdites pièces seront remises à Messieurs de l'œuvre pour quoi ont été déposées ès mains de M. et M. Verchere prié de se joindre auxdits sieurs pour l'exécution dudit marché. [*idem*, f. 681r].

Dès 1782 les chantres et l'organiste commencent à travailler pour s'approprier la nouvelle liturgie, tandis qu'en 1783 un antiphonaire et un graduel sont imprimés en deux tomes *in-folio* chacun, toujours par Claude Simon, l'imprimeur de l'archevêque de Paris. Le premier est livré en octobre 1783, le second en avril 1784. En 1784 paraît encore le *Collectarium ... juxta formam novi Breviarii*. On dispose en 1785 de trois documents citant les ouvrages de Peaucellier :

Du samedi 19 février 1785 – M. l'officier a demandé d'être autorisé à envoyer douze cent livres à M. Seguin pour payer du parchemin employé aux livres que l'on fait à Paris pour le chœur. [AD Eure-et-Loir : G 334, f. 245r].

Du lundy 26 septembre 1785 – M. Le Prevot d'Auvers un de MM. commis à l'œuvre a fait part d'une lettre du sieur Paucellier chargé des livres du chœur par laquelle il prie la compagnie de lui envoyer à compte la somme de trois cent soixante livres, attendu que M. Seguin est absent et ne reviendra à Paris qu'après la fête de St Martin. – M. l'officier autorise de lui envoyer ladite somme, et MM. de l'œuvre priés de rapporter au chapitre trimestre prochain le nombre des livres faits pour le chœur et de ceux qui sont encore à faire.

Du mercredi 19 octobre 1785 – M. l'officier a demandé capitulum de la somme de trois cent soixante livres qu'il a envoyé à M. Paucellier chargé de la confection des livres de l'Eglise, ladite somme à compte sur son ouvrage suivant la quittance qu'il a remis sur le bureau. – Capitulum sur ladite quittance. [*idem*, f. 366v et 371r].

Du lundy 3 octobre 1785 – Idem dit que le vingt six septembre dernier a été renvoyé au chapitre général pour entendre le rapport de MM. commis à l'œuvre sur le nombre des livres faits et à faire pour le chœur. – Sur quoy M. le Prévôt d'Auvers un des sieurs commis s'est mis au bureau et a dit qu'il y en avoit six d'achevés et qu'il en restoit encore quatre à faire. – Acté lesdits sieurs remerciés et priés de veiller à la confection entière desdits livres. [*idem*, f. 368].

Les registres ne mentionnent plus Peaucellier par la suite mais au moins six volumes furent livrés puisqu'on les possède encore. Les travaux de révision continuent en 1787 avec la constitution d'une nouvelle commission, chargée de l'examen du *Processionnal*, qui sera imprimé en 1788<sup>10</sup>. Toute la production connue de Peaucellier en termes de copies au pochoir tient donc dans les années 1779 – ca. 1786.

La première épouse de Peaucellier meurt le 29 juin 1791 et il se fait ordonner prêtre le 22 mars 1792, muni de lettres dimissoriales de Jean-Baptiste Massieu, évêque constitutionnel de l'Oise. Ainsi s'achève la première période parisienne de sa vie.

Entre 1792 et 1794, Peaucellier se déplace à Fontaine-les-Corps-Nus (maintenant Fontaine-Chaalis, Oise), où il dessert la paroisse. Élu à la cure de l'église le 13 janvier 1793, il prend également des responsabilités d'officier public, étant élu le 7 octobre 1793 pour tenir l'état civil communal, institué par la loi du 22 juin 1792. Il se remarie le 2 décembre avec Jeanne Marie Boret, âgée de 39 ans,

---

<sup>10</sup> Pour une liste des publications faites dans le cadre de cette révision liturgique sur la période 1782-1789, voir Lacour 1985 p. 225-227. S'y ajoutent les volumes de Peaucellier, décrits plus bas.

filie d'un manouvrier de Verdun (Meuse)<sup>11</sup>. Ceci suppose que soit il avait abandonné la prêtrise à la suite de la Constitution civile du Clergé (13 février 1790), soit il avait saisi l'opportunité du décret du 27 août 1791, qui avait ouvert la porte au mariage des prêtres<sup>12</sup>. Nous penchons pour la première hypothèse car plus rien dans le reste de sa vie ne vient rappeler un statut de prêtre. Le 21 nivôse An II (10 janvier 1794), la naissance de Marie Alexandrine Flore, fille du maçon Pierre Thomas Lusurier<sup>13</sup> sera pour lui l'occasion de signer son dernier acte d'officier public à Fontaine-les-Corps-Nus et il est déjà rentré à Paris deux mois plus tard.

Une carte de sûreté lui est délivrée le 19 mars 1794 ; il y est dit artiste, âgé de 45 ans, né à Grandvilliers, arrivé à Paris il y a 16 ans (donc en 1778) et domicilié rue Saint-Germain-l'Auxerrois<sup>14</sup>. Sa fille Henriette Geneviève Marguerite Sophie se marie le 22 thermidor An IV (9 août 1796) avec Jean Pierre Marie Duhamel<sup>15</sup>. Le 2 mai 1797 sa petite-fille Madeleine Sophie Duhamel voit le jour. La pauvre enfant sera placée dans un orphelinat l'année suivante, après le décès de sa mère, ni le père ni le grand-père n'ayant souhaité s'en occuper<sup>16</sup>.

De là, l'on passe à son inventaire après décès, décès survenu le 24 février 1811, lorsqu'il habite au 4 de la rue Chilpéric dans le 4<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Il y est dit instituteur et l'inventaire est fait à la requête de sa veuve Jeanne-Marie Boret, représentée par sa fille Marie-Louise Boret, institutrice, demeurant 50 rue de l'Arbre-sec, qui possède procuration de sa mère. Son unique héritière est sa petite-fille Madeleine Sophie Duhamel, âgée de 13 ans, élève à l'hospice de la Maternité.

L'inventaire révèle des choses intéressantes ayant trait à son ancien métier de pocheur...

« une boîte remplie d'outils et ferrailles, une boîte remplie de caractères en cuivre, une boîte remplie de canifs et grattoirs, trois petites boîtes remplies de clous et ferrailles, deux grandes boîtes remplies de caractères de différentes formes et grandeurs en cuivre, un damier<sup>17</sup>, un tas de vieux papiers [...] prisés ensemble soixante trois francs. [...] ».

... comme d'autres relatives à son nouveau métier d'instituteur...

Deux cent quarante un volumes in 8° in 12 et in 16 brochés incomplets et contrefaçons de différents romans nouveaux, deux cent quatre vingt six volumes in 8° in 12 et in 16 reliés, dépareillés dont livres de dévotion, livres latins à l'usage des classes, almanachs et romans, prisés cent vingt quatre francs. [...]

... enfin quelques éléments sur sa situation patrimoniale et pécuniaire...

Certificat d'inscription pour une rente de 250 Francs à la Dette publique, aux noms de M. et Mme Peaucellier, avec certificat du paiement des arrérages. Acte de rente passé devant M<sup>e</sup> Leclercq notaire au baillage de Mondidier à la résidence d'Autanvillers (Oise), du 4 mars 1770, concernant les parents de J.B. Peaucellier. « Quinze pièces qui sont lettres factures et notes pouvant servir au compte à faire avec M. Houssier libraire à Saint-Omer. Quittance des frais d'inhumation : 40 Fr + 24 Fr à l'église Saint-Germain-

---

<sup>11</sup> AD Oise, BMS Fontaine-Chaalis 1766-1792.

<sup>12</sup> Sur ce point, voir Paul Chopelin, « Le débat sur le mariage des prêtres dans le diocèse de Rhône-et-Loire au début de la Révolution (1789-1792) », *Chrétiens et sociétés* 10 (2003), p. 69 sq.

<sup>13</sup> AD Oise, BMS Fontaine-Chaalis 1776-1828.

<sup>14</sup> Paris AN : F/7/4801.

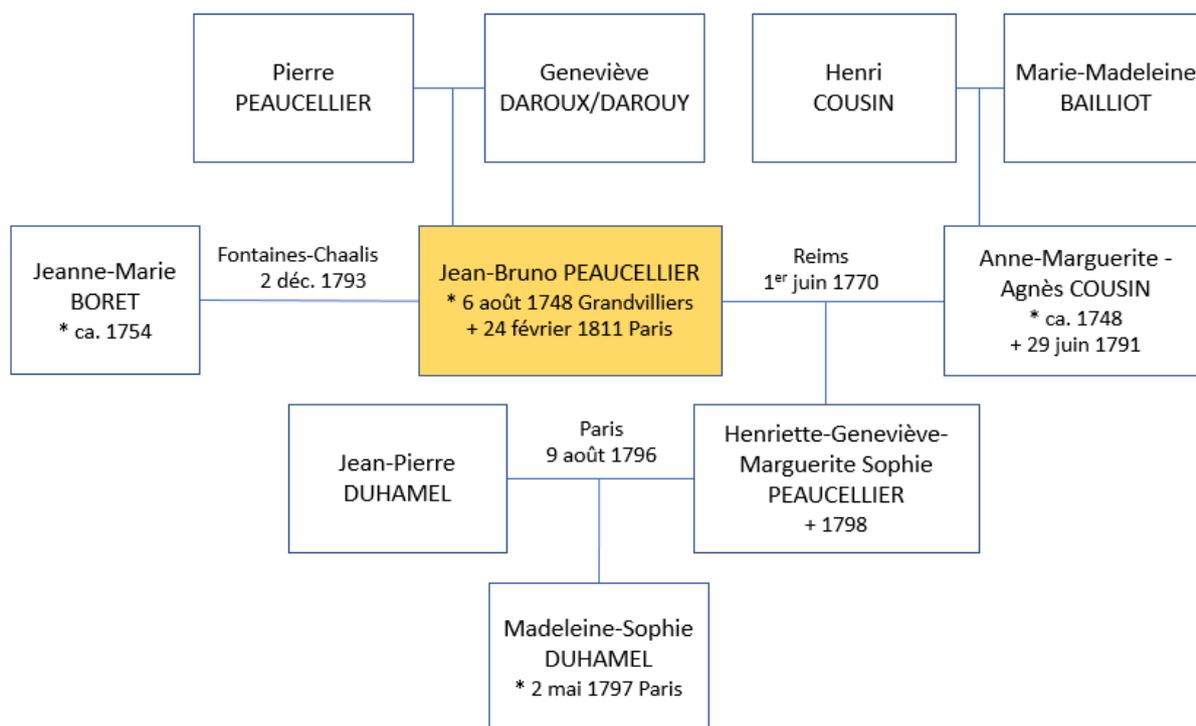
<sup>15</sup> Étude Andriveau (Paris) et AD Paris : V10E9.

<sup>16</sup> Un brevet est aussi identifié (mais non conservé) : transfert de J.-B. Peaucellier à la République, du 12 mars 1798 (22 ventôse An VI). Paris AN : MC/RE/VII/14.

<sup>17</sup> Ce qu'on prend ici pour un damier est probablement cette planche quadrillée où le pocheur dispose ses pochoirs en ordre alphabétique pour pouvoir les repérer et les saisir rapidement. Voir l'illustration de l'*Encyclopédie*.

l'Auxerrois pour les frais funéraires + 45 Fr pour le convoi + 45 Fr pour le médecin »<sup>18</sup>.

Jean-Bruno Peaucellier a donc été instituteur (et donc maître de lecture et d'écriture), chantre basse-contre dans des églises, choriste dans le répertoire dramatique, copiste, pocheur, raccommodeur de livres et officier public... Il a vécu en exerçant de nombreux métiers, tous en lien avec la musique ou le livre. En cela, il a marché dans les pas de son père, qui fut également musicien, chantre, copiste et maître d'école.



## L'œuvre poché : les messes polyphoniques

Tout l'œuvre copié de Peaucellier tient dans une courte période allant de 1779 à 1786 environ, mais la présence de caractères de cuivre dans son inventaire laisse supposer qu'il a pratiqué le pochoir plus longtemps.

Les messes polyphoniques qu'il a pochées en 1779-1780 s'inscrivent dans la mouvance qui tendait à compenser l'arrêt de l'édition des messes par l'atelier parisien des Ballard, intervenu en 1761<sup>19</sup>. Les compositeurs durent faire appel à d'autres procédés techniques, et en premier lieu la gravure. C'est ainsi que parurent des messes de Jean-Louis Bordier gravées par Bignon à Paris en 1758, des messes de Henri Hardouin gravées par le même en 1772, celles de Jean-Marie Rousseau gravées à Paris par Gérardin en 1776 et vers 1774-1778 à Bruxelles (avec un privilège royal français). La gravure permettait évidemment d'échapper au monopole attaché à la typographie musicale, mais elle ne se prêtait pas très bien à l'impression de livres de chœur. Une bonne lisibilité imposait de graver des notes de grande dimension, qui devaient être noircies au burin avec une technique de strié ou de traits voisins assez longue à exécuter.

Un peu plus tard, la technique du pochoir fut mise à contribution : paraissent alors les 14

<sup>18</sup> Paris AN : MC/ET/LVI/529.

<sup>19</sup> La dernière messe datée est celle de Pierre Hugard, parue en 1761 (RISM H 7817).

messes de Joseph Garnier pochées par J. Pécheux à Beauvais en 1775, et les sept messes de Jean-Marie Rousseau et de Claude Hermant de Saint-Benoist copiées par Peaucellier en 1779 et 1780. Enfin, la copie manuscrite perdue quoiqu'en faible nombre ; le livre de chœur d'Albi contenant les six messes de Jacques Focès en est un bon exemple<sup>20</sup>.

Au total, les 7 messes copiées par Peaucellier sont connues en 13 exemplaires :

Compositeur	Messe	Date	Exemplaire	Collation
Jean-Marie Rousseau	<i>Lumen ad revelationem</i>	1779	Paris BnF (Mus.) : RES F-960a <sup>21</sup>	[2]-39-[1] p.
"	<i>Nos qui vivimus</i>	1779	RES F-960b	31-[1] p.
"	<i>Lætamini in Domino</i>	1779	RES F-960c	35-[1] p.
"	<i>In die lætitiæ meæ</i>	1779	RES F-960d	25-[1] p.
"	"	1780	RES F-960 II (3) <sup>22</sup>	23-[1] p.
"	"	1780	AD Eure-et-Loir : F° A 45	23-[1] p. <sup>23</sup>
"	<i>Tristis est anima mea</i>	1779	RES F-960e	37-[1] p.
"	"	1780	RES F-960 II (2)	35-[1] p.
"	"	1780	AD Eure-et-Loir : F° A 45	35-[1] p. <sup>24</sup>
"	<i>Sit jucunda decoraque</i>	1779	RES F-960f	37-[1] p.
"	"	1780	RES F-960 II (1)	35-[1] p.
"	"	1780	AD Eure-et-Loir : F° A 45	35-[1] p. <sup>25</sup>
Claude Hermant de Saint-Benoist	<i>Judica causam meam</i>	1779	RES F-960g	35-[1] p.

La structure comparée des sept messes ne laisse apparaître que peu de différences :

Pièce	Messe	<i>Lumen</i>	<i>Nos qui vivimus</i>	<i>Laetamini</i>	<i>In Die</i>	<i>Tristis</i>	<i>Sit jucunda</i>	<i>Judica</i>
<i>Kyrie</i>		2 v + bc, 4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Christe</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	2 v
<i>Kyrie</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Et in terra pax</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Patrem</i>		3 v + bc, 4 v	4 v		4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Et in spiritum</i>		4 v						
<i>Sanctus</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>O salutaris</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Benedictus</i>		4 v	2 v		4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Osanna</i>			Ut supra					
<i>Agnus</i> <sup>26</sup>		3 v, 4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v
<i>Domine salvum</i>		4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v	4 v

<sup>20</sup> Pour le détail bibliographique de ces éditions, voir Jean-Paul C. Montagnier, *The polyphonic mass in France, 1600-1780 : the evidence of the printed choirbooks*. Cambridge, Cambridge University Press, 2017, p. 288-292.

<sup>21</sup> Pour le volume RES F-960, voir le microfilm BOB 8560 ; pour le volume RES F-960 II, voir BOB 8560 (début) et BOB 16074.

<sup>22</sup> Dans les trois messes de ce volume des guidons ont été ajoutées à la main. Ce volume vient avec une partie séparée in-4° de *Superius* des six messes de Rousseau qui composent le volume RES F-960a-f, d'une écriture soignée, avec l'ex-libris « à la cathédrale de Besançon ». Cette copie paraît plus tardive que les partitions pochées.

<sup>23</sup> Le volume des Archives départementales d'Eure-et-Loir est décrit dans Agnès Coutenceau-Gruet, *Catalogue des fonds musicaux conservés en région Centre*. Tours et Paris, 1995, n° 85-87 avec reproduction du titre de la *Missa In die*. Volume également cité dans Montagnier 2017, p. 290-291 et dans Lacour 1984, p. 203. Ce volume provient de l'évêché de Chartres, et des guidons ont été ajoutés à la main.

<sup>24</sup> Manquent le titre et les pages 23-26, 31-34.

<sup>25</sup> Manquent le titre et les pages 3-6, 11-12, 21-22, 27-28.

<sup>26</sup> Les *Agnus* sont dits deux fois seulement, avec *miserere nobis* (donc sans *dona nobis pacem*).

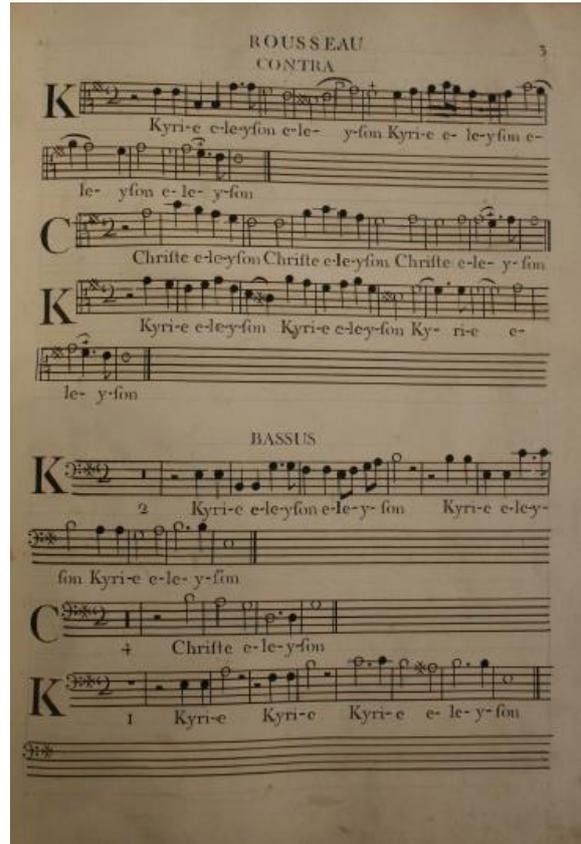
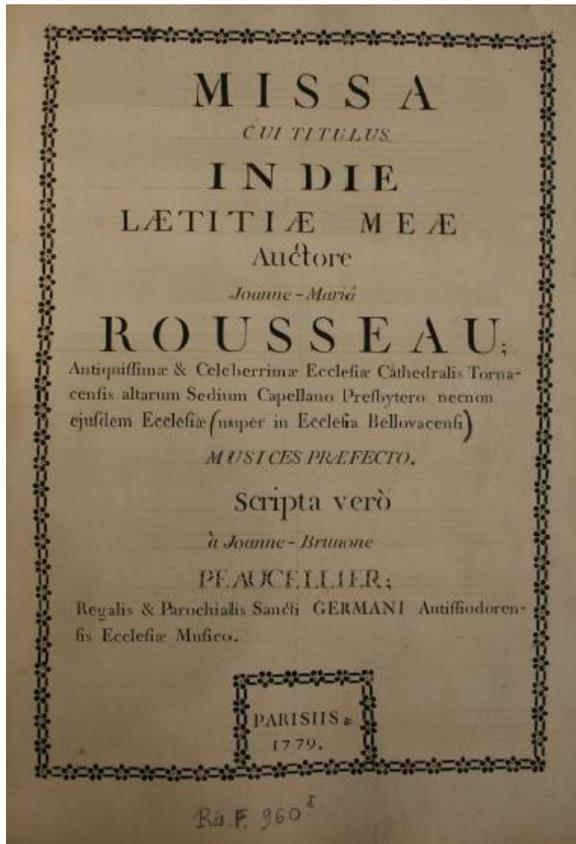


Fig. 2 – Page de titre et début de la messe *In die Lætitiæ meæ* de Rousseau.  
Paris BnF (Mus.) : RES F-960d. Cliché L. Guillo.

Toutes les messes de Peaucellier sont pochées en *in-folio* sur du papier épais et de grand format (environ 540 x 405 mm) provenant des moulins Montgolfier à Annonay<sup>27</sup> ; les volumes de la BnF sont reliés dans de lourds volumes en ais de bois recouverts de cuir, avec boulons, lanières et coins. Les pages de titre sont encadrées d'une frise de petites vignettes au pochoir, et l'adresse (PARISIIS 1779 ou 1780) est pochée dans un encadrement similaire plus petit. Les vignettes de la frise sont toujours différentes d'un exemplaire à l'autre (il y a 12 frises différentes pour 13 exemplaires). Le gabarit de la mise en pages reste constant : 4 blocs de 5 portées tracées au *rastrum*, titres courants avec titre de la messe à gauche, nom du compositeur à droite, SUPERIUS et TENOR en page de gauche, CONTRA et BASSUS en page de droite. Les traits de construction au crayon du gabarit de copie sont visibles. La comparaison des trois volumes de Paris et Chartres montrent que les pochoirs de musique sont les mêmes, mais il y a des variations dans le calibrage des portées :

	RES F-960 I	RES F-960 II	F° A 45
Longueur des portées	281 à 283 mm	295 à 296 mm	295 à 301 mm
Hauteur de 5 lignes	19 à 19,5 mm	17 à 17,5 mm	16,5 à 17,0 mm
Intervalle entre les portées	16 à 20 mm	22 à 23 mm	24 mm

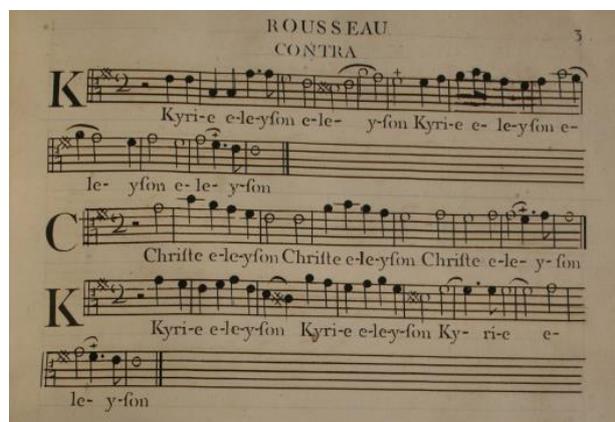
<sup>27</sup> Les trois volumes de Paris et Chartres révèlent le filigrane « FIN DE // R [Fleur de lys] MONTGOLFIER // D ANNONAY » qui correspond à Raymond II Montgolfier, papetier actif entre 1766 et 1788 à Vidalon-le-Haut (Annonay), d'après Raymond Gaudriault, *Filigranes et autres caractéristiques des papiers fabriqués en France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, CNRS-Éditions et J. Telford, 1995, p. 247.



TRES MISSÆ Quatuor Vocibus NOBILI CAPITULO Antiquissimæ & Celeberrimæ ECCLESIAE Cathedralis Tornacensis DICATÆ Auctore Joanne Mariâ ROUSSEAU Presbitero ejusdem Ecclesiae Capellano Nec non in eadem Musices PRÆFECTO Gravées à Bruxelles chez Mrs. Van-yphen & Pris & Se trouve : a Paris chez Mr. Cornoüaille Montagne S<sup>te</sup> Geneviève & aux adresses Or<sup>ds</sup>. de Musique. A.P.D.R.<sup>30</sup>



Bruxelles : Van Ypen & Pris, ca. 1776, gravé.  
Bruxelles KBR



Paris : Peaucellier, 1779, poché.  
Paris BnF (Mus.)

Fig. 4 – Jean-Marie Rousseau, Missa *In die lætitiæ meæ*, Kyrie, partie de Contra.

Ici, la mise en page de Peaucellier s'affranchit largement de celle de l'édition gravée, qui est beaucoup plus dense.

Quant à la messe de Claude Hermant de Saint-Benoist, on ne lui connaît pas de source gravée ; la copie de Peaucellier reste sa seule source connue et elle très fautive..

Dans la musique polyphonique, Peaucellier possède des pochoirs pour les quatre clefs, les altérations, les barres de mesure, les croches, noires, blanches, rondes, le point des notes pointées, les silences (soit 17 pochoirs). Les autres signes sont tracés à la plume : petites notes d'appoggiature, liaisons, signes de congruence, ornements, la seconde barre de la double barre, les triolets, les guidons, quelques altérations de précaution. Les tenons des notes blanches font qu'elles apparaissent ouvertes à « 10h30 » et à « 16h30 » du cercle, de sorte que lorsqu'elles sont posées en interligne les lignes haute et basse les font paraître fermées. Il arrive aussi que les tenons aient été comblés à la plume.

### L'œuvre poché : les liturgies chartraines

Le deuxième groupe de copies dues à Peaucellier consiste en une collection de livres liturgiques exécutés pour le diocèse de Chartres, entre 1783 et 1786 ou au-delà, maintenant conservée aux Archives diocésaines de Chartres. Les archives capitulaires de la cathédrale ont livré quelques éléments relatifs aux contrats passés à Paris avec Peaucellier et le parcheminier, transcrits plus haut.

Ce sont de très lourds volumes reliés dans des ais de bois couverts de cuir, avec cornières, boulons et lanières. Ils portent au milieu des plats une plaque de laiton gravée montrant la chemise de la Vierge (qui est une relique de la cathédrale), et les initiales ND gravées sur chaque coin. Les volumes signés par Peaucellier ou qui peuvent lui être attribués avec certitude sont au nombre de cinq ; on peut leur adjoindre un volume de 1812 copié à la main par Jean-François Gréard, premier chantre de l'église Saints-Pierre-et-Paul. L'importance de cette collection (et son poids...) nous incite à en donner le détail du contenu :

<sup>30</sup> RISM R 2955, cf. Marie Cornaz, *Les éditions musicales publiées à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle (1706-1794) : catalogue descriptif et illustré*. Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2008, n° R9, avec transcription de la dédicace de Rousseau aux doyen, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Tournai, où il était maître de musique et prêtre bénéficiaire.

Titre	Adresse	Cote
<i>Psalterium dispositum per hebdomadam ad usum insignis et cathedralis ecclesiae Carnotensis.</i> [2]-353-[1] p. : [Psautier] (p. 60-63 : hymne <i>O luce qui mortalibus</i> , faux-bourdon à 4 v.) 71-[1] p. : <i>Ordinarium breviarum in feriis Adventus, Quadragesimæ, &amp; Vigiliis quæ sunt cum Jejunio, dicuntur preces ut sequitur</i> (à la fin, <i>Magnificat</i> en faux-bourdon sur les huit tons). 278-[10] p. : [ <i>Commune sanctorum</i> ] 43-[1] p. : <i>Officium parvum Beatæ Mariæ Virginis.</i> 36 p. : <i>Officium defunctorum</i> [4] p. : index	Parisiis, scripsit J. B. Peaucellier, regalis & parochialis S. Germani Autissiodorensis ecclesiae musicus. M.DCC.LXXXIII.	Ms. n° 40
<i>Psalterium dispositum per hebdomadam ...</i> Double du Ms. n° 40, mêmes sections.	Parisiis... (comme Ms. n° 40)	Ms. n° 36
[ <i>Graduale, pars autumnalis</i> ] [2]-220 p. : <i>Proprium de tempore pars autumnalis</i> p. 221-399 : <i>Proprium sanctorum pars autumnalis</i> p. 400-429 : <i>In commemoratione omnium defunctorum</i> p. 430-457 : <i>Diebus intra octavam omnium sanctorum...</i> p. 458-469 : <i>In festo Sancti Martini Turonibus episcopi</i> p. 470-494 : <i>In festo omnium sanctorum pontificum sacerdotum</i> p. 495-527 : <i>In festo præsentationis Beatæ Mariæ Virginis</i> p. 528-532 : <i>In festo S. Clementis.</i>	Le titre général manque	Ms. n° 35
[ <i>Graduale, pars autumnalis</i> ] Double du Ms. n° 35, mêmes sections.	Le titre général manque	Ms. n° 37
<i>Graduale ad usum insignis et cathedralis ecclesiae Carnotensis. Pars aestiva.</i> [4]-viii p. : Doxologie sur les 8 tons. p. 1-168 : <i>Proprium de tempore. Pars aestiva.</i> p. 169-562 : <i>Proprium sanctorum. Pars aestiva.</i> p. 563-588 : <i>Cantus Kyrie Gloria in excelsis &amp;c pro solemnitate festorum.</i> p. 589-704 : <i>Commune sanctorum.</i>	Parisiis... (comme Ms. n° 40)	Ms. n° 38.
<i>Graduale Carnotense, ad usum insignis ecclesiae Beatæ Mariæ Virginis olim cathedralis nunc parochialis. Pars hyemalis.</i> [6]-610 p. Écrit à la main, avec les ornements au pochoir.	Illud scripsit D. Joannes-Franciscus Gréard, primus cantor ecclesiae parochialis sanctorum apostolorum Petri & Pauli. Ex mandato impensisque ecclesiae D. Josephi Desuc de S. Afrique, Beatæ Mariæ Virginis matricularii ; A Chart[r]es, via Sancti Petri. M. DCCC.XII.	Ms. n° 34.

Cette série n'est pas complète, puisqu'il manque la partie de printemps du *Graduel*. Comme l'acte capitulaire du 3 octobre 1785 précise qu'à cette date six volumes étaient faits et qu'il en restait quatre à faire, on peut supposer qu'au moins un volume de Peaucellier a été perdu à la Révolution (puisqu'il n'en reste que cinq), probablement le double de la partie d'été. Quant à la partie d'hiver écrite par Gréard, il peut s'agir soit du remplacement d'un volume perdu, soit d'un complément à la commande faite à Peaucellier.

Tous les volumes de Peaucellier sont pochés sur parchemin, les feuilles mesurent 610 x 450 mm. Le gabarit est à 7 portées de 4 lignes rouges à la page, longues de 316 mm environ (hauteur de 4 lignes = 27 mm, intervalle entre les portées = 41,5 mm). Les pages de titre qui nous sont parvenues sont très travaillées et reprennent le dessin de la chemise de la Vierge :

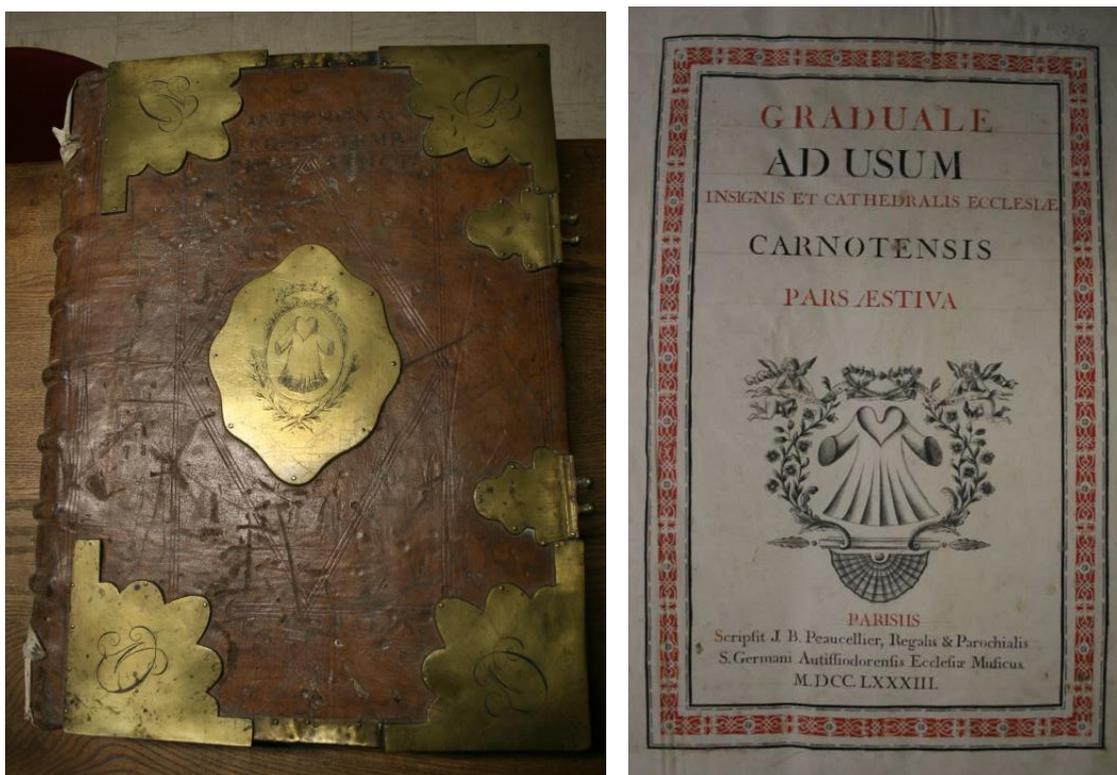


Fig. 5 – La reliure et la page de titre du *Graduel de Chartres, partie d’été, 1783*. Cliché L. Guillo.

### Les pochoirs de Peaucellier

Peaucellier est bien équipé, avec au moins 15 corps de lettres réales<sup>31</sup> ornées ; il dispose également de pochoirs de musique et de plain-chant.

Nature	Hauteur <sup>32</sup>	Usage repéré
Réale romaine	47,5 mm	Dans les passe-partout du <i>Graduel</i> de Chartres <sup>33</sup>
"	21 à 21,5 mm	Titre des messes polyphoniques
"	20,6 mm	Titre du <i>Graduel</i> de Chartres
"	17,2 mm	<i>Idem</i>
"	15,4 mm	Titre des messes polyphoniques
"	14,2 mm	Titre du <i>Graduel</i> de Chartres
"	13,7 mm	Texte sous le plain-chant du <i>Graduel</i>
"	12,5 mm	Titre des messes polyphoniques
"	11,0 à 11,1 mm	Titre des messes polyphoniques et du <i>Graduel</i>
"	10,0 à 10,5 mm	Titre du <i>Graduel</i> de Chartres et noms de pièces en rouge
"	7,6 à 8,0 mm	Titre courants des messes et texte sous la musique
"	6,5 à 7,0 mm	Nom des voix des messes
Réale italique	7,4 mm	Titre des messes, mentions <i>Duo, Trio, Basse-continue</i> , etc.
Lettres ornées	31,3 mm	Titre du <i>Graduel</i> de Chartres
"	10,3 mm	Mention « PEAUCELLIER » au titre des messes

<sup>31</sup> En référence à la classification de caractères de Vox-Atypi.

<sup>32</sup> La hauteur des lettres est prise sur des capitales avec empattements (B, D, E, F, R, T...) ; elle ne suffit pas à décrire complètement l’alphabet (car elle ne reflète ni les proportions ni la graisse), mais une classification plus fine nous aurait emmené trop loin.

<sup>33</sup> Ces relevés ont été faits sur le Ms. N° 35.

Chiffres	11 mm	Carrure des messes, pagination et numéros des versets dans le <i>Graduel</i> .
"	5,6 mm	Millésime des messes et pagination
Plain-chant	Haut. 10 mm Larg. 7,3 mm Clef ut 25,4 mm	Notes carrées. <i>Graduel</i> de Chartres.
Musique	Notes rondes	Messes polyphoniques, et quelques magnificat ou hymnes en faux-bourdon dans le <i>Graduel</i> de Chartres.

Ses pages de titre sont composées dans le goût typographique, avec de nombreux corps de pochoirs et, pour le *Graduel*, des lignes en rouge. Dans ces volumes les initiales de grand corps sont souvent en rouge. Ses travaux ont une très grande régularité graphique, toutefois les tenons des pochoirs ne sont jamais comblés, même aux titres.

Les ornements utilisés par Peaucellier dans le *Graduel* de Chartres sont très nombreux, déclinés en fleurons, passe-partout, frises et bandeaux. Ils sont pochés en rouge ou en noir, à l'exclusion de toute autre couleur. On peut citer notamment :

- Des passe-partout de 135 à 140 mm de côté avec une capitale en rouge au centre ;
- Douze frises très fines utilisées dans les titres des messes polyphoniques ;
- Des dizaines de frises et de bandeaux, souvent constitués soit d'un pochoir répété en rouge avec une bordure autour, soit de deux lignes d'un pochoir répété en rouge avec une bordure autour ;
- Une douzaine de fleurons différents, souvent inspirés de la fleur-de-lys, utilisés dans les pages vides ou en bas de page.

Exemples de fleurons utilisés par Peaucellier (mais pas spécifiques à son atelier), choisis dans les liturgies chartraines :



Exemples de frises et de bandeaux déclinés avec les mêmes pochoirs :



### 3. Jacques-Guillaume Bonnisselle (1748 - 1833) et ses travaux

#### Biographie

Jacques-Guillaume Bonnisselle naît le 3 mars 1748 à Paris, fils de Guillaume Bonnisselle, maître cordonnier à Paris, et de Marie Geneviève Charlotte Depoix.

Le 22 juillet 1780, son contrat de mariage<sup>34</sup> le dit graveur géographe, son père est déjà mort et il réside rue du faubourg et paroisse Saint-Jacques. Il épouse Marie-Jeanne Depesseville, fille majeure de défunt Étienne Depesseville, compagnon couvreur, et de Marie Jeanne Jacquin, demeurant même rue. Le mariage est placé sous le régime de la communauté selon la coutume de Paris, à l'exclusion des dettes et hypothèques antérieures. Les biens du futur sont estimés à 1 200 lt, ceux de la future à 600 lt, dont 400 lt pour chacun entreront dans la communauté. La future reçoit un douaire préfix de 300 lt une fois payé et les futurs se font donation mutuelle de tous leurs biens au dernier survivant. Parmi les témoins, Jean Charles Bonnisselle maître cordonnier, frère du futur. Le mariage religieux se tient le 24 juillet suivant en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas<sup>35</sup>.

Son épouse décède le 27 octobre 1784 ; le 17 novembre un avis de parents et amis conduit à une sentence du lieutenant civil au Châtelet de Paris, qui nomme son mari tuteur de leur fille Marie-Françoise<sup>36</sup>, tandis que l'oncle de l'enfant, Jean-Baptiste de Pesseville, compagnon imprimeur, est

<sup>34</sup> Paris AN : MC/ET/XLIX/850.

<sup>35</sup> Étude Andriveau, via la base Filae.

<sup>36</sup> De Marie-Françoise on connaît son mariage avec Louis-Auguste Guillard dit Renault, un certificat de propriété de rente sur l'État du 12 juin 1833 (Paris AN : MC/ET/XLIX/1170) et son décès à Paris (10<sup>e</sup> arrdt) le 6 décembre 1847 (AD Paris :

nommé subrogé tuteur. Ces éléments sont mentionnés dans l'inventaire de la communauté<sup>37</sup>, dressé le 7 décembre 1784 à la requête de son mari veuf, qui y est toujours dit graveur géographe. On y remarque « plusieurs [...] petites pointes et burins à graver, deux règles », « deux surplis ~~de chantre~~ et un rocher de linon déchirée, un serpent avec son bocal de cuivre et son embouchure d'ivoire, prisés ensemble 150 lt », outre quatorze estampes et trente-six volumes de dévotion. L'acte cite également quelques dettes (perruquier, couturier, fripier, médecin).

Jacques-Guillaume (dit alors compagnon graveur) se remarie le 15 septembre 1785 avec Geneviève Perosay [Perozet], fille d'André Perosay et de Marie Anne Feudon, sous le même régime. Le futur apporte ses biens en dot, la future la somme de 100 lt en sus de ses habits et effets provenant de ses gains et épargne. Il prévoit un douaire préfix de 150 lt à la future et les futurs se font donation mutuelle de leurs biens au dernier vivant<sup>38</sup>. Le mariage civil intervient le 17 septembre. Le couple aura au moins deux enfants : un garçon prénommé André-Guillaume, mort le 8 février 1788<sup>39</sup>, et une fille Geneviève Julienne, inhumée le 19 mars 1790 âgée de sept mois<sup>40</sup>. Elle décède à Sammeron (Seine-et-Marne), probablement chez sa nourrice.

C'est durant la période 1787- 1792 qu'on possède les sources les plus précises de l'activité de Bonnisselle comme musicien serpentiste, pocheur, relieur et raccommodeur de livres. Il travaille pour la fabrique de Saint-Jacques-du-Haut-Pas :

Comptes de l'exercice 1787-1788 de M<sup>r</sup> Chazal, ancien marguillier, dépenses : *Relieur. A M. Bonnisselle pour le montant de son mémoire trois cahiers donnés par M. Roubo père, reçu et accepté par la compagnie par délibération du 8 octobre 1786 : 9 lt.* <sup>41</sup>

Comptes du 6 avril 1788 au 19 août 1789 de M<sup>r</sup> Scellier, marguillier, dans les dépenses : *Graveur. A M. Bonnisselle pour écriture au caractère et 2 tableaux pour la distribution de pain et tableau pour les marguilliers : 15 lt.* <sup>42</sup>

Le 28 juillet 1792, Bonnisselle est parrain au baptême d'Athanase Sophie Boucher, fille de Pierre-François Boucher, maître d'école de la paroisse du Mesnil-Aubry, et de Marie-Louise Hebart. Il y est dit serpent à la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas<sup>43</sup>.

Et pour la fabrique du couvent des Bénédictins anglais, un peu plus haut dans la rue Saint-Jacques :

Du 19 février 1788, dans les comptes de la fabrique : *Expences : To Mr Bonnisselle for a book for the church : 12 lt 12 s.* <sup>44</sup>

Au 30 juin 1789 : *Expences : To Mr Bonnisselle for 4 copies of a responsory & 4 books for the prayers ordered by the archbishop : 123 lt 12 s.*

Et au 21 octobre 1790 : *Expences : To D. Bede's coffin and the 4 bearers : 13 lt 16 s 0 d. To Mr Bonnisselle & the cantor of the parish for assisting the choir at his burial, each 3 lt : 6 lt 0 s 0 d.*

---

État civil reconstitué).

<sup>37</sup> Paris AN : MC/ET/XLVII/340. L'acte de clôture d'inventaire du 14 décembre 1784 est à Paris AN : Y//5287, p. 198.

<sup>38</sup> Paris AN : MC/ET/XLVII/346. Pour le mariage religieux : étude Andriveau.

<sup>39</sup> <http://tousauparadis.com/triparis.php>

<sup>40</sup> AD Seine-et-Marne, BMS Sammeron.

<sup>41</sup> Paris AN : H//4471. À cette époque le serpent de Saint-Jacques-du-Haut-Pas est M. Lefevre, l'organiste M. Houdin (Oudin), et le facteur M. Clicquot. Quant à M. Roubo, c'est l'ébéniste bien connu.

<sup>42</sup> Paris AN : H//4473. Le serpent est toujours M. Lefevre.

<sup>43</sup> AD Val d'Oise, NMD Mesnil-Aubry, 3E112 6.

<sup>44</sup> Paris AN : H//3896 (pour les trois mentions). À cette époque le serpentiste des Bénédictins est M. Denis, le chantre M. Robin, l'organiste M. Miroir et le facteur M. Clicquot.

Octobre 1790.		800	
3	To coach hire about our affairs	2	15 0
4	To M <sup>r</sup> . De Bois lawyer for a consultation	12	0 0
5	To coach hire on business	2	2 0
7	To M <sup>r</sup> . Lotin cook on acct for provisions	300	0 0
10	To M <sup>r</sup> . Souillot some merchant on account	700	0 0
11	To coach hire about affairs	1	19 0
18	To different Decrees of the Nat. Assembly	2	4 0
	To coach hire about affairs	2	12 0
21	To D. Bades coffin & the 4 bearers	13	16 0
	To M <sup>r</sup> . Bonnisselle & the Cantors of the parish for assisting the choir at his Burial each & ...	6	0 0
		800	19 0

Fig. 6 – Extrait des comptes des Bénédictins anglais de la rue Saint-Jacques, octobre 1790.  
Paris AN : H//3896. Cliché L. Guillo.

Une source beaucoup plus tardive le mentionne encore, comme ayant travaillé pour la paroisse Saint-Roch : un mémoire de travaux du 23 décembre 1816 présenté par Charles Berthot relieur à la fabrique de Saint-Roch mentionne que Bonnisselle leur avait vendu des livres liturgiques<sup>45</sup>.

Parallèlement, les manuscrits retrouvés sont destinés au couvent des Ursulines et aux Bénédictins anglais de la rue Saint-Jacques.

La période révolutionnaire révèle des éléments plus décousus de sa vie. Il reçoit le 25 avril 1793 une carte de citoyenneté après avoir justifié de son devoir civique. Il y est dit graveur, âgé de 44 ans, demeurant 90 rue Saint-Jacques<sup>46</sup>.

Sa souscription en 1794 à 10 actions de la rente Lafarge (l'ancêtre de notre assurance vieillesse) précise qu'il était né le 3 mars 1748, et qu'il est mort le 14 mai 1833<sup>47</sup>. Le 4 pluviôse An VI (23 janvier 1798), il constitue deux procureurs pour se rendre adjudicataire dans le département d'Eure-et-Loir d'un domaine national situé sur la commune des Ressuintes, canton de La Ferté [-Bernard], consistant en six arpents de terres labourables, en portant les enchères jusqu'à 12 500 lt. Dans cet acte il est dit demeurant n° 112 rue Jacques à Paris division de l'Observatoire, et créancier de l'État pour 915 lt de rente perpétuelle en plusieurs parties inscrites sur le grand livre de la Dette publique<sup>48</sup>.

Le 9 germinal An VIII (30 mars 1800), Jacques-Guillaume, comme tuteur de sa fille mineure Marie-Françoise, et son beau-frère Nicolas Maxime Suret, compositeur d'imprimerie et veuf de Marie-Madeleine Depesseville, font procéder à l'inventaire de la communauté de Suret et Marie-Madeleine, dont Marie-Françoise est la seule héritière. Il demeure alors au n° 110 rue Jacques, division de l'Observatoire<sup>49</sup>.

Le 14 mai 1833, Jacques-Guillaume Bonnisselle décède à l'âge de 85 ans, déjà veuf de sa seconde

<sup>45</sup> Paris AHAP (Archives historiques de l'archevêché de Paris) : comptes de Saint-Roch, pièces comptables 1816.

<sup>46</sup> Pierrefitte-sur-Seine AN : F/7/4802, f. 20, n° 122.

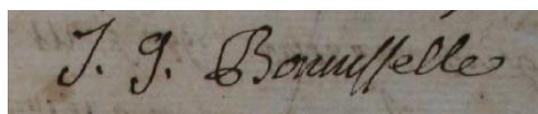
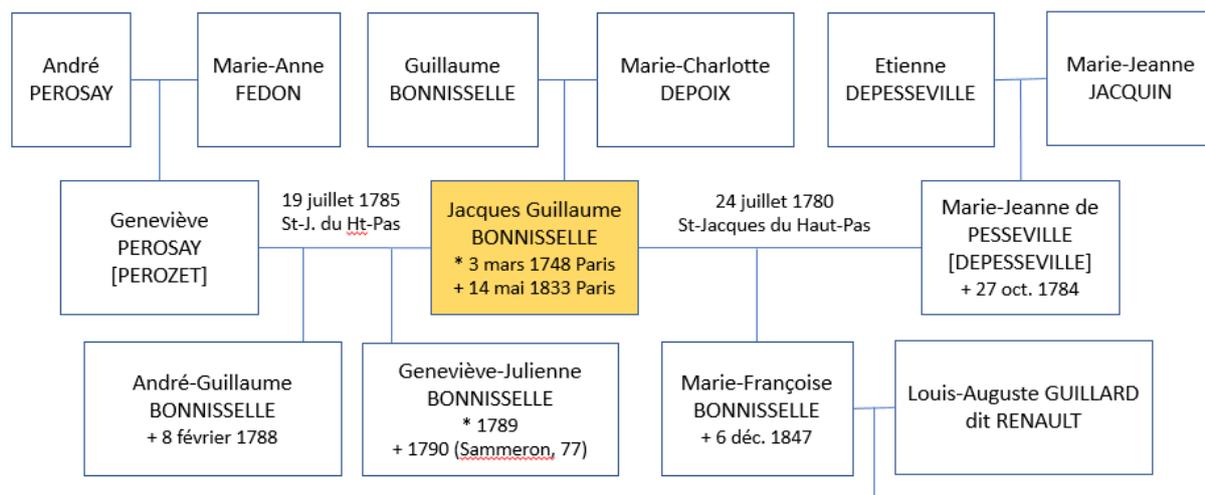
<sup>47</sup> Pierrefitte-sur-Seine AN : F/22/815.

<sup>48</sup> Paris AN : MC/ET/VII/541. Un autre acte du 23 ventôse An VI, non retrouvé en liasse, est probablement en lien avec cette acquisition (même cote).

<sup>49</sup> Paris AN : MC/ET/II/774. Marie-Madeleine Depesseville était morte le 16 messidor An VII (4 juillet 1799) et Suret avait dû vendre une partie du mobilier pour régler les frais d'obsèques. La démarche est rendue nécessaire par le remariage de Suret avec Rosalie Gabrielle Van Esbecq, dont le contrat est passé le même jour (même cote).

épouse, au 260 rue Saint-Jacques à Paris 12<sup>e</sup> arrdt. Son mobilier est évalué à 650 Fr et il laisse sa fille Marie-Françoise<sup>50</sup>, rentière et demeurant avec lui, comme unique héritière. Une notoriété de décès est passée le 30 mai qui précise qu'il n'a pas été fait d'inventaire. Le 12 juin suivant, un certificat vient rappeler qu'il possédait une rente sur l'État<sup>51</sup>.

Jusque vers 1790, il était mentionné comme graveur ou graveur en géographie, pocheur, relieur et serpentiste<sup>52</sup> et les deux seuls livres au pochoir qu'on lui connaît datent de la période 1773-1783. Pendant la période révolutionnaire et jusqu'à son décès, ses professions sont moins claires ; il faut croire qu'il se consacrait plutôt à la gravure en géographie, puisque les cartes qu'il a signées sont éditées dans la période 1801-1809.



## L'œuvre poché

OFFICIUM SS. URSULÆ ET SOCIARUM EJUS VIRGINUM ET. M. DIE XXI. OCTOBRIS [dans un cartouche :]  
IN ANNO DOMINI. M.DCC.LXXIII. Ex Typographia J. G. Bonnisselle.

Manuscrit 2<sup>o</sup> sur papier, 642 x 492 mm, [2 bl.]-2-[2 bl.]-[152 p. pag. 3-153 + 1 bl.]. Filigrane « D&C BLAUW IV ». 6 portées de 4 lignes rouges à la page, long. 387 mm, haut. 39 mm. Le titre et les deux titres de départ des deux offices sont tracés à la plume, en lettres striées ou pointillées, noires ou rouges. L'autel dessiné au titre est traité au lavis. Le pochoir est utilisé pour le texte, les titres intermédiaires et le plain-chant, avec des traits de construction visibles.

Contenu : p. 3-125 *In festo SS. Virginum et martyrum Ursulæ et sociarum ejus* ; p. 121-124 blanches ; p. 125-136 *In festo S. Uphemiæ virginis et M.* Ce volume était destiné au couvent des Ursulines de Paris, situé rue Saint-Jacques, à peine plus haut que Saint-Jacques-du-Haut-Pas et de l'autre côté de la rue.

Paris Maz. : Ms. 466. Prov. Bibl. de la Sorbonne (ancienne cote Ms 1388 C<sup>2</sup>). Reliure du temps en veau

<sup>50</sup> AD Paris : DQ8 1016 n<sup>o</sup> 1513 et État civil reconstitué. Paris AN : MC/ET/XLIX/1169 (30 mai 1833), notoriété.

<sup>51</sup> Paris AN : MC/ET/XLIX/1170.

<sup>52</sup> D'après l'étude collective suivante, « Les musiciens d'église en 1790 : premier état d'une enquête sur un groupe professionnel », *Annales historiques de la Révolution française* 340 (2005), p. 57-82, le musicien le plus fréquent à l'époque est l'organiste, suivi par le « serpent » ou serpentiste et le chanteur basse-contre. Le salaire médian du serpent est égal à celui de l'organiste (400 lt/an), mais moitié de celui de la basse-contre (p. 72). En 1830-1831, il y a encore un serpent dans presque toutes les églises de Paris, dont le traitement va de 480 à 900 Fr (mais 1150 Fr pour Notre-Dame). Ce salaire est un peu inférieur à celui des chantres (d'après François Lesure, dir., *La musique à Paris en 1830-1831*, Paris, Bibliothèque nationale, 1983, p. 263-264).

porphyre au chiffre de Louis XV.



Fig. 7 – L'office de Sainte-Ursule copié par J. G. Bonnisselle en 1773.

Paris Maz. : Ms. 466. Clichés L. Guillo.

RESPONSORIA BREVIA EXCERPTA EX ANTIPHONALI BENEDICTINO-ROMANO AD USUM MONACHORUM ANGLORUM S. EDMUNDI Via S. Jacobæa Parisiis. [Monogramme S E] ANNO DOMINI M.D.CC.LXXXIII. J. G. Bonnisselle Scripsit.

Manuscrit sur papier à la plume et au pochoir, 4°, [4]-51-[37 bl.] p., 235 x 180 mm. 5 portées de 4 lignes rouges à la page, long. 131 mm, haut. 12 mm. Le titre, les titres intermédiaires, le texte, les frises et autres ornements sont tracés à l'encre rouge ou brune. Le pochoir est réservé pour le plain-chant, les clés et altérations.

Contient p. 3-30 le *Proprium de tempore* et p. 32-51 le *Commune sanctorum* (la notice du catalogue de la BnF donne un dépouillement très précis du contenu.). Manuscrit très soigné, écrit pour le monastère des Bénédictins anglais de la rue Saint-Jacques, (actuellement la Schola cantorum). Bonnisselle avait travaillé à plusieurs reprises pour ce couvent (voir plus haut), comme pocheur autant que comme serpentiste.

Paris BnF (Mus.) : VM1-681. Reliure en veau.



Fig. 8 – Les répons à l’usage des Bénédictins anglais de Saint-Edmond, 1783.  
Paris BnF (Mus.) : VM1-881. Clichés L. Guillo.

### L’œuvre gravé : cartes et plans

Le nom de Bonnisselle se trouve sur cinq cartes et plans :

*Plan de Paris divisé en 12 mairies subdivisées chacune en 4 parties... dessiné par Chamot. Gravé par Bonnisselle...*  
– Paris : Jean, 1807. 1 feuille, 148x104 cm. Paris BnF (Cartes) : GE B-779 et GE C-6974 (exemplaire daté 1812 sur Gallica). Paris, Musée Carnavalet (exemplaire daté 1811). London BL. München BSB. New York (NY) Columbia Un.. Washington (DC) American Un. Bender Libr. Wien ÖNB. Le plan est déjà annoncé en 1804 dans le *Journal typographique et bibliographique* de Dujardin-Sailly, p. 136. Des tirages existent en 1807, 1808, 1810, 1811, 1812, jusqu’en 1816, ici avec un encadrement illustrant les monuments de Paris.

*Plan of London, Westminster and the borough of Southwark : with all the additional streets, squares, &c.... dessiné et gravé par J. G. Bonnisselle.* – S. l., ca. 1790. 1 feuille, 51x83 cm. London BL. Des tirages paraissent jusqu’en 1801. Bruxelles KBR, New Haven (CN) Yale Un. Libr.

*Carte de la France divisée en 102 Départemens et en Arrondissemens communaux... Soumise aux dernières observations par Bonisel J.G.* – Paris : l’auteur, An 9 [1801]. 5 feuilles assemblées, 108x124 cm. Paris BnF (Cartes) : GE B-2352. Cette carte est rééditée jusqu’après 1815, sous le titre de *Carte du royaume de France...*

*Carte de l’Empire français : divisé en 115 départemens, en arrondissemens communaux... par Bonisel.* – Paris : l’auteur et Jean, 1809. 1 carte en 4 feuilles, 50x50 cm. Paris BnF (Cartes) : GE FF-19533.

*L’Amérique méridionale et septentrionale, dressés sur les nouvelles découvertes et dernières relations... [Carte publiée dans l’Atlas général, contenant le détail des quatre parties du Monde... de Desnos]. Connue en divers états à partir de 1751, par Danet (sur Gallica) et autres, puis « Corrigée et augmentée en 1802 par J. G. Bonisel ».* – Paris : Jean, 1802. 70x48 cm.

## Les pochoirs de Bonnisselle

Ayant été assez peu actif dans la copie, Bonnisselle ne possède qu'un matériel assez réduit, d'autant que sa pratique de graveur habile l'a amené à traiter des textes et des ornements à la plume plutôt qu'au pochoir, pour des raisons de rapidité probablement. Le traitement en fond strié ou pointillé qu'il fait de quelques lettres ornées de l'*Officium* de 1773 est typique de la manière des graveurs cartographes. Il utilise toutefois deux corps de plain-chant et trois corps de lettres ornées, en sus des lettres réales romaines.

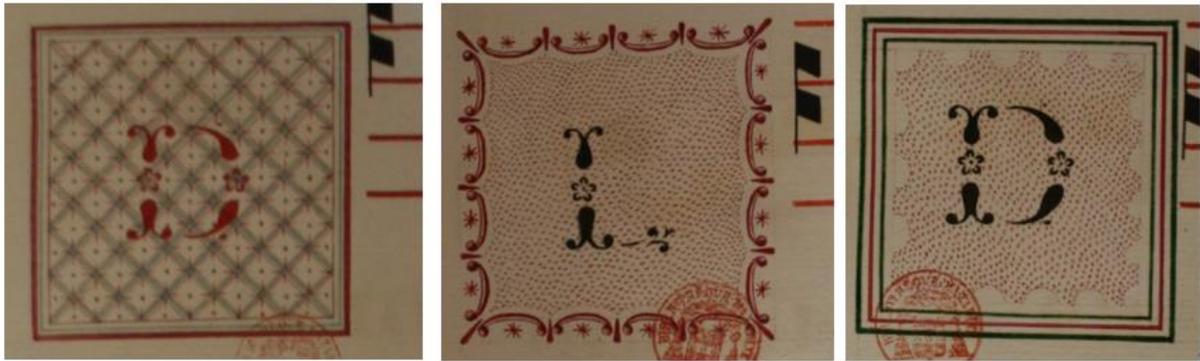
Nature	Hauteur	Usage repéré
Réale romaine	Haut. 19 mm	Ms. 466 : texte sous le plain-chant et en pleine page.
"	Haut. 18 mm	Ms. 466 : texte en rouge sous le plain-chant (renvois).
"	Haut. 10,8 mm	Ms. 466, p. 14 : petit texte en noir après les titres
Lettres ornées droites <sup>53</sup>	Haut. 44,8 mm	Ms. 466 : initiales en couleur devant la portée
"	Haut. 27,3 mm	Ms. 466 p. 16 : indication des heures liturgiques
"	Haut. 25 mm	Ms. 466 : initiales en rouge ou bleu dans le texte.
Lettres ornées italiennes	Haut. 19 mm	Ms. 466 : en bleu pour l'indication des heures liturgiques ou des sections.
Chiffres	Haut. 14,8 mm	Ms. 466 : pagination
Plain-chant	Larg. 10,4 mm Haut. 11,5 mm Clef ut 25,0 mm	Utilisé dans Ms. 466. Notes incurvées. Sont aussi faits au pochoir : les clés, doubles barres, guidons, altérations.
"	Haut. 4,5 mm Haut. note avec hampe 8,9 mm	Utilisé dans VM1-681. Notes incurvées. Sont aussi faits au pochoir : les clés, doubles barres, guidons, altérations.

Toute l'ornementation des manuscrits de Bonnisselle est tracée à la plume. Dans le Ms. 466, il dessine notamment de grands passe-partout ayant la hauteur de 2 systèmes (2 lignes et 2 portées), soit 160 mm :



Il trace aussi à la plume des lettres ornées plus petites (haut. 68 à 72 mm), à fond strié ou pointillé, avec au centre une lettre ornée dont le dessin s'inspire de celui des pochoirs :

<sup>53</sup> Dans le ms. VM1-681, les lettres ornées sont tracées à la plume.



Clichés L. Guillo

## 4. Charles Berthot (1742 – après 1821) et ses travaux

### Biographie

Charles Berthot est baptisé le 4 octobre 1742 à Nonville (Vosges), fils de Sébastien Berthot [Berthod, Barthaut, Bartaut, Barteau] et de Marguerite Beaujart [Beaujard, Baujard, Bojart, Bogard, Bogar]<sup>54</sup>. Ses parents se sont mariés le 29 octobre 1741 à Norroy-sur-Vair (Vosges)<sup>55</sup>, village voisin d'où sa mère est originaire, tout proche de Vittel. Son père est vigneron ; il est inhumé à Nonville le 20 novembre 1767 en état de mendicité à l'âge de 55 ans<sup>56</sup>. Sa mère, *denteleuse*, l'est à son tour le 5 janvier 1775, à 70 ans<sup>57</sup>.

Charles Berthot s'installe à Paris en 1763. Le 3 novembre 1776, il signe son contrat de mariage avec Catherine Humbert. Il est y dit domestique et demeurant à Paris rue du faubourg et paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas, de même que la future épouse. Ne sachant pas signer, Catherine Humbert est représentée par M<sup>e</sup> François Beguin, premier huissier audiencier en la prévôté royale de Chailot. Le mariage se fait en communauté de biens suivant la coutume de Paris, à l'exclusion des dettes antérieures. Les biens du futur se montent à 600 Lt tant en deniers qu'en habits, linge et hardes, et une rente viagère de 500 Lt léguée par défunte M<sup>me</sup> Amiot<sup>58</sup> ; ceux de la future à la même somme et chacun apportera 200 Lt à la communauté. L'épouse reçoit un douaire préfix de 300 Lt et les époux se font donation mutuelle au dernier vivant<sup>59</sup>. Le mariage religieux se tient le 12 novembre suivant à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas<sup>60</sup>.

Le 1er juin 1793, Charles Berthot, citoyen à la profession non précisée, âgé de 51 ans, demeurant 170 rue Saint-Jacques, né à Nonville et présent à Paris depuis 30 ans (donc 1763), reçoit sa carte de citoyenneté après avoir justifié l'acquit des devoirs civiques<sup>61</sup>.

<sup>54</sup> AD Vosges : Edpt335/GG\_2-53626, f. 106v. Les registres de Nonville révèlent la naissance de plusieurs frères et sœur : Catherine Marguerite le 28 octobre 1745, qui épouse un tonnelier, François I le 7 février 1749, mort jeune, François II le 29 mars 1752.

<sup>55</sup> AD Vosges : Edpt337/GG\_4-53770.

<sup>56</sup> AD Vosges : Edpt335/GG\_5-53636, f. 25v.

<sup>57</sup> AD Vosges : Edpt335/GG\_6-53640.

<sup>58</sup> Qui est cette veuve généreuse, chez qui Berthot a sans doute été domestique ? Peut-être Jeanne Amiot, inhumée le 13 novembre 1775, veuve de M. Roussel marchand d'eau-de-vie et distillateur, ancien garde de sa Communauté et bourgeois de Paris. Placard de décès à Paris AN : MC/PL//9.

<sup>59</sup> Paris AN : MC/ET/XLIX/824. Catherine Humbert est baptisée le 27 novembre 1736 à Buxières-sous-les-Côtes (Meuse), fille de Grégoire Humbert voiturier et d'Anne Balandon [Baladon]. Elle a sept ou huit frères et sœurs nés à Buxières entre novembre 1738 et novembre 1750 (Filae.com).

<sup>60</sup> Étude Andriveau (via Filae.com).

<sup>61</sup> Pierrefitte-sur-Seine AN : F/7/4802, f. 25, n° 265.

Son épouse décède le 22 septembre 1806, âgée de 70 ans. Elle a pour héritiers « son époux et Charles Joseph Marcel même demeure »<sup>62</sup>. Quant à Charles, il travaille au moins jusqu'en 1821 (date du dernier volume retrouvé) et meurt à une date inconnue, ce qui lui donne un âge au décès d'au moins 79 ans, déjà honorable pour l'époque. Aucune trace de ce décès n'a pu être retrouvée malgré des recherches approfondies.

Quelques actes témoignent de sa carrière de pocheur, relieur et raccommodeur de livres liturgiques. Pour la fabrique de Saint-Jacques-du-Haut-Pas :

Comptes de la fabrique de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, compte et pièces justificatives de M<sup>r</sup> Cossart, 1785-1786 : *Chapitre 10<sup>e</sup>, à cause des ornements, décorations de l'église, de l'argenterie et autres besoins de la sacristie. M. Berthot pour le montant de son mémoire quittancé, cy 3 lt.*<sup>63</sup>

Comptes de la fabrique de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, 1806. *Tenu compte à M. Fauquet des objets par lui payés cy après... Achat d'Antiphonier : 130 lt. Rétablissement des livres : 24 lt. A M. Bertaut pour office noté : 6 lt 18 s.*<sup>64</sup>

Pour la fabrique de Saint-Jacques-de-la-Boucherie :

Compte de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 1786 : *De celle de quatre vingt dix neuf livres deux sols payée au S<sup>r</sup> Berthot, pour deux livres notés aux caractères, autres livres à la main, contenant antiennes, oraisons, proses, &c, epîtres, évangiles, reparations de feuillets de livres &c suivant ses trois quittances des 4 may, 1<sup>er</sup> juin et 31 8<sup>bre</sup> 1786 visées rapportées : 99 lt 2 s.*<sup>65</sup>

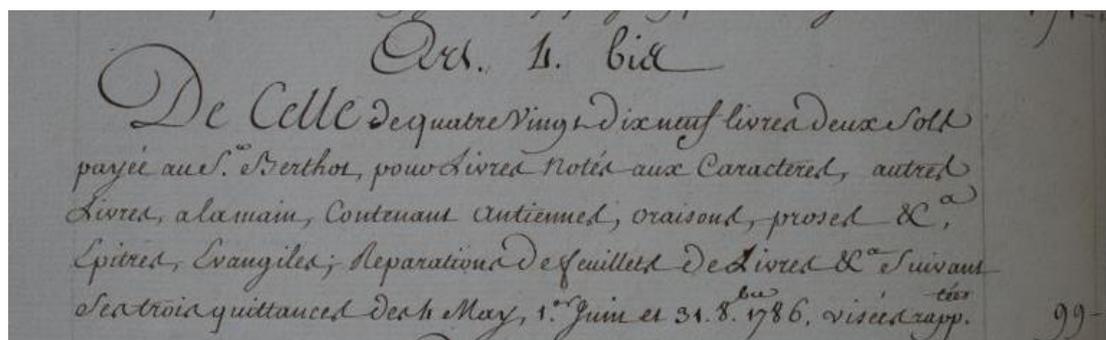


Fig. 9 – Comptes de Saint-Jacques-de-la-Boucherie, 1786.  
Paris AN : H//4443, p. 96. Cliché L. Guillo

Pour la fabrique de Saint-Roch :

Comptabilité de la fabrique de Saint-Roch. 17 août 1813, M. Berthot pour raccommodage de missels : 22,20 Fr. Cette mention correspond à un mémoire détaillé conservé dans les pièces comptables<sup>66</sup>.

Comptabilité de la fabrique de Saint-Roch. 2 novembre 1816 : M. Berthot pour raccommodage de missels :

<sup>62</sup> AD Paris : DQ8 325, 4<sup>e</sup> p. de la lettre H. Ce registre est hélas illisible, qui nous empêche d'identifier ce fils héritier avec certitude.

<sup>63</sup> Paris AN : H//4470.

<sup>64</sup> Paris AHAP : SAINT-JACQUES DU HAUT-PAS 2 E (fin de l'année 1806, f. 9r).

<sup>65</sup> Paris AN : H//4443, p. 96.

<sup>66</sup> Paris AHAP : SAINT-ROCH 2 E : comptabilité de la fabrique et de la paroisse Saint-Roch, Grand livre 1812-1813, p. 56 (dépenses de mobilier).

187,10 Fr. – 9 janvier 1817, A M. Berthot, impression de livres de chant, 123,00 Fr. Ces mentions correspondent à deux mémoires détaillés conservés dans les pièces comptables<sup>67</sup>.

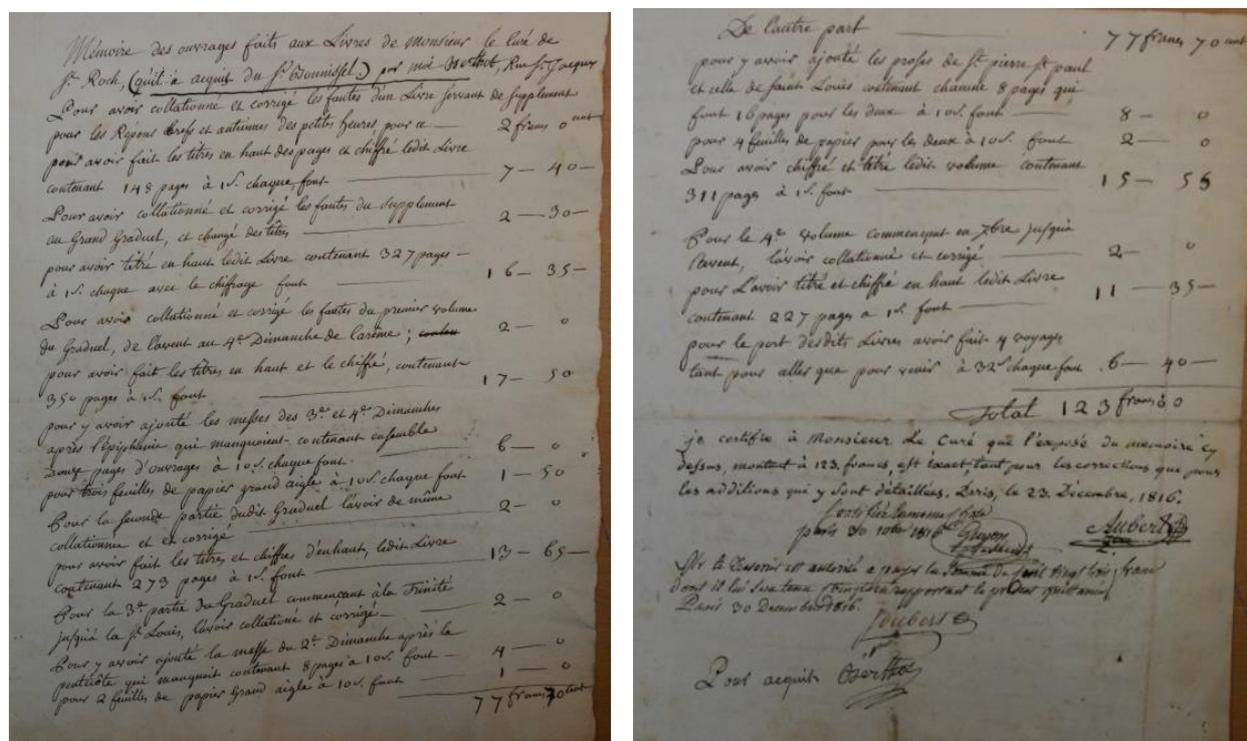


Fig. 10 - Comptabilité de la fabrique de Saint-Roch (2 novembre 1816).  
Paris AHAP : SAINT-ROCH 2 E. Clichés L. Guillo.

Comptabilité de la fabrique de Saint-Roch. 1<sup>er</sup> septembre 1821, payé à M. Berthot, pour l'écriture de l'office de St Roch et autres faits à la main : 129,85 Fr. – 8 décembre 1821, payé à M. Berthot pour réparation de livres d'office : 37,80 Fr. Ces mentions correspondent à deux mémoires détaillés conservés dans les pièces comptables<sup>68</sup>.

Par ailleurs, les nombreux volumes de sa main qui ont été retrouvés révèlent qu'il a beaucoup travaillé pour l'abbaye Saint-Geneviève surtout, mais aussi pour l'église de Rosny-sous-Vincennes, village où celle-ci avait des domaines, pour le couvent des Grands-Augustins ou des Petits-Augustins, la fabrique de Saint-Merry, la fabrique de Saint-Antoine des Quinze-Vingts, l'abbaye royale de Saint-Denis, peut-être aussi la fabrique de Saint-Louis-du-Louvre (ou sinon la corporation des merciers et joailliers de Paris).

Ces volumes permettent de retracer ses adresses successives :

1783-1785 : rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le Séminaire de S. Magloire, à Paris.

1788 : Fecit Carolus Berthot, via San-Jacobæa in suburbio, e regione Seminarii Sancti Maglorii. Lutetiae Parisiorum.

1791 : rue du fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le Séminaire de S. Magloire, N° 207, à Paris.

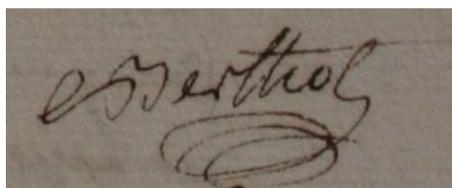
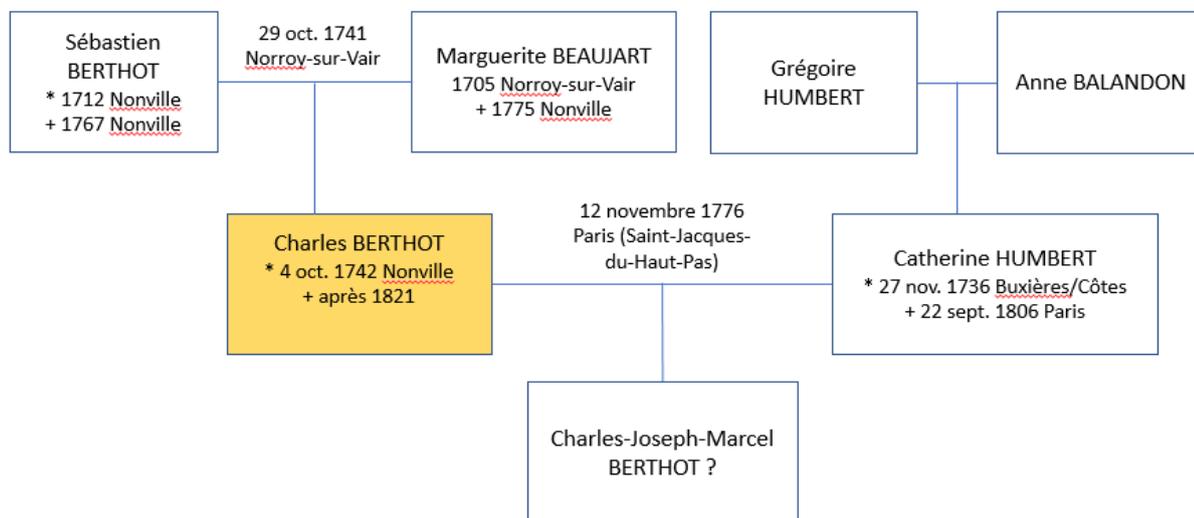
<sup>67</sup> Paris AHAP : SAINT-ROCH 2 E : comptabilité de la fabrique et de la paroisse Saint-Roch, Grand livre 1816-1817 (dépenses de mobilier).

<sup>68</sup> Paris AHAP : SAINT-ROCH 2 E : comptabilité de la fabrique et de la paroisse Saint-Roch. Grand livre 1818-1824, p. 191 (dépenses de mobilier).

1802-1805 : rue du faubourg S. Jacques, N° 144 vis-à-vis le Batiment de Ste Marie, [puis : maison du C<sup>en</sup> Chevreuil] à Paris.

1817-1821 : rue S. Jacques, près celle S. Dominique, N° 216., à Paris.

Berthot a donc longtemps résidé en face du séminaire Saint-Magloire (actuellement Institut National des Jeunes Sourds). Il semble qu'il ait déménagé au moins deux fois<sup>69</sup>.



## L'œuvre poché

De tous les pocheurs évoqués ici, Berthot est celui dont l'œuvre est à la fois le plus riche, le plus étendu dans le temps (presque 40 ans) et le plus élégant. Le tableau suivant en donne une liste synthétique :

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Officium de S. Augustino</i>	1783	Paris BnF (Mss.) : NAL 2599
2	<i>Livre à l'usage de l'église de Rosni sous Vincenne</i>	1785	Paris BSG : Ms. 6454
3	<i>Graduel-antiphonaire à l'usage de S. Geneviève</i>	1788	Paris BSG : Ms. 5856/1
4	<i>Office de S. Geneviève</i>	ca. 1788	Paris BSG : Ms. 5857
5	<i>Office de S. Geneviève</i>	ca. 1788	Paris BSG : Ms. 5858
6	<i>Office de la dépose de la chasse de S. Geneviève</i>	ca. 1788	Paris BSG : Ms. 5859
7	<i>Graduel-antiphonaire à l'usage de S. Geneviève</i>	1791	Paris BSG : Ms. 5856/5
8	<i>Livre de faux-bourçons à quatre parties</i>	1802	Non localisé
9	<i>Office de Saint-Louis-en-l'Île</i>	1804	Fribourg, coll. JYH
10	<i>Office de S. Louis, roi de France</i>	1805	Paris BnF (Impr.) : 8-Z LE SENNE-7615
11	<i>Offices de S. Jude, S. Vincent de Paul et S. Jacques</i>	1805	Paris AHAP : non coté
12	<i>Offices des SS. Pierre et Paul, S. Thomas d'Aquin, S. Charles Borromée</i>	ca. 1805	Paris AHAP : non coté
13	<i>Messe de M. Dumont du I. en D</i>	1807	Coll. priv.

<sup>69</sup> La rue Saint-Dominique correspondait alors à l'actuelle rue Royer-Collard.

14	<i>Office de S. Jacques le majeur</i>	1809	Bruxelles KBR (Mss.) : II 7609
15	<i>Offices de S. Séverin et de S. Augustin</i>	1811	Paris BICP : 66.087
16	<i>Offices de S. Louis et de S. Rémi</i>	1817	Saint-Antoine-l'Abbaye
17	<i>Supplément au Graduel</i>	Av. 1819	AD Seine-Saint-Denis : 220 J 173
18	<i>Supplément au Graduel</i>	Av. 1819	AD Seine-Saint-Denis : 220 J 174
19	<i>Office de S. Roch</i>	1821	Paris BSG : Ms. 6455
20	Addendum à l' <i>Antiphonarium Parisiense</i> , 1736.	s.d.	Non localisé

Je donne une description sommaire de ces volumes :

1.

OFFICIUM PROPRIUM DE S. AUGUSTINO EPISCOPO ET ECCLESIAE DOCTORE. [fleurs] M.DCC.LXXXIII. [En p. 47 :] Fait par Ch. Berthot, Rue du Fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le Séminaire de S. Magloire. A PARIS. [Titre de la seconde partie :] FETE DE S. URSULE ET SES COMPAGNES VIERGES ET MARTYRES SOLEMNEL MAJEUR

Manuscrit 2° sur papier, 500 x 330 mm, [2]-48-56 p. (les p. 30-56 sont paginées 31-57). Filigrane proche de Gaudriault 1995 n° 735-737. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 239 mm, haut. 23,5 mm, interv. 30 mm, tracées *a priori* au pochoir. Entièrement écrit au pochoir, avec les traits de construction visibles. Décoration fine et élégante sur les titres de départ (frises, bandeaux, lettrines). Quelques annotations au crayon, papillon de correction p. 16. Les tenons ne sont pas refermés.

Contient p. 1-48 l'office de saint Augustin (en latin), p. 1-56 l'office de sainte Ursule (en français). Manuscrit probablement destiné aux Augustins déchaussés (Petits-Pères des Victoires, dits aussi Petits-Augustins) ou les Grands-Augustins.

Paris BnF (Mss.) : NAL 2599. Reliure de parchemin vert sur carton.

2.

LIVRE A L'USAGE DE L'ÉGLISE DE ROSNI SOUS VINCENNE. CONTENANT Les Offices de Sainte Geneviève, du S. Nom de Jesus, de la Translation de Sainte Geneviève, & la Messe de S<sup>te</sup>. Geneviève des Ardens. Fait par les ordres de M. Desmares Prieur Curé de Rosni. [bouquet] Fait par Berthot, rue du Fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le Séminaire de S. Magloire. A Paris. M. DCC. LXXXV.

Manuscrit 4° sur papier, 285 x 220 mm, [2]-164-[5]-[84 bl.] p. Au début, 4 f. liminaires avec additions (*O salutaris* à 3 voix). Pas de filigrane visible. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 162 mm, haut. 11,8 mm, interv. 17 à 17,5 mm. Décoration d'inspiration florale pour les bandeaux et les fleurons. Titre dans un encadrement en frise bicolore.

Pierre Couronné Desmares, prieur et curé de Rosny-sous-Bois et membre de la Congrégation de Sainte-Geneviève, apparaît dans le registre des délibérations du chapitre de cette église dès novembre 1789<sup>70</sup>. En novembre 1793, l'église est transformée en « Temple de la Raison », et les objets du culte portés à la Monnaie pour y être fondus. Le 6 novembre 1795, l'église est rouverte, et le curé Desmares y reprend ses fonctions avant de s'éteindre le 18 août 1796, à l'âge de 68 ans.

Paris BSG : Ms. 6454. Reliure en veau.

3.

GRADUALE AD USUM INSIGNIS ET REGALIS ECCLESIAE SANCTAE GENOVEFAE PARIENSIS. PRIMA PARS HYEMALIS. A Dominica primâ Adventûs, ad diem Octavam Epiphaniam, inclusivè. [bouquet] Fecit Carolus Berthot, viâ San-Jacobæâ in Suburbio, è regione Seminarii Sancti Maglorii. Lutetiae Parisiorum. M. DC. LXXXVIII.

Manuscrit au pochoir sur papier épais et parchemin, 630 x 450 mm, 370 f. paginés [2 bl.-1-1bl.]-726-[2 bl.] p. Filigrane à l'aigle avec la contremarque D [cœur] TAMIZIER // AUVERGNE II 1782. Six portées de 4 lignes rouges à la page tracées au rastrum, long. 350 mm, haut. 34 mm, interv. 55 mm env. Traits de construction visibles. Décoration très fine à la dentelle réservée à l'office de Sainte-Geneviève. Corrections par collette.

Contenu p. 1-246 : *Graduel* ; p. 247-726 : *Antiphonaire*. L'office propre de Sainte-Geneviève est copié p. 553-662 sur parchemin. Le volume (comme les suivants) est décrit précisément dans le catalogue Calames (avec

<sup>70</sup> Paris AN : S//3584.

deux sous-notices et le détail des provenances : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-200911231011492782> (consulté en novembre 2019).

Paris BSG : Ms. 5856(1). Prov. Fonds de Saint-Étienne-du-Mont. Reliure de basane brune sur plats de carton de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., avec dos à nerfs et décor estampé à froid, bouillons, trace de fermoirs à tenons, cornières. Ce volume est le premier d'une collection de 7 ou 8 volumes du *Graduel de Sainte-Geneviève*, dont seuls les premier et cinquième sont retrouvés (voir le second en 1791, cote Ms. 5856(5)).

4.

DIE III. JANUARI. IN FESTO S. GENOVEFAE VIRGINIS URBIS ET REGNI PATRONÆ ANNUALE In Primis Vesperis. Ps. de Feria. [Titre de départ]

Manuscrit au pochoir sur parchemin, 2°, 630 x 450 mm, 131 f. paginés [2]-109-[1]-92-56-[2] p. Cinq portées de 4 lignes à la page tracées en rouge au pochoir, long. 338 mm, haut. 34 mm, interv. 60 mm. Traits de construction visibles. La page de titre est décorée très finement à la dentelle, similaire à celle du même office dans le Ms. 5856/I.

Contenu : p. 1-110 : *In festo S. Genovefæ virginis urbis et regni patronæ* (3-10 janvier) ; p. 1-50 : *In festo Translationis S. Genovefæ* (28 octobre) ; p. 51-92 : *In festo S. Genovefæ de miraculo Ardentium* (26 novembre) ; p. 1-56 : *In festo S. Clotildis* (3 juin). Ce manuscrit luxueux contient l'office propre de Sainte-Geneviève et de lui de la fête de Sainte-Clotilde, tel qu'extraits du *Graduel*, partie d'hiver (cf. Ms. 5856/I) ; il peut être attribué à Berthot et daté de ca. 1788 par analogie. Il est intégralement dupliqué dans le Ms. 5858.

Paris BSG : Ms. 5857. Prov. fonds de Saint-Étienne-du-Mont. Reliure de basane brune sur plats de carton de la fin du XVIII<sup>e</sup> s., avec dos à nerfs et décor estampé à froid, bouillons, trace de fermoirs à tenons, cornières.

5.

DIE III. JANUARI. IN FESTO S. GENOVEFAE VIRGINIS URBIS ET REGNI PATRONÆ ANNUALE In Primis Vesperis. Ps. de Feria. [Titre de départ]

Manuscrit au pochoir sur parchemin. Mouillures au début. Prov. fonds de Saint-Étienne-du-Mont. La description et le contenu sont identiques au Ms. 5857, avec quelques passe-partout différents. Il peut être daté de ca. 1788 par analogie et est intégralement dupliqué dans le Ms. 5857.

Paris BSG : Ms. 5858.

6.

IN DEPOSITIONE CAPSÆ S. GENOVEFÆ. [Titre de départ]

Manuscrit au pochoir sur parchemin, 2°, 790 x 490 mm, 80 feuillets paginés 154-[4]-[2 bl.]. Papier épais avec filigrane aux L croisés et couronnés. Six portées de 4 lignes à la page tracées en rouge au rastrum, long. 360 mm (356 entre les traits des marges), haut. 41 mm, interv. 59 à 60 mm. Traits de construction visibles. Attribuable clairement à Berthot d'après l'ornementation. Très belle décoration à la dentelle sur la page de titre et à l'intérieur, avec des passe-partout variés.

Contient p. 1-70 : *In depositione capsæ S. Genovefæ annuale* ; p. 71-85 : *Messe votive de S. Geneviève* ; p. 86-127 : *Ad avertenda flagella Dei* ; p. 128-154 : *Pro gratiarum actione* ; p. [155-158] : *Ad salutem ad impetrandum Delphinum*. Cet Office de la descente de la chasse de Sainte-Geneviève est écrit dans le même style que les volumes précédents ; il peut être attribué à Charles Berthot et daté de ca. 1788. Les pages et les portées sont un peu plus grandes.

Paris BSG : Ms. 5859. Prov. fonds de Saint-Étienne-du-Mont. Reliure refaite.

7.

GRADUALE PARISIENSE. AD USUM ECCLESIAE S. <sup>1</sup>Æ GENOVEFÆ. PRIMA PARS ÆSTIVA. A Vigiliâ Pentecostes, usque ad festum S. Benedicti, XI Julii, inclusivè. [bouquet] Fait par Charles Berthot, rue du Fauxbourg S. Jacques, vis-à-vis le Seminaire de S. Magloire, N° 207. A PARIS. M.DCC.XCI.

Manuscrit au pochoir sur papier épais et parchemin, 2°, 620 x 455 mm, 435 f. paginés [2 bl.]-830-[12-4 bl.] p. 6 portées de 4 lignes à la page tracées en rouge au rastrum, long. 320 à 335 mm, haut. 35 mm, interv. 45 à 50 mm. Traits de construction visibles. Quelques corrections au crayon.

Contient p. 1-430 : *Graduel* ; p. 431-830-[12] : *Antiphonaire* ; puis p. 777-830 : *Messe votive de sainte Clotilde* copiée sur parchemin. Ce volume est le cinquième du *Graduel* à l'usage de l'abbaye Saint-Geneviève, dont le premier volume coté Ms. 5658(1) date de 1788 (voir plus haut).

Paris BSG : Ms. 5856(5). Prov. fonds de Saint-Étienne-du-Mont. Reliure de basane brune avec décor

estampé à froid, boulons, traces de fermoirs, cornières.

8.

LIVRE DE FAUXBOURDONS A QUATRE PARTIES. Contenant la Prose des Morts ; *Miseremini*, pour l'Elevation ; *De profundis* ; *O salutaris*, de l'Allouette, & de Dugué ; *O Filii*, pour le jour de Pâque ; & les huit Tons des Ps. & Cantiques. [fleurs] Fait par Ch. Berthot, rue du Faubourg S. Jacques, N° 144. Vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie, Maison du C<sup>en</sup> Chevreuil. A PARIS. M. DCCC.II.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 47-[1] p., à l'encre vermillon et bistre. Titre en plusieurs couleurs.

Contient des faux-bourçons de Jean-François Lalouette et de l'abbé Dugué, deux compositeurs parisiens de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Dans le commerce en 2010.

9.

OFFICES PROPRES A L'USAGE DE L'EGLISE PAROISSIALE DE S. LOUIS EN L'ISLE. [bouquet] Racommodés & augmentés des Répons brefs, Cantiques de Laudes & du Chant des Hymnes Noté en entier, par Berthot, rue du faubourg S. Jacques, N° 144. Vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie. A Paris. En 1804.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 172-8 p. avec 4 p. insérées entre les p. 50 et 51 et 2 p. entre les p. 62 et 63. Six ou sept portées à la page. Poché par Cousin et Berthot. Seules les p. 157-170 (office de sainte Isabelle) sont pochées par Berthot et signées à la fin : *Fait par Ch. Berthot, rue du faubourg S. Jacques, N° 144 vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie, maison du sieur Chevreuil. A Paris.*

Contient p. 1-76 l'office de saint Louis roi de France ; p. 77-86 la prose de saint Barthélemy ; p. 87-110 l'office *In festo institutionis Corporis Christi* ; p. 111-155 l'office de saint François de Sales ; p. 157-170 l'office de sainte Isabelle (poché par Berthot à 6 portées par page) ; p. 1-8 la prose de saint Jacques (pochée par Cousin à Saint-Nicolas-des-Champs en 1787). Les mélodies qui sont communes avec l'office de propre de saint Louis (n° 10) sont exactement similaires.

Fribourg, coll. JYH.

10.

OFFICE PROPRE DE S. LOUIS, ROI DE France. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue du faubourg S. Jacques, N° 144. vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie. A Paris. M.DCCC.V.

Manuscrit au pochoir sur papier épais, 4°, 175 x 110 mm, [2]-191-[1] p., puis paginé au stylo jusqu'à 250. Écrit jusqu'à la p. 198 seulement. Les p. 192-195 sont vides. Filigrane BOUCHET. Neuf portées de 4 lignes à la page, tracées en noir au rastrum, long. 73 mm, haut. 6 mm, interv. variable. Traits de construction visibles. Ornementation modeste et écriture très régulière.

Contient p. 1-63 l'office de S. Louis ; p. 64-71 l'office de S<sup>te</sup> Isabelle ; p. 72-93 l'office de l'Institution du S. Sacrement ; p. 94-120 l'office de S. François de Sales ; p. 121-125 prières pour l'Avent ; p. 126-129 *O salutaris* de Dugué ; p. 130-133 *idem* de Huret ; p. 134-137 *idem* de Lalouette ; p. 138-139 *Miseremini* des Morts ; p. 140-142 *Adoremus* du S. Sacrement ; p. 143-147 Prière pour le Carême ; p. 148 Autre prière pour le Carême ; p. 149-176 l'office de l'Exaltation de la S<sup>te</sup> Croix ; p. 177-178 Messes des Annuels, &c. ; p. 180-187 *Credo* de Dumont ; p. 188-191 *Tantum ergo* à trois parties ; p. 243 table des matières. Les mélodies qui sont communes avec l'office de Saint-Louis-en-l'Île (n° 9) sont exactement similaires.

Paris BnF (Impr.) : 8-Z LE SENNE-7615. Reliure en chagrin noir avec dentelle intérieure.

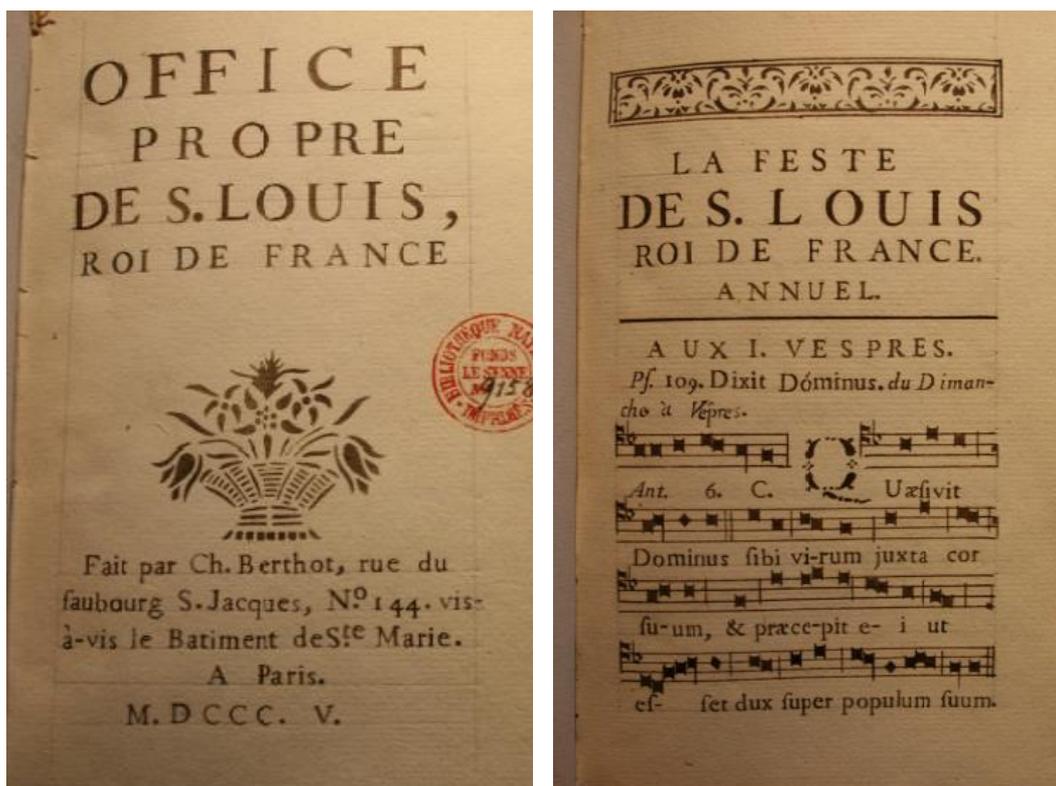


Fig. 11 – Un exemple de volume in-8° poché par Berthot : *l'Office propre de S. Louis*, 1805. Paris BnF. Clichés L. Guillo.

11.

OFFICIA PROPRIA SANCTORUM JUDOCI, VINCENTII DE PAULA ET S. JACOBI APOSTOLI. Ad usum Ecclesiæ Parochialis S. Mederici Parisiensis. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue du faubourg S<sup>t</sup> Jacques, N° 144, ou 209, vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie, en face d'un Chaudronier, maison du sieur Chevreuil. A Paris. M. D.CCC.V.

Manuscrit au pochoir sur papier épais, 2°, 507 x 325 mm, 116 p. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 233 mm, haut. 22 mm, interv. 30 mm.

Contient p. 1-34 l'office de S. Jude (qui se termine par l'adresse suivante : Fait par Ch. Berthot, rue du faubourg S. Jacques, N° 144. vis-à-vis le Batiment de S<sup>te</sup> Marie, maison du sieur Chevreuil. A Paris. 1804.) ; p. 35-72 l'office de S. Vincent de Paul ; p. 73-116 l'office de S. Jacques apôtre.

Paris AHAP : non coté. Reliure en veau avec un fer S. *MEDERIC* poussé à chaud sur le plat.

12.

IN FESTO SS. APOSTOLORUM PETRI ET PAULI. Sequentia de I. in D. [titre de départ. À la fin :] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacques, près celle S. Dominique, N° 216. A Paris.

Manuscrit au pochoir sur papier épais, 2°, 495 x 325 mm, [6] f. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 240 mm, haut. 23,5 mm, interv. 31 mm.

DIE XVIII JULII. IN FESTO S. THOMÆ AQUINATIS. Prosa de I. D. [titre de départ. À la fin :] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacques, près celle S. Dominique, N. 216. A Paris.

*Idem*, [3-1 bl.] f.

IN FESTO S. CAROLI BORROMÆI, EPISCOPI. Prosa de 5. [titre de départ. À la fin :] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacques, près celle S. Dominique, N° 216. A Paris.

*Idem*, 9-[1] p.

Ces trois sections figurent dans un volume, poché vers 1805-1814. Il contient aussi des sections pochées par Cousin, Renaudin, Flamand et Cicille.

Paris AHAP : non coté. Relié en veau avec encadrement et losange en filets à froid. Prov. église Notre-

Dame des Victoires.

13.

[Messe de M. Dumont du I. en D, Paris, Ch. Berthot, 1807]

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 6 portées de 4 lignes rouges à la page.

Collection privée. Volume cité dans Xavier Bisaro, *Guide historique et pratique du plain-chant et du fauxbourdon : France XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*. Versailles : CMBV, 2017 (publication en ligne).

14.

OFFICE PROPRE DE S. JACQUES LE MAJEUR, APOSTRE. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacques, près celle S. Dominique, & près S<sup>te</sup>. Marie, N° 216. A Paris. M. DCCC.IX.

Manuscrit au pochoir sur papier, 8°, 180 x 120 mm. [2]-71-[3] p. Neuf portées de 4 lignes noires à la page, haut. 6 mm, interv. 8 mm. Ornementation limitée au bouquet au titre et au bandeau du titre de départ.

Contient p. 1-62 l'office de la fête de S. Jacques le Majeur, p. 63-71 l'office de la fête de la translation de S. Jacques le Majeur. L'ouvrage est fait sur le même modèle que l'office de Saint-Louis de 1805. Il était probablement destiné à l'église de Saint-Jacques-de-la-Boucherie.

Bruxelles KBR (Mss.) : II 7609 (ancien Fétis 1274). Couverture cartonnée bleue probablement originale.

15.

OFFICES PROPRES DE S. SEVERIN, ABBÉ, ET DE S. AUGUSTIN EVÊQUE, ET DOCT. DE L'EGL. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacques, près celle S. Dominique, N. 216. A Paris. M.DCCC.XI.

Manuscrit au pochoir sur papier, 8°, 210 x 135 mm, [2]-124 p. Huit portées de 4 lignes noires à la page, long. 98 mm, haut. 7,4 mm, interv. 11 mm. Ornementation : bouquet au titre, bandeau au début de chaque office et bouquet à la fin de chaque office.

Contient p. 1-81 l'office de Saint-Séverin, p. 85-124 l'office de Saint-Augustin.

Paris BICP : 66.087. Couverture veau à roulette, tranches dorées. On suppose que le volume a été fait pour la paroisse Saint-Séverin à Paris.

16.

OFFICES PROPRES DE S. LOUIS, ET DE S. REMI. Avec la Prose & le Répons du Salut de S. Jean Evangéliste ; La Messe & le Salut d'Actions de grâces ; La Messe de M<sup>r</sup> Dumont ; Le TANTUM ERGO, de M. Lasceux ; Le tout à l'Usage de l'Eglise Royale des Quinze-Vingts. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue Saint-Jacques, près celle S. Dominique, N° 216. A Paris. M. DCCC. XVII.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 179 p., 500 x 355 mm. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 255 mm, haut. 24 mm, interv. 37-40 mm.

Contient p. 1-72 l'office de la fête de Saint-Louis, p. 73-134 l'office de la fête de Saint-Rémi, p. 135-144 la messe de Saint-Jean Baptiste, p. 145-163 une *Missa pro gratiarum actione*, p. 164-175 la *Missa regia* de Dumont du 1<sup>er</sup> ton, p. 176-179 le *Tantum ergo* de Guillaume Lasceux à 3 voix.

Saint-Antoine L'Abbaye, trésor de l'abbaye, n° 21. Reliure cartonnée. Voir Claude-Laurent François et Jacques Noël, *Saint-Antoine L'Abbaye : les grands livres de chœur*, tapuscrit, 2004, n° 21. Comme mentionné au titre, ce volume a été écrit pour l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts à Paris, qui en 1817 devait correspondre à la chapelle de l'hospice des Quinze-Vingts, faubourg Saint-Antoine.

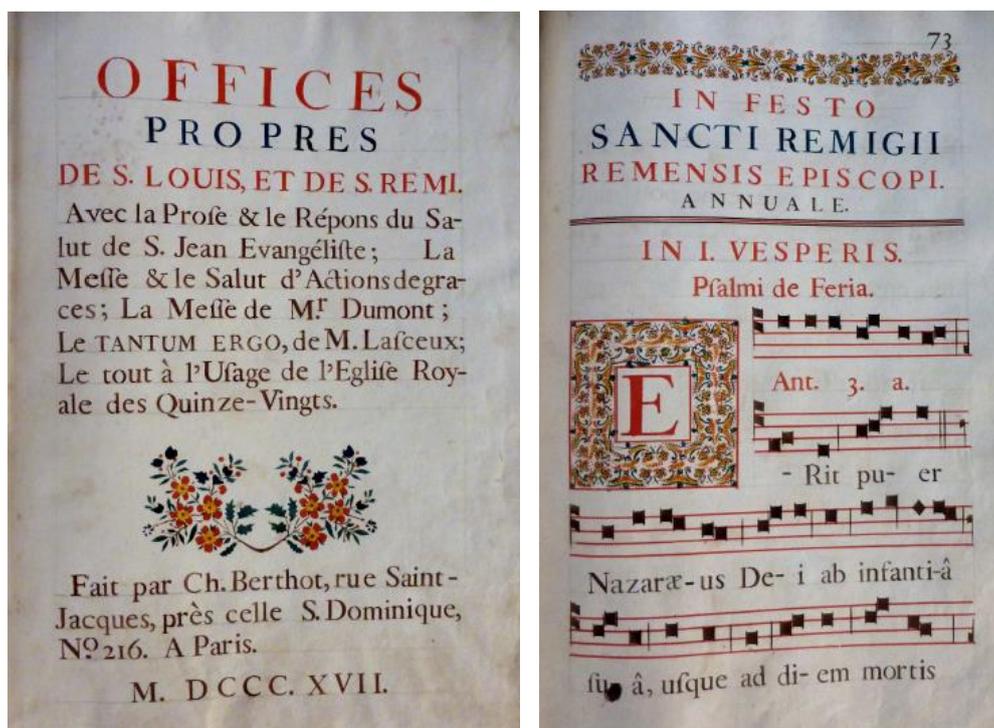


Fig. 12 – Un exemple de volume in-2° poché par Berthot : *les Offices propres de S. Louis et de S. Rémi pour l'église des Quinze-Vingts*, 1817 (Saint-Antoine-l'Abbaye, trésor). Clichés Christian Maurel.

17. et 18.

AD ASPERSIONEM AQUÆ-BENEDICTÆ. IN DOMINICIS Extra tempus Paschale. [Titre de départ].

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 505 x 335 mm. Filigrane « P A SERVE » (de Riom). Paginé 1-2, 9-16, 25-72, [12] (il y a des pages manquantes). Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 235 mm, haut. 19,5 mm, interv. 31,5 mm.

Il s'agit d'un supplément au graduel contenant *l'Asperges*, les *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, etc. À la suite : *O salutaris hostia* à 3 voix, *Domine salvum (idem)*, *Pie Jesu domine (idem)*, prose de Saint-Pierre et Saint-Paul *Tibi memor gratuletur*, prose de la Sainte-Croix *Portae tremant infernales*, *Credo* des solempnels mineurs. Les dernières pièces sont d'autre mains. Le vol. peut être daté d'avant 1819 puisqu'il entre au Domaines à cette date. La décoration en couleurs est typique de la manière de Charles Berthot.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 173. Reliure cartonnée couverte de parchemin, dos à nerfs. Prov. fonds de la basilique Saint-Denis.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 174. Paginé 3-4, 9-28, 31-56, 65-67, [24] (il y a des pages manquantes). Mêmes reliure, provenance, contenu, attribution et datation. La décoration est plus florale et encore plus typique de Berthot.

19.

OFFICE PROPRE DE S. ROCH. [bouquet] Fait par Ch. Berthot, rue S. Jacque, près celle S. Dominique, N° 216. A Paris. M. DCCC. XXI.

Manuscrit au pochoir sur papier épais au filigrane peu visible. 2°, 520 x 340 mm, [2]-58 p. Huit portées de 4 lignes à la page, long. 233 mm, haut. 19,5 mm.

Contient l'office de la fête de Saint-Roch, avec à la fin (p. 56-58) l'office de la Translation des reliques de saint Roch.

Paris BSG : Ms. 6455. Reliure cartonnée. Poché à l'usage de l'église Saint-Roch de Paris. Don de M. Philippe Guy, 2019.

20.

IN VENERATIONE SS. RELIQUIARUM. AD PRIMAM. [titre de départ]

Quatre feuillets pochés par Ch. Berthot, comme l'indique l'excutit au bas du verso du dernier feuillet. Ils sont reliés à la suite de l'*Antiphonarium Parisiense, pars autumnalis* (Paris, 1736, 2°), exemplaire en maroquin rouge avec décor d'un fer propre au Chapitre de Notre-Dame, tranche dorée, fermoirs et coins.

Dans le commerce en 2012 (Saint Cloud, vente Le Floc'h, 3 février 2012). Une image est disponible sous [www.lefloch-drouot.fr/html/fiche.jsp?id=2292884](http://www.lefloch-drouot.fr/html/fiche.jsp?id=2292884)

## Les pochoirs de Berthot

Avec rien moins que trente alphabets de lettres romaines, italiques ou ornées, Berthot est le pocheur le mieux équipé de sa génération. Son travail est d'une grande régularité, avec des alignements parfaits et des proportions harmonieuses entre le plein et le vide. Ses alphabets sont les suivants :

Nature	Hauteur	Usage repéré
Réale romaine	46 mm	Ms. 5856(5), initiales en rouge devant le texte (p. 160)
"	38 à 39 mm	Ms. 5856(5), initiales en rouge dans le texte
"	35 mm	Ms. 5856(5) au titre, ou dans des passe-partout
"	28,6 mm	Ms. 5856(5) au titre, titres de chapitres
"	23,5 à 24 mm	Ms. 5856(5) au titre, titres de chapitres
"	22,2 à 22,4 mm	Ms. 5859 sous le plain-chant
"	21 mm	Ms. 5856(5) sous le plain-chant, NAL 2599 au titre
"	19,0 à 19,5 mm	Ms. 5856(5) au titre
"	17,2 à 17,5 mm	Ms. 5857 à 5859, aux titres et titres courants
"	15,5 à 16,0 mm	Ms. 5856(5) au titre, NAL 2599 au titre
"	14,4 à 15 mm	Ms. 5856(5), Grad. de Saint-Denis
"	14,0 mm	Ms. 5859 au titre, Off. St-Roch sous le plain-chant
"	13 mm	Ms. 5859 au titre, Ms. 5857 et 5858 au texte en pleine page
"	11,2 à 11,5 mm	Ms. 5856(5) au titre, NAL 2599 au titre et sous le plain-chant
"	10,5 mm	Ms. 5856(5) au titre, Ms. 5857-5858 aux titres
"	8,5 mm	Off. St-Roch, Off. St-Louis 1805, NAL 2599
"	7,5 à 7,7 mm	Livre Rosni aux titres, Off. St-Séverin au titre, NAL 2599
"	6,5 mm	Off. St-Louis 1805, Livre Rosni, Off. St-Jacques 1809
"	5,4 mm	Livre Rosni au titre p. 1
"	5 mm	Livre Rosni, Off. St-Jacques 1809 au titre
"	4 mm	Off. St-Louis 1805, Livre Rosni au titre
"	3 mm	Off. St-Louis 1805, Off. St-Jacques 1809 aux titres
Réale italique	9,8 mm	Off. St-Roch au titre courant, Ms. 5857 et 5858 aux titres
"	6,9 mm	Ms. 5859 en début de section, Ms. 5857-5858 aux titres
"	3 mm	Off. St-Louis 1805 aux titres courants, Off. St-Jacques <i>idem</i>
Lettres ornées	72 mm	Ms. 5856, p. 102. Souvent en bleu et rehaussées au pinceau rouge. Elles sont calibrées sur un système (une ligne de texte et une portée)
"	68 mm	Pochées en bleu ou en rouge, rehaussées au pinceau d'une autre couleur. Ms. 5856(5), p. 141, Ms. 5857 et 5858. Lettres parfois dans un passe-partout 151 x 151 mm.
"	12 mm	Pochées en noir. Off. St-Louis 1805, p. 1, 11, 33.
"	10,2 à 10,6 mm	Livre Rosni, aux titres, en bleu
Chiffres	23 mm	Ms. 5859, pagination
"	17 mm	Ms. 5856(5), pagination et texte. Ms. 5857-5858, paginations
"	11,6 à 11,8 mm	Ms. 5857 et 5858, en petit texte, Off. St-Roch pagination
"	5,5 mm	Livre Rosni, pagination
"	3 mm	Off. St-Jacques, pagination. Off. St-Louis 1805, pagination

Plain-chant	Haut. 12,5 mm, haut. côté 10,5 mm, larg. 12,0 mm	Notes incurvées. Les hampes ne sont pas solidaires. Les doubles barres sont tracées à la main. Ms. 5859.
	Haut. 11,8 mm, haut. côté 9,5 mm, Larg. 10,9 mm	Notes incurvées. Les hampes sont intégrées au pochoir. Les doubles barres sont tracées à la main. Ms. 5856(1) et 5856(5), Ms. 5857 et 5858.
	Haut. 6,3 mm (hors pointes). Haut. note avec hampe 15,5 ou 19,8 mm	Notes carrées (avec des pointes sur les côtés). Haut. losange 8 mm. Off. St-Roch, Off. St-Louis 1817, Suppl. au graduel de St-Denis.
	Haut. 5,8 mm (hors pointes). Haut. note avec hampe 13 mm.	Notes carrées (avec des pointes sur les côtés). NAL 2599.
	Haut. 3,5 mm (hors pointes). Haut. note avec hampe 11,3 mm.	Notes carrées (avec des pointes sur les côtés). Livre Rosni.
	Haut. 2 mm (hors pointes). Haut. note avec hampe 5,5 mm.	Notes carrées (avec des pointes sur les côtés). Off. St-Louis 1805, Off. St-Jacques, Off. St-Séverin.

La manière de Berthot se caractérise ainsi :

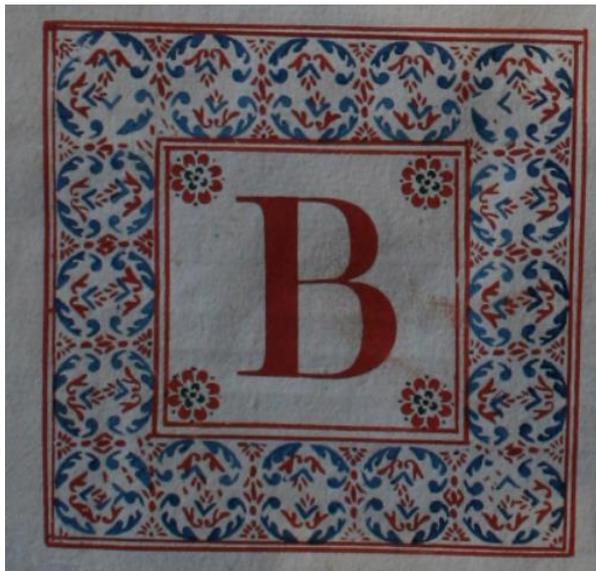
- L'usage fréquents de motifs floraux (chardons, œillets...), en fleurs isolées, en bouquets ou en panier.
- L'emploi fréquent de bleu et de rouge dans les ornements, exceptionnellement du rouge et du jaune dans les fleurs et les bouquets ;
- Des passe-partout inspirés de motifs de dentelle, très fins et artistement composés ; il faut rappeler que la mère de Berthot était dentelière, ce qui semble l'avoir influencé dans sa manière.
- L'emploi de nombreux pochoirs décoratifs qui sont combinés de multiples façons pour faire des frises, des bandeaux et des passe-partout, avec diverses combinaisons de couleur.

Son goût pour les ornements floraux et les passe-partout en dentelles parvient à donner une belle légèreté à des livres liturgiques dont l'aspect est souvent austère.

Parmi les éléments les plus fréquents de son ornementation, on peut citer de grands passe-partout de 163 à 175 mm de côté, dans un style de dentelle, dont la hauteur correspond à deux systèmes (deux portées et deux lignes). Deux exemples dans le Ms. 5856(1) :



Des passe-partout de 100 mm de côté, rouges et bleus, contenant au centre une capitale en général rouge. Deux exemples extraits du Ms. NAL 2599 :



Des passe-partout de 72 mm de côté, dans un style de dentelle. Ci-dessous dans le Ms. 5856(1) avec des traits de construction encore visibles :



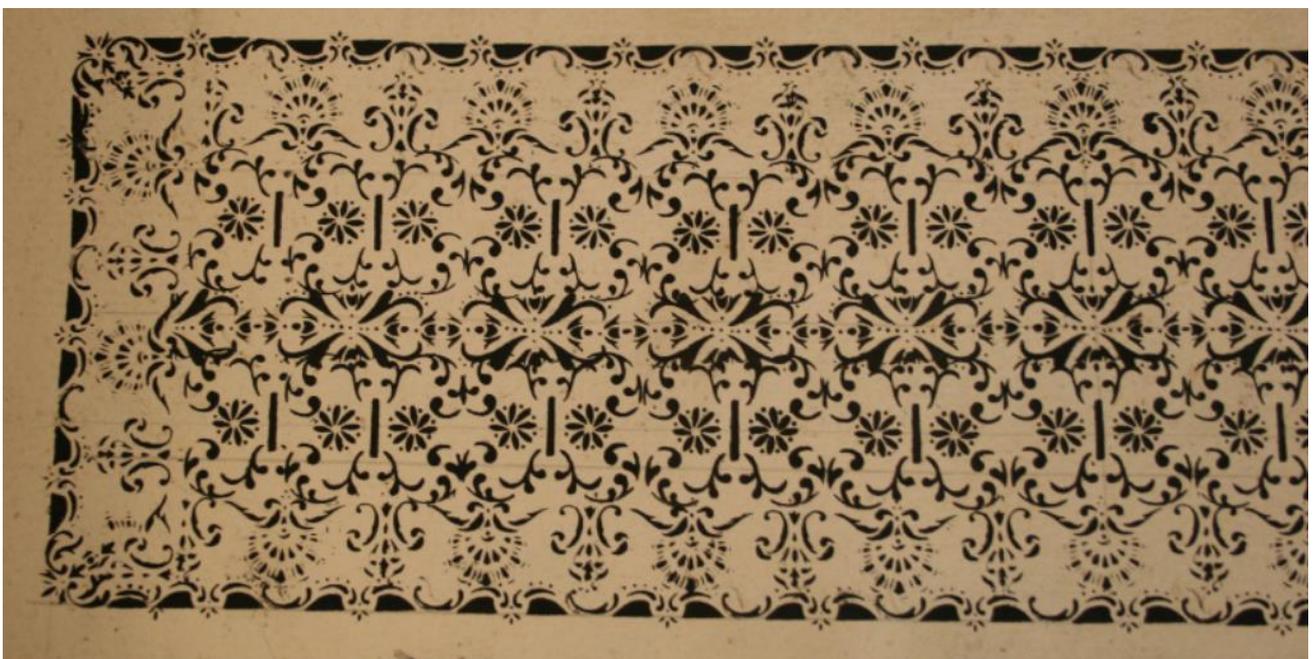
Des petits passe-partout de 50 mm de côté, fréquents dans le *Livre... de Rosni* :



Il n'est pas possible de reproduire ici toutes ses combinaisons de ses frises et de ses bandeaux ; nous nous contenterons de quelques-uns pour illustrer sa façon de varier les couleurs et les dispositions à partir du même pochoir (ce pochoir se trouve aussi dans les passe-partout ci-dessus), en une couche puis deux couches, avec ou sans bordure.



En haut des pages de ses plus grands volumes, Berthot compose des motifs complexes dont voici deux exemples :



Enfin, il orne ses pages de titres et les pages vides avec des bouquets ou des paniers de fleurs où dominant l'œillet et le chardon, en deux, trois ou quatre couleurs ; ces ornements sont typiques de sa production. Ici dans le Ms. 5856(5) :



Ou encore dans le supplément au *Graduel* de Saint-Denis :



Ou encore dans l'office de Saint-Louis pour les Quinze-Vingts :



Clichés L. Guillo.

## 5. Jean-Denis Chandora (1780 – 1844) et ses travaux

### Biographie<sup>71</sup>

Jean-Denis naît le 6 octobre 1780 à Moisy [Moissy-Cramayel, Seine-et-Marne]<sup>72</sup>. Il est le fils aîné de Pierre-Denis, manouvrier et de Marie-Geneviève Quetier, mariés le 18 avril 1780. Sa mère est fille d'un maître d'école et sœur du maître d'école de Moissy-Cramayel.

Il se marie le 7 brumaire An X (29 octobre 1801) à Draveil (Essonne)<sup>73</sup> avec Marie-Anne Château, née le 7 février 1777 à Draveil, âgée de 24 ans. Jean-Denis est alors instituteur. En 1814 il est encore instituteur primaire, cette fois à Juvisy-sur-Orge (Essonne) car en avril de cette année il dresse à la demande du maire un tableau général de la population<sup>74</sup>.

C'est en 1816 qu'il apparaît dans le personnel de Notre-Dame de Paris : le registre des délibérations capitulaires du 26 février 1816 relate qu'il est reçu comme chantre basse-contre à la place de Bresle [Braisle] (qui doit se retirer le 1<sup>er</sup> mars prochain) et aux mêmes appointements. Le vote a été unanime en sa faveur et il a produit des certificats très avantageux. Le 19 août suivant, ses appointements sont portés à 1.100 Fr par an jusqu'à décembre et 1.200 Fr ensuite, le budget d'entretien du bas-chœur ayant été un peu réduit par le Département de la Seine. L'état nominatif de 1816<sup>75</sup> qui suit montre que les huit basses-contres sont appointés entre 1.100 et 1.200 Fr par an ; celui des autres musiciens (organiste, 2 serpents, 3 musiciens non précisés) va de 400 à 900 Fr.

Chandora est encore cité dans les états du bas-chœur en 1822 et 1823 (à 1.200 Fr/an avec une augmentation à 1.300 Fr proposée en 1823)<sup>76</sup> ; le *Graduel* de 1827 et le manuscrit d'Arras de 1828 le citent toujours comme chantre basse de l'Église de Paris, de même l'*Indicateur de la Cour de France, de la capitale et des départements* (Paris, V<sup>ve</sup> Demoraine et Bouquin, 1829). En revanche il a déjà quitté ce poste en 1836 (*Graduel* de Saint-Denis).

Le 5 juillet 1834, sa fille Céline Françoise, ouvrière en dentelles domiciliée 46 rue des Blancs-Manteaux, se marie à l'église Saint-Gervais avec Hyppolite Napoléon Pontieux<sup>77</sup>. Le 6 mars 1837, son fils Eugène Clément Joseph Chandora, commis papetier domicilié 1 rue Croix-Blanche, se marie à son tour avec Julie Honorine Pérot<sup>78</sup> ; ils ont un fils prénommé Eugène Victor Chandora né le 16 août 1839<sup>79</sup>.

Le 26 août 1844, Jean-Denis Chandora, chantre, décède en son domicile du 56 quai de la Grève (actuel quai de l'Hôtel-de-Ville), âgé de 64 ans. Il n'y a ni déclaration de succession, ni scellés<sup>80</sup>.

Il existe plusieurs factures qui évoquent son travail pour le chapitre de Saint-Denis :

<sup>71</sup> Des éléments sur la carrière de chantre de Chandora à Notre-Dame de Paris nous ont été aimablement communiqués par Guillaume Avocat (projet MUSEFREM). Sa biographie est aussi ébauchée dans : Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, *Le chapitre impérial, royal et national de Saint-Denis 1606-1895 : archives 1741-1895, Bibliothèque ouvrages des XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, réd. Françoise Bouleau-Koca et Brigitte Lainé*. Bobigny, 2006.

<sup>72</sup> AD Seine-et-Marne : 5 Mi 513.

<sup>73</sup> AD Essonne : E 961 Draveil, vues 261-262.

<sup>74</sup> Louis Brunel, « Juvisy au XVIII<sup>e</sup> siècle : le détournement du Pavé royal de Lyon, ses conséquences économiques et humaines ». *Mémoires et documents de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix* 11 (1975), p. 151.

<sup>75</sup> Paris, Archives de la Sacristie de Notre-Dame de Paris.

<sup>76</sup> *Idem*, et Pierrefitte-sur-Seine AN : F/19/3931.

<sup>77</sup> AD Paris, Index des mariages, État civil reconstitué.

<sup>78</sup> *Idem*. On peut suivre dans divers indicateurs commerciaux la carrière de ce fils papetier. En 1842 : Chandora, marchand de papier en détail, 9 rue des Coquilles. En 1855 : Chandora, fabricant de registres, 68 rue du Verbois. En 1866 : M<sup>lle</sup> Chandora, papetière, 34 rue de Seine. En juin 1886 juin : faillite de M. Chandora fils, papetier, 25 rue du Grand-Prieuré.

<sup>79</sup> AD Paris, État civil reconstitué.

<sup>80</sup> AD Paris : DQ8 905, f. 15v et V.2E 12487.

6 septembre 1835 – Facture de Jean-Denis Chandora au chapitre de Saint-Denis, de 130 Fr, 148 Fr et 149 Fr 50 c pour copie, grattage et fourniture de papier. La copie « en caractères mobiles » est à 5,75 Fr la feuille, la correction, grattage et nettoyage de l'ancienne impression entre 1,25 Fr et 0,75 Fr le feuillet<sup>81</sup>.

21 décembre 1835 – Autre facture du même au même, de 572,50 Fr au total. La copie « en caractères mobiles » est à 5,75 Fr la feuille.

27 janvier 1838 – Autre facture du même « copiste imprimeur en caractères mobiles et vignettes » au même, pour un total de 75,625 Fr, au tarif de 5 Fr la feuille et 1,50 Fr la feuille pour correction et nettoyage de vieille impression.

27 mars 1839 – Autre facture (en deux copies) du même « copiste imprimeur en caractères mobiles et vignettes » au même, pour un total de 226,375 Fr, au tarif de 5,75 Fr la feuille et 1,50 Fr la feuille pour correction et nettoyage de vieille impression.

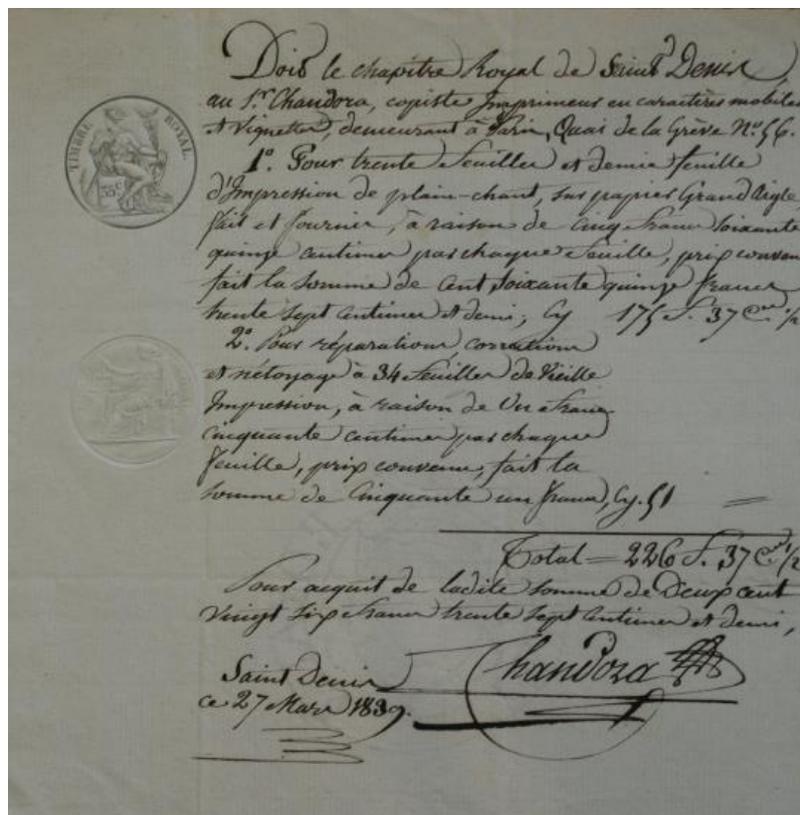
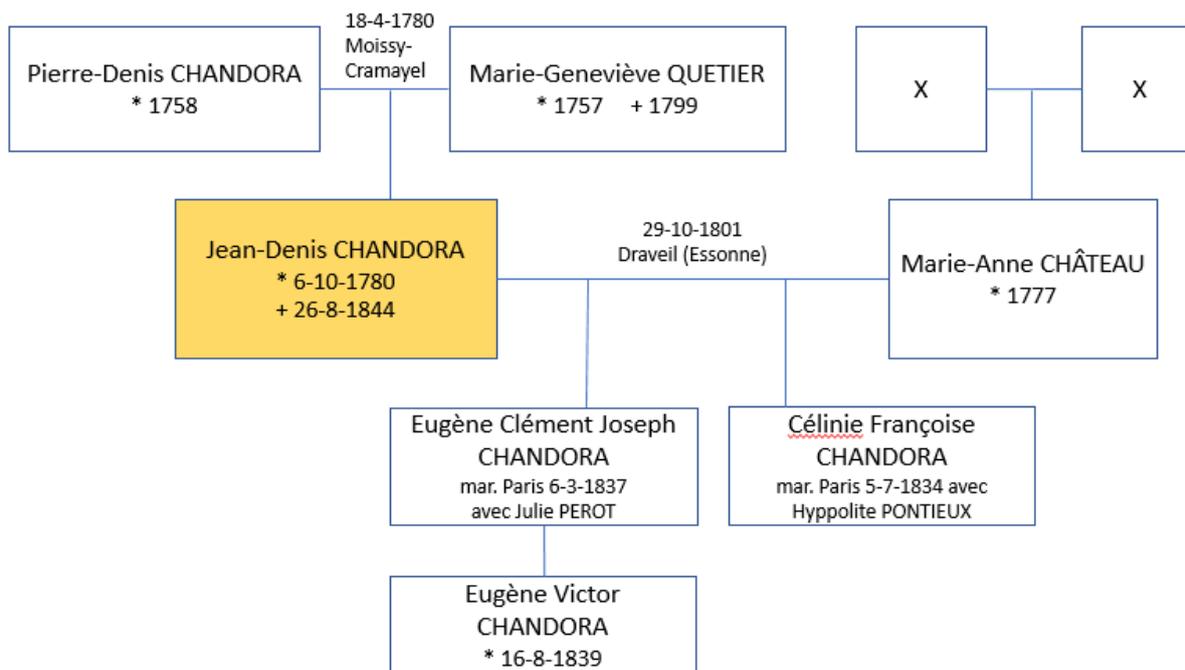


Fig. 13 – Facture de Chandora du 27 mars 1839.  
AD Seine-Saint-Denis : 220 J 4/2. Cliché L. Guillo

Quelques adresses parisiennes sont connues : en 1835 il loge au 4 rue du Bourtibourg et de mars 1839 à sa mort au 56 quai de la Grève à Paris (qui dépend de la paroisse Saint-Gervais-Saint-Protais, où se marient ses enfants).

<sup>81</sup> AD Seine-Saint-Denis : 220 J 4/2 (même source pour les quatre factures).



### L'œuvre imprimé

En 1829, Chandora publie un opuscule, imprimé sans date par Stahl à Paris, dont le titre de départ est : XII. JANVIER. SAINT VINCENT, DIACRE ET MARTYR, ANNUEL. Il s'agit du texte de l'office de Saint-Vincent. L'église pour laquelle il a établi ce texte n'est pas identifiée<sup>82</sup>.

### L'œuvre poché

Les premiers travaux de Chandora se situent en 1819 et 1820, trois ans après son arrivée à Notre-Dame de Paris. Ils consistent à raccommoier et compléter six des huit volumes du *Graduel de Notre-Dame de Paris*<sup>83</sup>. Commandés par le chapitre de Notre-Dame au XVII<sup>e</sup> siècle, ces volumes sont confisqués en 1790 et transférés à la Bibliothèque nationale, puis rendus à l'archevêché en octobre 1807. Des ajouts et restaurations sont alors faits par Chandora et une délibération capitulaire du 5 mai 1819 le charge de les poursuivre en le gratifiant de 600 Fr. Il écrit un volume supplémentaire en 1827. Déposés ensuite aux Archives de Notre-Dame (probablement lors de l'imposition du rite romain, vers 1871), ces volumes ont récemment été transférés à la Bibliothèque nationale à l'exception d'un seul.

Le détail de ces modifications s'établit ainsi :

Titre	Dates et références
-------	---------------------

<sup>82</sup> Paris BnF : B-16950. In-12°, 12 p. Datation d'après la *Bibliographie de la France*, 1829, n° 1715.

<sup>83</sup> Sur l'histoire des huit volumes du *Graduel de Paris*, voir Jean Vezin, « Le graduel exécuté au XVII<sup>e</sup> siècle pour Notre-Dame de Paris », *Scriptorium* 23 (1969), p. 352-360 et pl. 116-118.

<p><i>Gradualis de tempore Ecclesiae Parisiensis pars prima incipiens a dominica I. Adventus usque ad dominicam VI. post epiph. Domini inclusive.</i> 2° sur parchemin, [2]-198 p. Copié par Jean Fossard, avec en frontispice une gouache de Compardel, des lettrages d'Étienne Damoiselet, tracé par Léonard Blondeau.</p> <p>À la fin, aux p. 1-7, Chandora a ajouté une <i>Missa de B. Maria in adventu</i>. Décor de capitales jaunes dans des passe-partout. p. 7, rosace de fleurs multicolore aux armes royales, avec la signature « Cette Messe à été copiée en 1819, PAR CHANDORA ». Plain-chant carré et texte en didone.</p>	<p>1669/1819  Veizin 1969 n° I.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1410  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis sanctorum Ecclesiae Parisiensis pars II incipiens a die 30 novembris festo s. Andreas ad diem I. maii festum Jacobi.</i> 2° sur parchemin, [2]-164 p. Copié par Jean Fossard, avec des lettrages d'Étienne Damoiselet.</p> <p>Peut-être Chandora a-t-il tracé au pochoir sur le dernier feuillet un <i>O salutaris hostia</i> anonyme à 2 voix, en notes losangées (non signé).</p>	<p>1670  Veizin 1969 n° II.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1411  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis de tempore Ecclesiae Parisiensis pars III incipiens a dominica Resurrectionis usque ad festum Corporis Christi exclusive.</i> 2° sur parchemin, [2]-165-[1] p., copié par Jean Fossard avec des gouaches de Compardel et des lettrages d'Étienne Damoiselet.</p> <p>À la fin, sur 13-[1] p., Chandora ajoute une <i>Missa de B. M. Virgine</i> et la signe dans un cartouche : « Haec Missa votiva B.M.V. quae dicta esse debet, unoquoque anno, die tertiâ Maii, sub ritu annuali minori, in perpetuum à Capitulo fundata fuit. CHANDORA, Scripsit. Anno D.N.J.C. millesimo octogentesimo vigesimo. » Plain-chant carré et texte en didone. Elle commence par un bandeau qui représente la réception du roi et de la reine à Notre-Dame en 1814 avec la légende « RETOUR DES BOURBONS EN FRANCE 1814 ».</p>	<p>1669/1820  Veizin 1969 n° III.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1412  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis de tempore Ecclesiae Parisiensis pars III incipiens a dominica tertia post Pentecosten usque ad dominicam I. Adventus exclusive.</i> 2° sur parchemin, [2]-168 p. Copié par Jean Fossard, avec des gouaches de Compardel et des lettrages d'Étienne Damoiselet.</p>	<p>1669  Veizin 1969 n° IV.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1413  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis sanctorum Ecclesiae Parisiensis pars IIII incipiens a festo Corporis Christi usque ad festum susceptionis s. Coronae spin[ae].</i> 2°, [2]-186 p. Copié par Jean Fossard, avec des lettrages d'Étienne Damoiselet et des gouaches (de Compardel ?).</p> <p>À la fin, Chandora ajoute un feuillet : communion du 3<sup>e</sup> ton pour la fête de saint Agnan d'Orléans, signé « 1819. RÉPARÉ PAR J.D. CHANDORA, B. T<sup>lle</sup>. [basse taille] ».</p>	<p>1670/1819  Veizin 1969 n° V.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1436  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis sanctorum Ecclesiae Parisiensis pars quarta in qua continentur Missæ... Supplementum.</i> 2° sur parchemin, [2]-173-[1] p. non signé (Fossard ?) avec des gouaches anonymes.</p> <p>À la fin, Chandora ajoute les 16 versets d'une prose du premier ton <i>In festo SS. apostolorum Petri et Pauli</i>, non signée et décorée d'une seule capitale en passe-partout (plain-chant carré et texte en didone). Dans la partie ancienne, il ajoute aussi (probablement) les illustrations figurant aux p. 61, 71, 83, 84, 98, 116, 117 (scène où figurent Louis XVI et Marie-Antoinette), 134, 143 ? 149 ? 167.</p>	<p>1669/ca. 1820  Veizin 1969 n° VI.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1414  Sur Gallica.</p>
<p><i>Gradualis sanctorum Ecclesiae Parisiensis pars V incipiens a festo sancti Bernardi usque ad festum sanctae Ceciliae inclusive.</i> 2° sur parchemin, [4]-206 p. Copié par Jean Fossard avec des lettrages d'Étienne Damoiselet et des gouaches.</p> <p>À la fin de la p. 8, mention « Cette Messe et partie de la Prose de St Louis contenues en ce Livre, ayant été détruites dans la Révolution furent refaites par CHANDORA, B. Tlle par ordre du Chapitre. Année 1819. » Ladite prose figure aux p. 207-214 : <i>In festo S. Ludovici Regis Franciæ prosa</i>. Plain-chant carré, texte en didone (ajout non signé mais daté 1819).</p>	<p>1670/1819  Veizin 1969 n° VII.  BnF (Mus.) : RES  VMA MS-1415  Sur Gallica.</p>

<i>Gradualis sanctorum ecclesiae parisiensis supplementum.</i> Copié intégralement par Chandora. Décrit ci-dessous.	1827 Vezin 1969 n° VIII. BnF (Mus.) : RES VMA MS-1416 Sur Gallica.
--	--

Juste après avoir commencé à restaurer et compléter le *Graduel* de Notre-Dame de Paris, Chandora commence dès 1820 à travailler pour d'autres fabriques (Saint-Germain-l'Auxerrois de Romainville, Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris, basilique Saint-Denis, les Blancs-Manteaux).

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Propre de Saint-Germain-l'Auxerrois de Romainville.</i>	1820	Pavillons-sous-Bois Arch. Dioc. Saint-Denis
2	<i>Gradualis... ecclesiae parisiensis supplementum.</i>	1827	Paris BnF (Mus.) : RES VMA MS-1416
3	<i>Ouvrages de plain-chant dédiés aux dames religieuses augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris</i>	1828	Arras BM : Ms. 21 (détruit en 1915)
4	<i>Motet pour l'élévation de la Messe des morts</i>	1832	Paris AHAP
5	<i>Graduale Parisiense ad usum Sancta Regalis Ecclesiae Martyrum Dionysii, Rustici et Eleutherii. T. 1</i>	1836	AD Seine-Saint-Denis : 220 J 175-1
6	<i>Idem, tome 2.</i>	1837	AD Seine-Saint-Denis: 220 J 175-2
7	<i>Idem, tome 3.</i>	1839	AD Seine-Saint-Denis: 220 J 175-3
8	<i>Idem, tome 4.</i>	s. d.	AD Seine-Saint-Denis: 220 J 175-4
9	<i>Propre de Notre-Dame des Blancs-Manteaux</i>	s. d.	Paris AHAP

1.

DIE XXXI. JULII. IN FESTO SANCT. GERMANI AUTISSIODORENS. EPISCOPI. [titre de départ. À la fin dans un cartouche :] ÉCRIT PAR CHANDORA, BASSE DE Notre-Dame DE PARIS. 1820.

Manuscrit 2° sur papier, 540 x 385 mm, 43-[1] p. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 315 mm, haut. 33,5 mm, interv. 37 mm. Quelques frises, bandeaux et passe-partout constitués de petits pochoirs juxtaposés.

Contient l'office propre de Saint-Germain-l'Auxerrois pour l'église de Romainville (Seine-Saint-Denis). Constitue la seconde partie d'un volume en trois parties, les deux autres étant copiées par Cousin en 1800 et 1801.

Pavillons-sous-Bois, Arch. Dioc. Saint-Denis : non coté.

2.

GRADUALIS SANCTORUM ECCLESIAE PARISIENSIS SUPPLEMENTUM. PARISIIS. Manu & Industriâ JOANNIS DIONYSII CHANDORA Unius ex ejusdem Ecclesiae Cantoribus. ANNO MDCCCXXVII.

Manuscrit au pochoir sur vélin, 2°, 760 x 550 mm, 129-[3] p. Six portées de 4 lignes rouges à la page, long. 43,7 cm, haut. 42 mm. Plain-chant carré, texte en didone. Titre dans un encadrement gouaché rouge avec frises. Quelques initiales gouachées (non pochées), la plupart dans des passe-partout. Quelques initiales avec miniatures gouachées très fines, certaines avec des bandes de papier doré (p. 77). Traits de construction au crayon.

Contient p. 3-10 *In festo S. Francisci Xaveri presbyteri* ; p. 11-19 *In festo Pontificatus seu cathedræ S. Petri* ; p. 20-28 *In festo S. Francisci Salesii Genevensis episcopi* ; p. 29-36 *In festo Sancti Joseph, sponsi B. M. Virginis* ; p. 37-46 *In festo Sanctæ Clotildis, Francorum Reginæ* ; p. 46-58 *Octava SS. Apostolorum Petri et Pauli* ; p. 59-76 *In festo SS. Cordis D.N. Jesu Christi* ; p. 77-78 *Ad salutem in festo SS. Cordis Domini Nostri Jesu Christi* ; p. 79-87 *In festo S. Vincentii A Paulo, presbyteri* ; p. 87-95 *In festo Sancti Remigii, Remensis episcopi* ; p. 96-100 *In vigilia omnium sanctorum* ; p. 101-110 *In commemoratione omnium fidelium defunctorum* ; p. 111-119 *In festo Sancti Caroli Borromæi, episcopi* ; p. 120-129 *In die obitus, et in depositione pontificis aut presbyteri.*

Paris BnF (Mus.) : RES VMA MS-1416. Reliure sur ais de bois recouverte de cuir, coins et cornières en laiton. Sur Gallica.

3.

« Ouvrages de plain-chant. Dédiés aux dames religieuses Augustines hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Paris ; pour le service de leur chapelle particulière. A Joanne Dyonisio Chandora, ecclesiæ metropolitanæ Parisiens. Cantor. Anno Domini MDCCCXXVIII. »

Manuscrit au pochoir sur papier, 270 x 260 mm, 152 p. Lettres coloriées, titre encadré avec trois bouquets de fleurs dont un fleurdelisé, en couleurs.

Arras BM : Ms. Advielle 21. Demi-reliure en veau vert. Manuscrit détruit durant le bombardement de juin et juillet 1915. Décrit d'après le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France, tome XL (Arras, supplément)*.

4.

MOTET QUE L'ON CHANTE A L'ÉLEVATION AUX MESSES DES MORTS. [Titre de départ. À la fin :] 1832. CHANDORA Scripsit.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 510 x 335 mm. [4-12] p. Huit portées de 4 lignes brunes à la page, long. 266 mm, haut. 25,5 mm, interv. 29,5 mm. Plain-chant carré. Pochoirs à décor funèbre (crânes, os, larmes) dans la première partie, et frises dans le reste du volume.

Incipit : *Miseremini, saltem vos amici mei* avec une alternance de récits et de parties à 3 voix (ténor 1, ténor 2, basse). À la suite : *Diversi cantus symboli, pro annualibus et solemnibus majoribus* en plain-chant.

Paris AHAP : non coté. Reliure cartonnée à coins et cornière. Le début du volume est occupé par une édition imprimée.

5.

GRADUALE PARISENSE, AD USUM SANCTÆ REGALIS ECCLESIAE MARTYRUM SANCTORUM DIONYSII, RUSTICI ET ELEUTHERII. A prima Dominica Adventus Domini usque ad Feriam quartam in Capite Jejunii. Delineavit J. D. CHANDORA, ex-cantor Ecclesiæ metropolitanæ Parisiensis. Anno 1836.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 620 x 460 mm, [2]-312 p. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 364 mm, haut. 30,5 mm, interv. 40 mm. Les petites indications en rouges (italique et romain) sont tracées à la main. Quelques fleurons et frises.

Contient la partie d'hiver.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 175-1. Reliure en veau marbré avec coins et attaches. Bouleau-Koca 2006 n° 56 T.1.

6.

GRADUALE PARISENSE, AD USUM SANCTÆ REGALIS ECCLESIAE MARTYRUM SANCTORUM DIONYSII, RUSTICI ET ELEUTHERII. A Feria quarta in Capite Jejunii usque ad Festum SS. Trinitatis. Delineavit J. D. CHANDORA, ex-cantor Ecclesiæ metropolitanæ Parisiensis. Anno 1837.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 620 x 460 mm, 322-144 p. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 364 mm, haut. 30,0 mm, interv. 40 mm. Les petites indications en rouges (italique et romain) sont tracées à la main. Quelques fleurons et frises.

Contient la partie de printemps.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 175-2. Reliure en veau marbré avec coins et attaches. Bouleau-Koca 2006 n° 56 T. 2 avec une illustration des p. 34-35.

7.

GRADUALE PARISENSE, AD USUM SANCTÆ REGALIS ECCLESIAE MARTYRUM SANCTORUM DIONYSII, RUSTICI ET ELEUTHERII. A Dominica SS. Trinitatis usque ad primam Dominicam Adventus. Delineavit J. D. CHANDORA, ex-cantor Ecclesiæ metropolitanæ Parisiensis. Anno 1839.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 620 x 460 mm. Paginé 323-394 puis 146-232 p. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 364 mm, haut. 30,5 mm, interv. 39,5 mm. Les italiques en rouge sont tracées à la main. Quelques fleurons et frises.

Contient la partie d'été et la début de la partie d'automne.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 175-3. Reliure en veau marbré avec coins et attaches. Bouleau-Koca 2006 n° 56 T. 3.

8.

[La page de titre manque. Titre de départ :] DIE XV AUGUSTI. IN ASSUMPTIONE B. MARIÆ V.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 620 x 460 mm. Paginé 233-388 puis 229 p. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 364 mm, haut. 30,5 mm, interv. 40 mm. Les italiques en rouge sont tracées à la main. Quelques fleurons et frises.

Ce dernier volume contient la fin de la partie d'automne et le propre des saints, ainsi qu'une messe de Henry Dumont.

AD Seine-Saint-Denis : 220 J 175-4. Reliure en veau marbré avec coins et attaches. Bouleau-Koca 2006 n° 56 T. 4.

9.

PROPRE DE NOTRE DAME DES BLANCS MANTEAUX

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 505 x 335 mm, 46 p.. Six portées de 4 lignes à la page, long. 255 mm, haut. 30 mm, interv. 38 mm. Plain-chant carré.

Contient p. 2-9 Messe de S<sup>t</sup> Maur ; p. 11-18 Prose de Saint-Guillaume de Malevalle ; p. 19-27 Prose de S<sup>t</sup> Benoît abbé ; p. 29-39 Prose de S<sup>t</sup> Vincent de Paul ; p. 41-46 Hymne des vespres de St. Maur, de S. Guillaume et de S. Benoit.

Paris AHAP : ND BLANCS-MANTEAUX (salle St-Vincent travée 89). Ce volume nous paraît être attribuable à Chandora, d'après la mise en page et l'emploi des frises et des bandeaux composites.

### Les pochoirs de Chandora

La manière de Chandora se distingue de celle de ses prédécesseurs par l'emploi de lettres didones<sup>84</sup> au lieu de lettres réales. À l'époque de ses premiers travaux, l'esthétique typographique de Didot et Bodoni était très implantée dans les ateliers et le style des pochoirs suivit naturellement cette mouvance. Toutefois son matériel reste hétérogène : l'évolution vers la didone s'observe plus facilement dans les bas-de-casse (comme sur le corps de 23,5 mm), tandis que certains corps de capitales et son italique restent des réales.

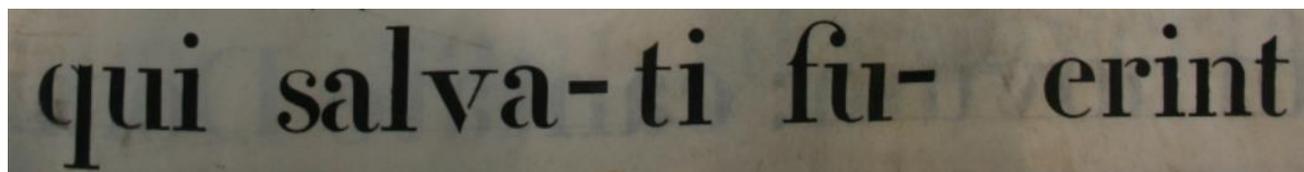


Fig. 14 - Le corps de 23,5 mm utilisé par Chandora, à l'esthétique didone très affirmée. Cliché L. Guillo.

Nature	Hauteur	Usage repéré
Didone romaine	44 mm	Grad. Saint-Denis <sup>85</sup> , capitales rouges en début de ligne (t. 1, p. 89).
"	37 mm	RES VMA MS-1416 au titre, Grad. Saint-Denis au titre, ND des Blancs-Manteaux.
"	28 mm	RES VMA MS-1416 au titre, Grad. Saint-Denis au titre.
"	23,5 mm	RES VMA MS-1416 au titre et sous le plain-chant.
"	20,5 mm	Grad. Saint-Denis au titre.
"	18 mm	Grad. Saint-Denis au titre et sous le plain-chant. ND des Blancs-Manteaux.
"	16,5 mm	RES VMA MS-1416 au titre et table des matières au verso.
"	14 mm	RES VMA MS-1416 au titre des fêtes, Grad. Saint-Denis au titre.

<sup>84</sup> En référence à la classification des caractères de Vox-ATypi.

<sup>85</sup> Toutes les références au Graduel de Saint-Denis concernent le tome 1 ; les trois autres volumes sont similaires du point de vue du matériel utilisé.

"	13,5 mm	Grad. Saint-Denis dans le petit texte à pleine page. ND des Blancs-Manteaux.
"	10,8 mm	RES VMA MS-1416, indications en rouge au début des pièces.
"	7,5 mm	Grad. Saint-Denis au titre (adresse)
Réale italique	11,8 mm	Grad. Saint-Denis p. 55.
Lettres ornées	44 à 45 mm	Très peu utilisées. RES VMA MS-1416.
Chiffres	17,4 mm	RES VMA MS-1416 : numéros des versets
"	14,5 à 15 mm	RES VMA MS-1416 : désignation des tons
"	13,5 à 14 mm	RES VMA MS-1416 et Grad. Saint-Denis : paginations
Plain-chant	Haut. 11,5 mm (hors pointes). Note avec hampe 27 mm.	Notes carrées avec pointes. RES VMA MS-1416.
"	Haut. 10 mm, larg. 8,8 mm	Notes incurvées. Grad. Saint-Denis.
"	Haut. 8 mm (hors pointes)	Notes carrées avec pointes. ND des Blancs-Manteaux. Propre de Romainville.
"	Haut. 6 mm (hors pointes)	Notes carrées avec pointes. Motet 1832. Belles liaisons rondes au pochoir.

La décoration des livres de Chandora est surtout faite de frises de petits fleurons, traitées en noir ou sinon en rouge. Les exemples ci-dessous sont typiques de sa manière :



Lorsqu'il se risque à pocher des bandeaux larges il les remplit avec divers petits pochoirs et fait preuve d'un goût assez douteux (très éloigné de l'élégance de Berthot) :





Il emploie rarement des bouquets, peu variés :



En revanche c'est le seul à utiliser les ornements funèbres (crânes ailés, os croisés, larmes), dont le dessin est beaucoup plus ancien (XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles).



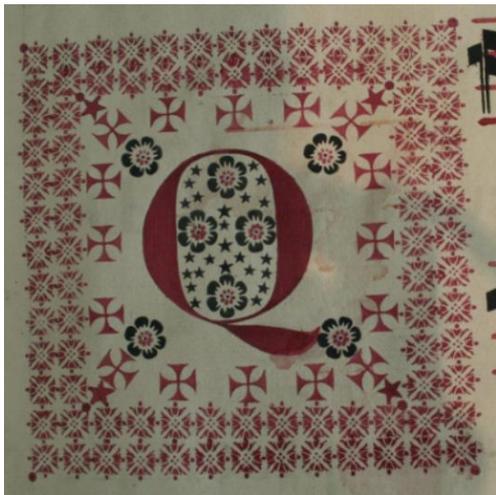
Chandora utilise aussi des petits pochoirs pour faire des passe-partout de 79 mm de côté :



Ou de 114 à 118 mm de côté :



Voire jusqu'à 140 mm de côté (2 systèmes) comme dans le *Graduel* de Saint-Denis :



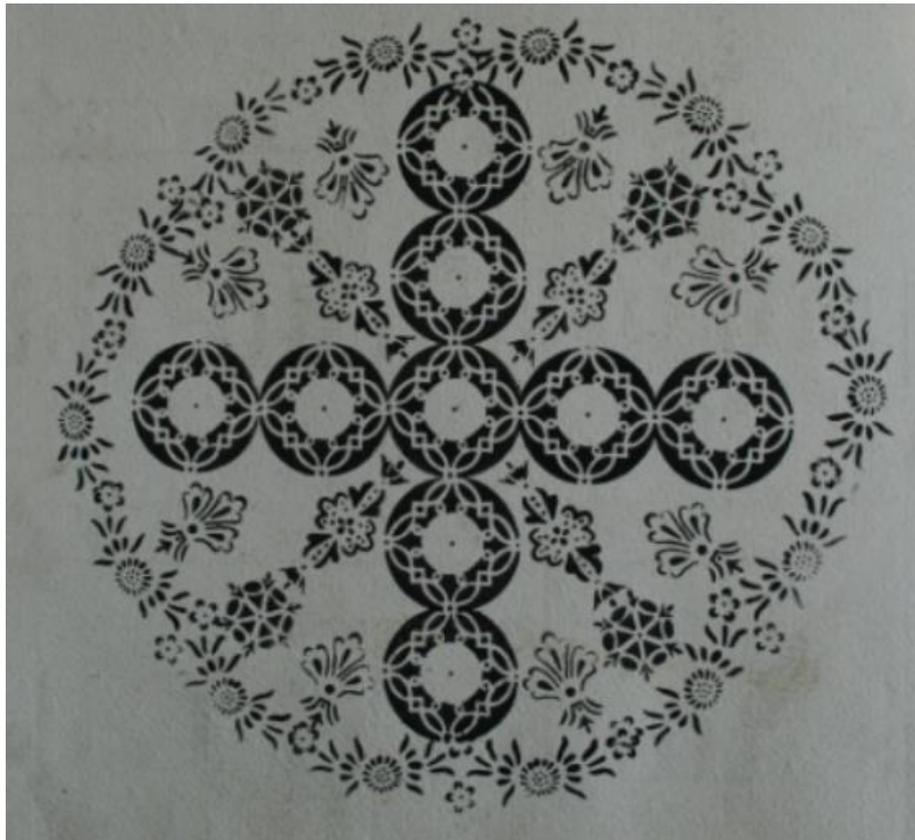
Il va jusqu'à 192 à 198 mm de côté comme dans RES VMA MS-1416, avec les armes royales :



Dans le supplément du *Graduel de Paris* qui lui a été confié (1826), il peint (ou fait peindre ?) des capitales gouachées et dorées, pour rappeler le style des volumes antérieurs où Compardel avait œuvré :



Enfin, il a le goût des ornements en rond ou en losange :



Clichés L. Guillo

## 6. Quelques autres : Cousin, Piorette, Binet, Martin et Brunard

Cette étude se poursuit avec quelques pocheurs moins importants que les précédents, et sur lesquels nous n'avons pas tenté de faire des recherches biographiques (d'autant que pour Cousin et Bernard, leur nom très commun les aurait rendues assez hasardeuses). Ils sont évoqués ici par nombre de sources décroissant.

### Pierre Louis Cousin (1744 – après 1815)

Cousin est cité comme chantre dans l'état des officiers de l'église paroissiale de Saint-Nicolas-des-Champs, dressé les 14 et 19 janvier 1792 par le curé Colombart<sup>86</sup>. Il reçoit sa la carte de sûreté<sup>87</sup> le 17 mai 1793 : il y est dit avoir 50 ans, être né à Deuil-sous-Montmorency (maintenant Deuil-la-Barre en Val d'Oise), être arrivé à Paris en 1769, être chantre de Saint-Nicolas-des-Champs et demeurer au 5 rue au Maire. Ce qui mène facilement à sa naissance, le 17 octobre 1744, fils de Jean-François Cousin et de Denise Faron<sup>88</sup>.

On dispose de quelques sources à propos des travaux faits pour Saint-Nicolas-des-Champs entre 1805 et 1815 :

3 avril 1805 – Comptes de Saint-Nicolas-des Champs : *Payé à Mr Cousin chantre, pour avoir fait en caractères divers chants pour l'église suivant son mem. Quittancé, trente-deux livres : 32 lt.*<sup>89</sup>

8 et 9 septembre 1807 – *Idem : Payé à Mr Cousin chantre à valoir sur antiphoniers qu'il a fait pour la paroisse selon ses quittances, cent quatre-vingt livres : 180 lt.*

5 avril 1809 – *Idem : Payé à Mr Cousin chantre pour différents morceaux de chant selon son mémoire quittancé, quarante huit livres : 48 lt.*

22 juillet 1810 – *Idem : Payé à Mr Cousin pour avoir rétabli un grand pseautier, selon sa quittance, vingt quatre francs : 24 Fr.*

24 octobre 1812 – *Idem : Payé à Mr Cousin pour avoir raccommoé et relié un missel, vingt cinq francs selon la quittance : 25 Fr.*

8 décembre 1815 – *Idem : Payé à Mr Cousin pour avoir rétabli et fait relier un pseautier du lutrin, selon sa quittance trente deux francs quatre-vingt dix centimes : 32,90 Fr.*

Ces mentions montrent, comme pour Berthot ou Chandora, qu'il pouvait aussi raccommoer les livres d'usage. Son œuvre recensé le révèle travaillant aussi pour l'église paroissiale de Vincennes, celle d'Épinay-sur-Seine ou de Saint-Merry à Paris :

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Saluts du Saint-Sacrement</i>	1797	Paris BHVP : 8-MS-3577
2a	<i>Office propre de Saint-Romain</i>	1800	Pavillons-sous-Bois Arch. Dioc. Saint-Denis
2b	<i>Messe de Saint-Vincent</i>	1801	<i>Idem, même volume</i>

<sup>86</sup> Pierrefitte-sur-Seine AN : F/19/864. Source : MUSEFREM.

<sup>87</sup> Pierrefitte-sur-Seine AN : F/7/4795, n° 72.

<sup>88</sup> Cergy-Pontoise AD Val d'Oise : E-DEPOT 18 E19.

<sup>89</sup> Paris AHAP : SAINT-NICOLAS DES CHAMPS, 2 E r Comptes 1804-1816 (valable pour les six mentions).

3a	<i>Office de Saint-Augustin.</i>	s.d.	Paris AHAP
3b	<i>Office de Saint-Thomas, etc.</i>	1804	<i>Idem</i> , même volume
4	<i>Offices propres de l'église paroissiale de Vincennes</i>	1804	Paris BnF (Impr.) : 8-Z LE SENNE-11627
5	<i>Graduel et antiphonaire de Paris... Épinay-sur-Seine</i>	1810/1807	Épinay-sur-Seine, Église Saint-Médard
6	<i>Antiphonaire parisien, à l'usage... Épinay-sur-Seine</i>	1810	Épinay-sur-Seine, Église Saint-Médard
7	<i>Office propre de S. Jean l'Évangéliste, à l'usage de l'église Saint-Nicolas-des-Champs</i>	1812	Paris BnF (Impr.) : 8-Z LE SENNE-1481

1.

SALUTS Du S. Sacrement A L'usage Des Paroissiens de S. Nicolas des Champs, A PARIS. [rosette] Fait par COUSIN, Chantre dans la ditte Eglise, 1797. [Titre encadré. À la p. 176 :] Fait par Cousin, ce 18 Fevrier. 1797. A Paris. Rue Aumaire, N° 5.

Manuscrit au pochoir sur papier épais, 202 x 134 mm. [2]-176 p., les p. 177-180 sont contrecollées avec un extrait d'imprimé, les p. 181-184 sont vides. Six portées de 4 lignes rouges à la page, long. 84 mm, haut. 9,3 mm, interv. 13,5 mm. Plain-chant de 2,8/4 mm. Traits de construction visibles, quelques ornements divers (certains avec des oiseaux).

Contient des saluts, arrangés selon le calendrier liturgique. P. 28 : mois de janvier, février et mars ; p. 35 mois d'avril, mai et juin ; p. 43 mois de juillet, août et septembre ; p. 54 mois d'octobre, novembre et décembre. Suit des saluts pour des fêtes particulières (Jour de l'an, Rameaux, Pâques, etc.).

Paris BHVP : 8-MS-3577. Reliure en maroquin rouge à encadrements de palmettes extérieur et intérieur, tranches dorées. Au verso du titre : « CE LIVRE APPARTIENT Au Citoyen COLLART MARCHAND RUE BOURG-LABBÉ, N° 75. A PARIS. ».

2a.

OFFICE PROPRE DE S. ROMAIN PATRON DE L'EGLISE PAROISSIALE DE ROMAINVILLE PRÈS PARIS. [Frise] Dirigé Mis en Ordre Par Pierre L. COUSIN, Chantre à S. Nicolas des Champs à Paris. Rue Aumaire. N. 5. ce 15. Aoust. en 1800. A PARIS. [Titre encadré. À la p. 48 :] Fait Par Cousin à Paris. en 1800.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 540 x 385 mm, [2]-48 p. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 311 mm, haut. 27,5 mm, interv. 38,5 mm. Plain-chant incurvé.

Contient l'office de saint Romain.

2b.

MESSE DE S. VINCENT. [Titre de départ. À la fin :] COUSIN. ce 8. Janv. 1801.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 540 x 385 mm, [12] f. Neuf portées de 4 lignes rouges à la page, long. 321 mm, haut. 21,5 mm, interv. 28 à 29,0 mm. Aucune décoration hormis deux frises de départ.

Contient la messe de saint Vincent.

Les manuscrits 2a et 2b constituent les sections 1 et 3 d'un recueil qui contient aussi l'office de saint Germain l'Auxerrois copié par Chandora (voir plus haut). Pavillons-sous-Bois, Archives Diocésaines de Saint-Denis. Prov. église Saint-Germain-l'Auxerrois de Romainville.

3a.

Die XXVIII. Augusti. IN FESTO SANCTI AUGUSTINI. AD SALUTEM. R/ de 6. Tono. [Titre de départ. À la fin : Cousin]

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 495 x 325 mm, [12] p. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 255 mm, haut. 22 mm, interv. 34 mm, plain-chant incurvé.

Contient l'office de Saint-Augustin. Un petit supplément de 8 p. contient quatre pièces à 3 voix (Dessus, Taille, Basse) : *Tantum ergo*, *Genitori*, *genitoque*, *O salutaris hostia*, *Qui carne nos pascis* (sur un papier et avec des pochoirs différents).

3b.

XXI. DECEMBRE. S. THOMAS. AP. PROSE. Du I. Ton. [Titre de départ. À la p. 9 et la p. 14 :] Cousin. [bouquet] 1804.

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 495 x 325 mm, 50 p., 8 portées de 4 lignes rouges à la page, long. 255 mm, haut. 22 mm, interv. 34 mm, plain-chant incurvé.

Contient p. 1-4 l'office de saint Thomas apôtre ; p. 5-9 l'office de la Présentation de la Vierge ; p. 10-14 l'office de Saint-Nicolas. La suite du volume contient, en pagination continue mais avec un papier et des pochoirs différents : les saluts du jour de Pâques et l'office de Notre-Dame des Victoires,

Ces deux sections (ornées seulement d'une frise au départ, de capitales rouges et de bouquets) figurent dans un volume, poché ca. 1805-1814, qui contient aussi des sections dues à Berthot, Renaudin, Flamand et Cicille.

Paris AHAP : non coté. Relié en veau avec encadrement et losange en filets à froid. Prov. église Notre-Dame des Victoires.

4.

OFFICES Propres, à l'Usage de l'Eglise Paroissiale DE VINCENNES Près Paris. [fleuron] Fait par Cousin, Chantre à S. Nicolas des Champs à Paris. 1804. [À la fin :] Cousin. 1804.

Manuscrit au pochoir sur papier épais (et verdâtre pour le premier cahier), 8°, 210x140 mm, [2]-57-[3] p. Titre dans un encadrement de frises. Huit portées de 4 lignes rouges à la page, long. 99 mm, haut. 8,0 mm, interv. 12,0 mm. Aucune ornementation dans le corps du volume. Traits de construction visibles. Le texte sous la musique et les titres courants sont mss.

Contient p. 1-22 l'office du Saint-Nom de Jésus ; p. 23-40 l'office de saint Vincent (l'hymne *Adeste Christi milites* de la p. 40 est signé *Santeul* ; p. 41-57 l'office du Rosaire.

Paris BnF (Impr.) : 8-Z LE SENNE-11627. Reliure cartonnée couverte en parchemin de réemploi. Sur Gallica. Volume écrit pour une église de Vincennes non identifiée (Notre-Dame ou Saint-Louis ?).

5.

GRADUEL, ET ANTIPHONAI<sup>re</sup> A L'USAGE DE PARIS Appartenant à l'Eglise Paroissial [sic] d'Épinay sur Seine. CE LIVRE à [sic] été fait du tems Mémorable De Discrette & Scientifique personne Messire Jean, Nicolas, POURET, Curé. ET de MM<sup>rs</sup>. Guillaume, DÔNON, Marguillier en Charge. Et de Joseph, Lucien, TROÛILLET. Et de Jacques, Antoine, GUYARD ; Administrateur du Culte Temporel. Fait & Rédigé Mis en Ordre Par Pierre, Louis, COUSIN, I. Chantre, à S. Nicolas-des Champs, à Paris. Ce 18. Fevrier. 1810. [p. 353 : Par Cousin. 1807.]

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 525 x 390 mm, 438-[4 bl.] p. Titre dans un encadrement de frises. Sept à neuf portées de 4 lignes rouges à la page, long. 323 mm, haut. 24 mm, interv. 34 mm. Traits de construction visibles. Ornementation épisodique. Plain-chant incurvé.

Contient le graduel et l'antiphonaire suivant le calendrier liturgique. Pages 436-437 : *O salutaris hostia* à 2 voix de M. l'abbé Dugué (ténor et basse) ; *O salutaris hostia* en *fa* pour le chœur de M. Gossec ; *Domine salvum* du 6<sup>e</sup> ton à 2 voix (ténor, basse), anonyme.

Épinay-sur-Seine, église Saint-Médard.

6.

ANTIPHONAIRE PARISIEN, A L'USAGE DE L'EGLISE PAROISSIALE D'EPINAY SUR SEINE. Restauré Par P.L. COUSIN, à S. Nicolas des Champs à Paris. Ce 30. Mars 1810. [À la p. 588 : \* COUSIN. 1810. \*]

Manuscrit au pochoir sur papier, 2°, 538 x 375 mm, [2]-588 p. Titre dans un encadrement de frises. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 280 mm, haut. 24 mm, interv. 39 mm. Traits de construction visibles. Pas d'ornementation. Plain-chant incurvé large de 7 mm (n'appartenant pas à Cousin, d'après le titre).

Contient le graduel suivant le calendrier liturgique. Pages 587-588 : *Gloria patri* dans les 8 tons, avec des pochoirs plus petits (en plain-chant carré).

Épinay-sur-Seine, église Saint-Médard.

7.

OFFICE PROPRE DE S. JEAN, EV. A L'Usage de l'Eglise De S. Nicolas des Champs. A PARIS. Fait Par COUSIN, Chantre Dans la dite Eglise. ce I. Juil. 1812.

Manuscrit 4° au pochoir sur papier, 249 x 196 mm, [2]-192 p. Titre dans un encadrement de frises au pochoir. Traits de construction au crayon. Chaque page est réglée en rouge. Six portées de 4 lignes rouges à la page, long. 127 mm, haut 10,9 mm, interv. 17,7 mm. Décorations légères (rosaces, frises, lettres ornées, passe-partout).

Contient p. 1-92 l'office de saint Jean l'Évangéliste ; p. 93- 160 l'office de saint Jean Porte latine ; p. 161-191 l'office de sainte Cécile vierge et martyre.

Paris BNF (Impr.) : 4-Z LE SENNE-1481. Reliure cartonnée. Sur Gallica.

Le matériel de Cousin est assez riche :

Nature	Hauteur	Usage repéré
Réale romaine	45 mm	Titraille de l'office de saint Romain
"	33,5 mm	Titraille de l'office de saint Romain et messe de saint Vincent
"	28,1 mm	Titraille de l'office de saint Romain et messe de saint Vincent
"	22,5 mm	Titraille de la messe de saint Vincent
"	16,0 mm	Capitales avant les Saluts
"	11,8 mm	Titre de l'office de saint Jean
"	10,5 mm	Titraille des Saluts, texte sous le plain-chant de la messe de St-Vincent
"	9,0 mm	Titraille de l'office de saint Jean
"	7,1 mm	Titraille de l'office de Vincennes et des Saluts
"	5,9 mm	Titraille et texte sous le plain-chant (office de saint Jean et des Saluts)
Réale italique	23,2 mm	Titraille, office de saint Romain
"	10,5 mm	Titraille, office de saint Romain
Lettres ornées	18,2 mm	Office de saint Jean, Graduel-antiphonaire d'Épinay-sur-Seine.
Plain-chant	Haut. 9,5 mm, larg. 8,2 mm	Incurvé. Office de saint Romain.
"	Haut. 8,2 mm, larg. 7,5 mm	Incurvé. Office de ND des Victoires
"	Haut. 6,4 mm, Larg. 6,2 mm	Incurvé. Messe de saint Vincent, Graduel-antiphonaire d'Épinay-sur-Seine.
"	Haut. 2,8 mm (hors pointes).	Carré avec pointes. Office de saint Jean et Saluts
"	Haut 2,9 mm avec pointes	Carré avec pointes. Offices de Vincennes.

Ses décors sont simples et d'assez bon goût ; il affectionne les frises noires, ou dans les tons brun, rouge et vert. Ses rosaces sont dessinées ou pochées dans les tons rouges et verts.

### Louis-Pierre Piorette

Là encore, c'est la carte de sûreté révolutionnaire du 1<sup>er</sup> avril 1793 qui fournit les premiers renseignements sur Piorette<sup>90</sup> : il est né à Amiens vers 1734/1735, arrivé à Paris en 1759, et réside à présent rue de Charonne, après avoir résidé rue Saint-Lazare. Les volumes qu'il copie pour l'église de la Congrégation de Saint-Lazare datent de 1789, époque à laquelle il en était frère coadjuteur. Cette Congrégation était dévouée au soulagement des miséreux et à l'évangélisation.

Il est remarqué en septembre 1792 pour avoir retiré avec quelques confrères le corps de saint Vincent de Paul de la châsse d'argent déposée dans l'église Saint-Lazare – elle devait être remise aux commissaires des biens nationaux pour être fondue – et l'avoir mis en une caisse de chêne<sup>91</sup>. La relique

<sup>90</sup> Pierrefitte/Seine AN : F/7/4800, n° 172.

<sup>91</sup> Mandement de Monseigneur l'archevêque de Paris, qui ordonne que le Te Deum sera chanté dans toutes les églises de son diocèse en actions de grâce de la translation solennelle du corps de saint Vincent de Paul... Paris, Adrien Le Clère et Cie, 1830, p. 14.

fut transportée en l'église voisine de Saint-Laurent. Le même mois, Piorette prête serment à la constitution civile du clergé<sup>92</sup>.

De Piorette on connaît cinq lourds volumes copiés pour l'église Saint-Lazare de Paris en 1789. Ils forment un ensemble très homogène tant pour la reliure que pour la manière, qui a été récemment été versé aux Archives historiques de l'archevêché de Paris, en provenance de l'église Saint-Louis d'Antin. Un inventaire de cette église datant des années 1860 montre qu'ils étaient alors au nombre de sept. Ce fonds provient de l'ancienne église Saint-Lazare, détruite à la Révolution et ayant fusionné avec l'ancien couvent des capucins pour devenir la paroisse Saint-Louis-d'Antin.

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Graduale et antiphonale ad usum ecclesiæ Sancti Lazari</i>	1789	Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 1
2	<i>Graduale sanctorum ad usum ecclesiæ Sancti Lazari</i>	1789	<i>Idem</i> , n° 2
3	<i>Graduale de tempore ad usum ecclesiæ Sancti Lazari</i>	1789	<i>Idem</i> , n° 3
4	<i>Antiphonale æstivale ad usum ecclesiæ Sancti Lazari</i>	1789	<i>Idem</i> , n° 4
5	<i>Antiphonale hiemale ad usum ecclesiæ Sancti Lazari</i>	1789	<i>Idem</i> , n° 5



Fig. 15 – Deux pages de titres des liturgies copiées par P. L. Piorette.  
Paris AHAP. Clichés F. Guilloux.

1.  
GRADUALE ET ANTIPHONALE AD USUM ECCLESIAE SANCTI LAZARI [fleur-de-lys] PARISIIS  
MDCCLXXXIX [à l'extérieur de l'encadrement :] Ludovicus Petrus Piorette fecit

Manuscrit au pochoir sur papier, *in-plano*, 810 x 540 mm, [4]-298 p. (incomplet de la fin). Titre dans un encadrement en frise. Traits de construction au crayon. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 415 mm, haut. 38 à 39 mm, interv. 52 mm.

Contient les offices de Noël jusqu'au dimanche de Pentecôte.

<sup>92</sup> Lucien Misermont, *Le serment à la constitution civile du clergé, le serment civique et quelques documents inédits des Archives vaticanes*. Paris, Lecoffre, 1917, p. 181.

Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 1.

2.

GRADUALE SANCTORUM AD USUM ECCLESIAE SANCTI LAZARI [fleur-de-lys] PARISIIS MDCCLXXXIX [à l'extérieur de l'encadrement :] Ludovicus Petrus Piorette fecit

Manuscrit au pochoir sur papier, *in-plano*, 815 x 545 mm, [2]-4-276 p. Titre dans un encadrement en frise. Traits de construction au crayon. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 415 mm, haut. 38 à 39 mm, interv. 52 mm.

Contient les offices de la Conception de la Vierge (8 décembre) jusqu'à la messe votive du Saint-Sacrement.

Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 2.

3.

GRADUALE DE TEMPORE AD USUM ECCLESIAE SANCTI LAZARI [fleur-de-lys] PARISIIS MDCCLXXXIX [à l'extérieur de l'encadrement :] Ludovicus Petrus Piorette fecit

Manuscrit au pochoir sur papier, *in-plano*, 800 x 540 mm, [2]-323-[1] p. Titre dans un encadrement en frise. Traits de construction au crayon. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 420 mm, haut. 38 à 39 mm, interv. 53 mm.

Contient les offices du premier dimanche de l'avent jusqu'au 24<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte.

Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 3.

4.

ANTIPHONALE ÆSTIVALE AD USUM ECCLESIAE SANCTI LAZARI [fleur-de-lys] PARISIIS MDCCLXXXIX [à l'extérieur de l'encadrement :] Ludovicus Petrus Piorette fecit

Manuscrit au pochoir sur papier, *in-plano*, 810 x 530 mm, [2]-290 p. (incomplet de la fin). Titre dans un encadrement en frise. Traits de construction au crayon. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 420 mm, haut. 38 à 39 mm, interv. 53 mm.

Contient les offices de la fête de la Sainte-Trinité jusqu'au commun des Saintes.

Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 4.

5.

ANTIPHONALE HIEMALE AD USUM ECCLESIAE SANCTI LAZARI [fleur-de-lys] PARISIIS MDCCLXXXIX [à l'extérieur de l'encadrement :] Ludovicus Petrus Piorette fecit

Manuscrit au pochoir sur papier, *in-plano*, 810 x 530 mm, [2]-304 p. Titre dans un encadrement en frise. Traits de construction au crayon. Sept portées de 4 lignes rouges à la page, long. 420 mm, haut. 38 à 39 mm, interv. 53 mm.

Contient le propre du temps, depuis le premier dimanche de l'avent jusqu'au commun des Saintes.

Paris AHAP : SAINT-LOUIS D'ANTIN n° 5.

Les volumes sont tous reliés en veau sur du carton très épais, avec coins et plaques centrales. Le cuir porte des triples filets tracés en rectangle et losange. Le papier, de très bonne qualité, porte un filigrane « Strasburg Lily » sans contremarque ni nom de papetier, qui ne se retrouve pas dans les répertoires consultés.

La décoration de ces cinq volumes est homogène et assez discrète. Quelques capitales en rouge ou bleu au début des portées, parfois dans un passe-partout, et quelques frises simples. Certaines de ces capitales sont élégamment rehaussées avec la même couleur plus claire.

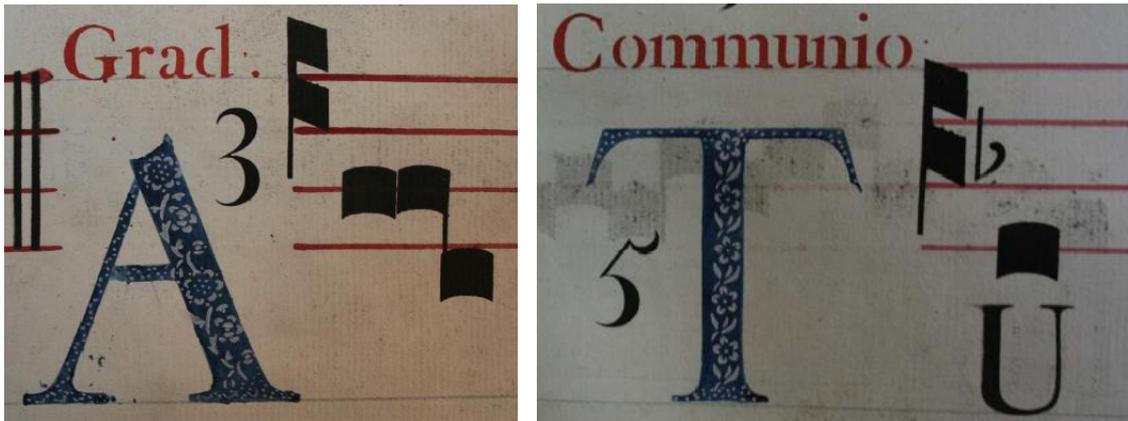


Fig. 16 – Deux capitales en bleu rehaussées par Piorette. Paris AHAP. Clichés L. Guillo

Les polices de Piorette sont en faible nombre mais ses mises en pages n'en sont pas moins élégantes. Ces polices se trouvent dans tous les volumes :

Nature	Hauteur	Usage repéré
Réale romaine	59 mm	Initiales dans le plain-chant
"	37 mm	Titraille
"	23 mm	Titraille et texte sous le plain-chant
"	18 mm	Titraille
"	12,5 à 13 mm	Titraille et petit texte
Plain-chant	Côté 11 mm Larg. 12,5 mm	Incurvé. Clé de fa 37 mm

Les registres de comptes de la Congrégation de Saint-Lazare<sup>93</sup> mentionnent quelques dépenses relatives aux livres liturgiques, qui sont transcrites ci-dessous pour les années 1788-1792 :

Août 1788 – *Le même jour [30] pour 24 feuilles de grand papier pour faire les Kyrie &c parisien à 14 d : 16 lt.*

Septembre 1788 – *Le 4 [...] payé pour une bouteille d'encre rouge : 10 s. – Payé pour deux bouteilles d'encre rouge : 1 lt. – Pour gomme gutte et arabique, bronze, carmin et encre rouge : 5 lt 17 s. – Le 25 [...] pour avoir fait relier le livre des Kyrie &c. : 16 lt. – Payé pour un processional parisien : 7 lt.*

Octobre 1788 – *Payé pour un caractère 3 lt et 9 vignettes à 15 s. : 9 lt 15 s. – Pour un antiphonier et graduel en sept volumes : 11 lt 12 s. – Le 20 payé pour deux livres des Epîtres et Evangiles en feuille : 30 lt. – Le 21 payé pour un Missel en feuille : 20 lt. – Le 30 [...] pour avoir fait relier les deux livres des Epîtres et Evangiles : 42 lt. – Pour des vignettes, des chiffres, des notes et des coulleurs avec une bouteille d'encre rouge : 11 lt.*

Novembre 1788 – *Le 22 [...] le même jour payé pour avoir fait relier un missel parisien dans la couverture d'argent : 12 lt.*

Janvier 1789 – *Le 20 payé pour de l'encre rouge, du bleu de prusse et du blanc de plomb : 4 lt. – Le 25 [...] Payé pour de l'encre rouge : 1 lt 4 s.*

Mars 1789 – *Le 10 [...] payé pour de la soye rouge et verte de l'encre rouge et des coulleurs rouge et bleu : 8 lt 8 s.*

Avril 1789 – *Pour une bouteille d'encre rouge et du noir de fumée : 3 lt.*

<sup>93</sup> Paris AN : H//3572. Recettes et dépenses de la Congrégation Saint-Lazare, 1757-1792.

Octobre 1789 – *Le 6 payé pour avoir fait relier le manuel de chant : 2 lt* [Voir aussi à septembre 1791].

Novembre 1789 – *Le 14 pour avoir fait relier le livre des Leçons : 12 lt.*

Janvier 1790 – *Le 9 payé pour avoir fait relier un missel pour les fêtes solennels et trois processions couvert en parchemin vert : 33 lt. – Le 17 pour avoir fait relier le livre des Saluts : 16 lt.*

Mars 1790 – *Le 22 [...] pour un rituel pour le viatique et l'Extrême-onction : 1 lt 10 s.*

Mars 1791 – *Le 18 payé pour le transport des livres des Invalides : 2 lt 18 s.*

Septembre 1791 – *Du 6 octobre 1789 avoir payé la reliure de deux grands livres de chant à 55 lt la piece fait, les autres ayant été payés par Mr Daudet : 110 lt.*

Ces mentions révèlent plusieurs projets simultanés : l'achat et la reliure de livres imprimés (*Missel, Processionnal, Graduel et Antiphonaire, Épîtres et Évangiles, Saluts, Leçons, Rituel...*) ; l'écriture et reliure d'un livre des *Kyrie* (probablement un travail au pochoir) ; l'achat de fournitures (vignettes, chiffres, notes) et d'encres de couleurs (rouge, bleu, blanc) et soies, noir de fumée (pour faire de l'encre noire peu liquide). Ces fournitures ne se comprennent que pour effectuer des travaux au pochoir, qui incluent très probablement les volumes décrits plus haut. On peut même supposer que l'achat en octobre 1788 d'un antiphonier et graduel en 7 volumes concerne la source imprimée des copies de Piorette (mais il faudrait pouvoir l'identifier).

Dans la mesure où les dépenses accordées pour ces volumes ne concernent que les fournitures et la reliure (à 55 lt le volume...) mais pas la copie elle-même, on doit bien en conclure que les copies de Piorette ont été faites au sein de la Congrégation.

## Binet

De Binet on possède deux volumes conservés à la Bibliothèque Sainte-Geneviève :

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Propre de Saint-Étienne-du-Mont</i>	1835	Paris BSG : Ms. 5862
2	<i>Partie de graduel à l'usage de Saint-Étienne-du-Mont</i>	1837	Paris BSG : Ms. 5863

Dans ces deux sources, il signe « Fecit Binet, hujus ecclesiae primus cantor », c'est-à-dire premier chantre de l'église Saint-Étienne-du-Mont.

## Martin

De Martin on possède deux volumes conservés aux Archives historiques de l'archevêché de Paris :

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Recueil de différentes pièces de chant à plusieurs parties et les faux-bourçons à l'usage de Paris</i>	1824	Paris AHAP : non coté. Contient aussi des pages signées DIOQUE.
2	<i>Recueil de différentes pièces de chant à plusieurs parties</i>	1826	Paris AHAP : non coté

## Brunard

En 1771, Brunard était maître des enfants de chœur à Saint-Étienne-du-Mont. Il signe cette année-là un volume à l'usage de cette église :

N°	Titre	Date	Exemplaire
1	<i>Officia propria ad usum ecclesiae S. Stephani de Monte. Pars Aestiva.</i>	1771	Paris BSG : Ms. 5860

Par sa décoration, ce volume fait penser au style de Berthot, avec des bandeaux et des passe-partout inspirés de dentelles de pochoirs et traités en noir ou en rouge. Il contient des sections copiées sur du papier plus moderne, avec des polices didones (sections qui ne sont pas, pour autant, attribuables à Chandora).

## 7. Le matériel

Les pochoirs utilisés ont-ils été achetés à des fabricants (Béry, Hertel, Malo...) ou, découpés par le pocheur pour l'occasion ? La réponse risque d'être différente si l'on parle de lettres, d'ornements ou de plain-chant, mais rien ne sera clairement établi tant qu'on ne disposera pas d'un catalogue des pochoirs proposés par les principaux fabricants.

Il y a déjà une certitude : les ornements les plus élaborés étaient achetés à des fabricants, car ils se retrouvent d'un pocheur à l'autre. Je n'en donnerai que deux exemples : une fleur de lys pochée en rouge, qui se trouve à la fin d'un volume non signé<sup>94</sup> intitulé *In festis de tempore I. et II. Ordinis ad missam et vespas ad usum venerabilis capituli S. Petri de Regula, Ord. S. Benedicti, Congregat. S. Mauri*, 1746. Elle se retrouve traitée en deux couleurs dans le manuscrit poché par Berthot pour Rosni-sous-Vincennes en 1785, et en trois couleurs dans le volume de Martin poché en 1824 (dans ce dernier cas les rehauts jaunes semblent tracés au pinceau) :



La Réole 1746



Berthot 1785



Martin 1824

Une autre fleur de lys, encore plus stylisée avec des plumes sur le côté, se trouve dans un précieux manuscrit copié (et non poché) intitulé *Missale ordinum sancti Lazari Hierosolimitani et beatae Mariae de*

<sup>94</sup> La Réole, prieuré.

*Monte Carmelo*, 1785<sup>95</sup>, se retrouve deux ans avant dans les liturgies pochées pour Chartres par Peaucellier<sup>96</sup> :



*Missale Sancti Lazari* 1785

Peaucellier 1783

Ces exemples pourraient être multipliés. À l'inverse, on peut supposer que certains des pochoirs pour le plain-chant, parce qu'ils sont relativement simples et n'intéressent qu'un nombre très réduits de pocheurs, ont pu être découpés par ces mêmes pocheurs.

## 8. Le métier et la clientèle

Le synoptique ci-dessous montre, en bleu, les vies des pocheurs étudiés ci-dessus, en noir les années où il existe au moins un livre daté, et en gris les années où une source d'archive (facture, paiement) révèle une activité.

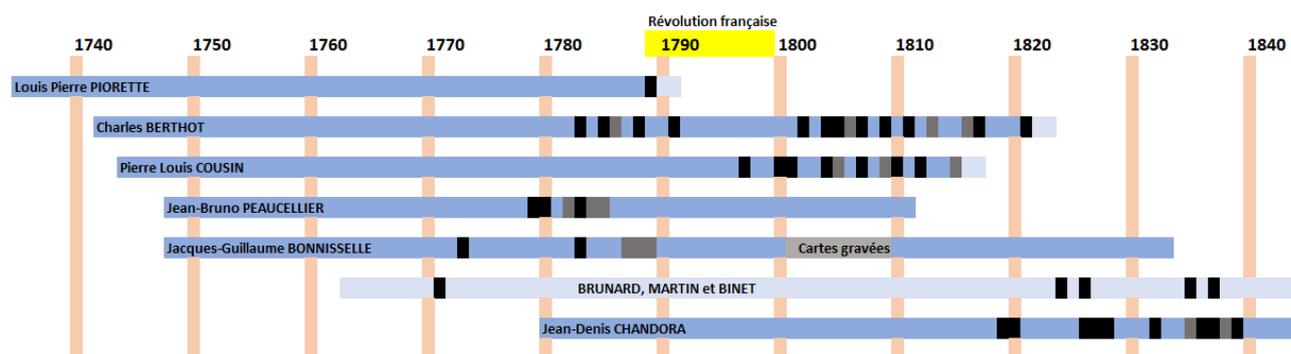


Fig. 17 – Synoptique de l'activité des pocheurs parisiens de livres liturgiques

On observe d'abord qu'il n'y a jamais plus de trois pocheurs en activité simultanément. D'autre part, la décennie révolutionnaire (1789-1799) accuse une baisse très sensible de la production de liturgies au pochoir. Si l'on admet que le livre de Berthot de 1791 copié pour l'abbaye Sainte-Geneviève a pu être commencé un ou deux ans plus tôt (la série commence en 1788) et que celui de 1797 par Cousin résulte d'une commande privée, on peut considérer la période 1790-1799 comme neutralisée. Conséquence directe, bien sûr, de la suppression des chapitres et des maîtrises.

À compiler les archives retrouvées, il apparaît également que ces pocheurs ont tous exercé plusieurs métiers tout au long de leur carrière. Cousin, Peaucellier, Chandora, Brunard et Binet sont chantres (Peaucellier est même allé chanter dans des chœurs lyriques) et Bonnisselle quant à lui est serpentiste. Mais allier le plain-chant et la copie du plain-chant paraît assez naturel.

<sup>95</sup> Paris Ars. : Ms. 1177 RES.

<sup>96</sup> Paris AN : S//1539.

Toutefois, Berthot a commencé comme domestique, Peucellier est aussi prêtre, lui-même et Chandora sont instituteurs. Peucellier encore est officier public durant quelques années (peut-être pas payé) et Bonnisselle est graveur géographe (probablement son activité majeure). Enfin Berthot, Peucellier, Bonnisselle et Chandora sont relieurs ou raccommodeurs de livres. Nécessité faisant loi, la Révolution les a naturellement poussés à trouver d'autres emplois une fois les maîtrises dissoutes, mais tous sont restés en contact avec le livre et l'écriture (comme copiste, relieur, officier public, instituteur...). Ils se positionnent entre les métiers du Livre, ceux de l'éducation, et le service du culte. Pour la copie proprement dite, leur statut professionnel est celui d'un artisan libre, puisque la copie au pochoir n'est pas soumise à maîtrise et qu'elle échappe également au régime napoléonien des brevets. Aucun des documents cités ne faisant allusion à une boutique ni à une quelconque enseigne, il faut croire que nos pocheurs travaillaient « en chambre », chez eux. Tout au plus devaient-ils louer une charrette pour aller livrer des volumes qui pouvaient dépasser la dizaine de kilogrammes...

Ce métier de copiste/relieur/raccommodeur, finalement assez discret, était-il leur métier principal ? Le seul pour qui on peut le supposer est Berthot, car il a la carrière la plus longue et la plus productive, sans autre métier connu autre que domestique à son arrivée à Paris. Bonnisselle quant à lui se dit toujours graveur en géographie. Chandora est le seul dont la carrière de chantre (basse-contre à Notre-Dame, tout de même...) a dû être sa principale activité, ce qui lui fut plus facile que les autres dans la mesure où il a commencé après la Révolution.

Les pocheurs de livres liturgiques travaillant à Paris à cette époque sont en faible nombre et leur commerce ne peut se soutenir que s'ils travaillent pour une clientèle élargie. Cette clientèle est essentiellement constituée par des fabriques de diverses églises ou par des communautés religieuses. Le tableau ci-dessous résume les institutions pour lesquelles ils ont travaillé, que celles-ci soit révélées par des livres pochés (avec mention de nombre de volumes) ou par des sources d'archive (A).

Institution	Berthot	Bonnisselle	Chandora	Peucellier	Cousin	Autres
Chartres - Notre-Dame				4		
Paris - Notre-Dame			7			
Paris - Abbaye Sainte-Geneviève	5					
Paris - Couvent des Augustines de l'Hôtel-Dieu			1			
Paris - Couvent des Grands Augustins	1 ?					
Paris - Couvent des Ursulines		1				
Paris - Couvent des Bénédictins anglais		1 A				
Paris - Église de la Congrégation Saint-Lazare						5
Paris - Église royale des Quinze-Vingts	1					
Paris - Paroisse Notre-Dame des Blancs-Manteaux			1			
Paris - Paroisse des Petits-Pères des Victoires	1				1	
Paris - Paroisse Saint-Étienne-du-Mont						3
Paris - Paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas	A	A				
Paris - Paroisse Saint-Jacques-de-la-Boucherie	1 A					
Paris - Paroisse Saint-Louis-en-l'Île	1					
Paris - Paroisse Saint-Merry	1					
Paris - Paroisse Saint-Nicolas-des-Champs					2 A	
Paris - Paroisse Saint-Roch	1 A					
Paris - Paroisse Saint-Séverin	1 ?					
Romainville - Paroisse S. Germain l'Auxerrois			1		2	
Rosny-sous-Bois - Paroisse	1					
Saint-Denis - Basilique	2		4 A			

Il en ressort que ces pocheurs parisiens ont su trouver des clients à l'extérieur de Paris (Chartres, Saint-Denis, Romainville, Rosny-sous-Bois, Épinay-sur-Seine, Vincennes). Les clients parisiens se répartissent entre six abbayes, couvents ou congrégations, et dix églises paroissiales établies sur les deux rives et dans les îles de la Seine. La carte ci-dessous les situe dans le territoire parisien.

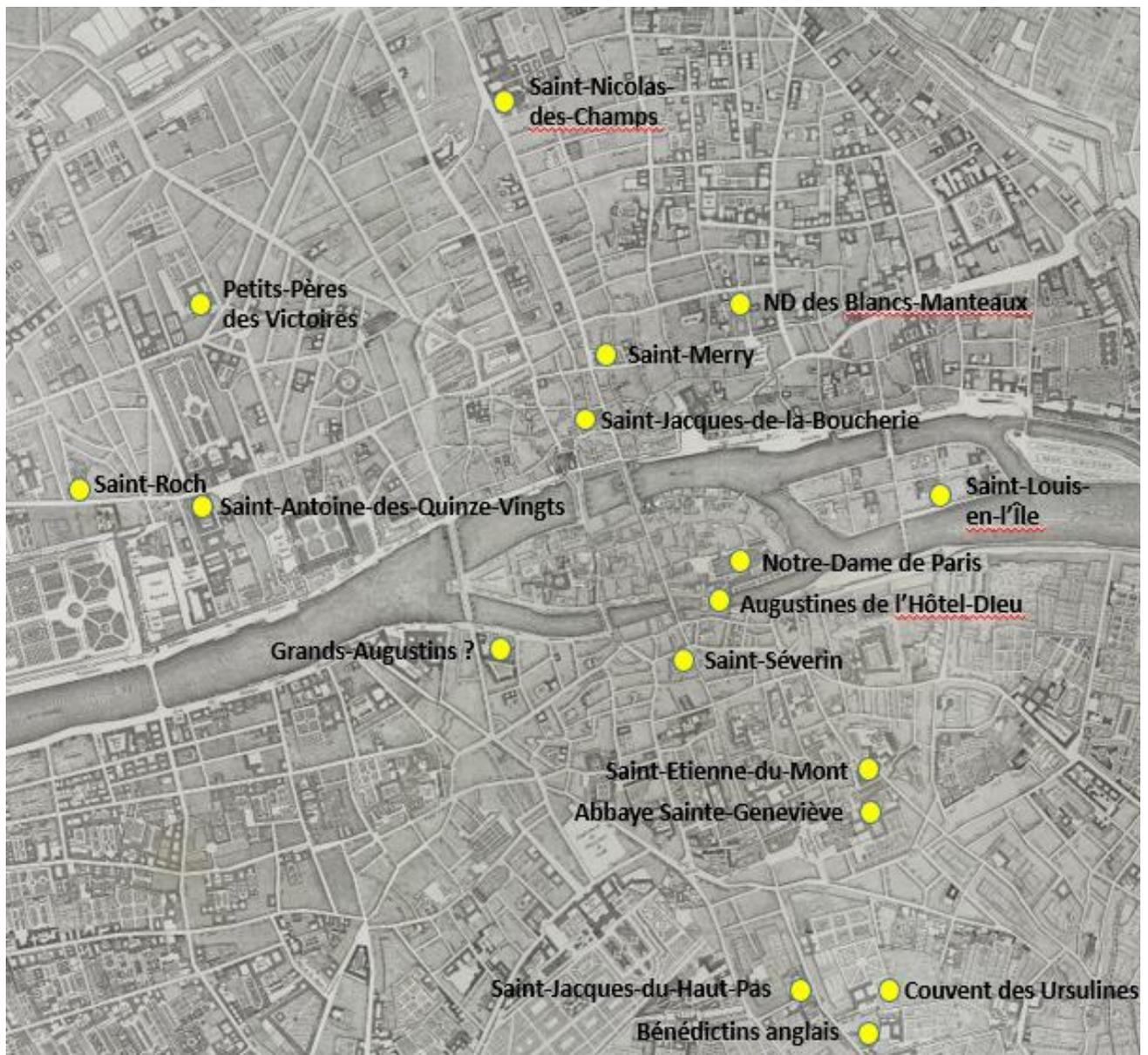


Fig. 18 – Localisation à Paris des clients des pocheurs étudiés ; il y manque Saint-Lazare, plus au nord.  
Plan de Jaillot, 1775.

Les trois établissements situés le plus au sud dans le haut de la rue Saint-Jacques (Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Ursulines et Bénédictins anglais) sont proches des domiciles de Berthot et de Bonnisselle ; dans leur cas il est probable que le lien entre le pocheur et son client ait été dû à leur proximité.

Si les livres liturgiques au pochoir n'ont pas été beaucoup étudiés, c'est sans doute parce que la superposition de deux faits en complique l'étude. Tout d'abord, ce type de document est difficile à classer dans les collections des bibliothèques. Du livre typographique, le livre poché reprend l'aspect général et la mise en pages, les lettres pochées copiant toujours le dessin des caractères typographiques (réales, italiques et didones). Mais du livre manuscrit, il reprend les caractères d'unicité et de durée de la fabrication. Il a donc été classé en privilégiant l'une ou l'autre de ces caractéristiques, dans des collections d'imprimés autant que dans des fonds manuscrits. Le destin particulier des fonds liturgiques durant la Révolution puis lors de la Séparation de 1905 a fait qu'on en trouve aussi souvent dans des fonds d'archives, eux-mêmes partagés entre les archives diocésaines ou les archives départementales. Ces livres sont donc très éparpillés dans les dépôts français, et à rechercher dans tous les types de catalogues.

Si cette étude a permis d'identifier et de documenter les principaux pocheurs parisiens qui copiaient des livres liturgiques, il est un domaine qu'elle n'a pas abordé : l'origine du plain-chant copié. Ces liturgies consistent essentiellement en graduels et antiphonaires établis pour toute l'année liturgique à l'usage d'une église particulière (ceux qui sont retrouvés sont réservés à des institutions importantes : Notre-Dame de Chartres, Notre-Dame de Paris, Basilique de Saint-Denis...), ou d'offices propres pour tel ou tel saint, copiés à l'usage d'une église particulière placée sous son patronage. Quelle source le pocheur utilisait-il pour établir le texte, le plain-chant et la mise en page ? Copiait-il des liturgies manuscrites plus anciennes, mises à sa disposition par le chapitre ? Le plain-chant était-il similaire à celui qui était parfois imprimé en grand format pour les chœurs ? Les interactions entre les diverses sources du plain-chant à l'usage de ces églises ou de ces communautés (tant manuscrites que pochées ou imprimées) restent à investiguer pour mieux comprendre la place des livres pochés dans cette constellation.

